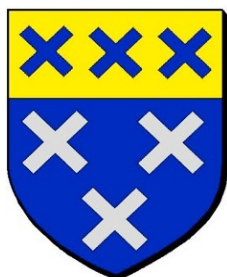


Atlas de la Biodiversité Communale de Châtillon d'Azergues



2016-2019



Rédaction, mise en page : FNE Rhône avec la collaboration de Thibaut Duret, Jean-François Thomas, Pierre Gadiolet, Charles Bornard et Daniel Ariagno.

Cartographie : FNE Rhône

Relecture : Charles Bornard, Pierre Gadiolet, Gérard Hytte, Myriam Poncet,

Crédit photos : P. Gadiolet, D. Rousse, Commune de Châtillon d'Azergues.

Liste complète des contributeurs en **Remerciements**.

FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT – RHÔNE

22 Rue Edouard Aynard, 69 100 VILLEURBANNE

Tel : 04 37 47 88 50

Site : www.fne-aura.org/rhone/

E-mail : rhone@fne-aura.org

Résumé

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est destiné à réaliser l'inventaire de la faune, de la flore et des habitats naturels sur le territoire d'une commune avec l'appui technique d'une association naturaliste et le soutien de l'État afin de connaître la biodiversité, de sensibiliser et impliquer les habitants et de prendre en compte ses enjeux dans la gestion et le développement de la commune.

En 2015, la commune de Châtillon d'Azergues a missionné FNE Rhône pour la réalisation d'un ABC sur son territoire. Cet ABC a été réalisé entre 2016 et 2019 avec l'appui de nombreux bénévoles et partenaires et la collaboration des habitants. Le bilan révèle une grande diversité de milieux naturels et d'espèces sur la commune. L'Atlas a permis de recenser 1750 espèces tous groupes confondus (insectes, mammifères, oiseaux, plantes...) en complétant très largement les connaissances naturalistes, de réaliser la cartographie des milieux naturels, d'identifier les zones les plus intéressantes en terme de biodiversité et celles qui peuvent poser problème comme les sites d'écrasement de la faune sauvage. Il a également permis de renforcer la sensibilisation et l'engagement d'une partie des habitants en faveur de ces enjeux.

Les actions et suivis réalisés méritent d'être poursuivies et développées dans les années à venir afin de prolonger cette prise en compte de la biodiversité pour et avec les Chatillonnais.

Mots clés :

Atlas, biodiversité, action communale, sensibilisation.

Préface

Le village de Châtillon est renommé pour son patrimoine. Par là, on entend à l'évidence son patrimoine historique et architectural; on pense moins à son patrimoine naturel, qui constitue pourtant un élément déterminant du *cadre de vie* cher à nos concitoyens.

Il nous a donc paru important de réaliser cet Atlas de la Biodiversité Communal afin d'identifier et de répertorier les éléments de la faune et de la flore qui font *notre patrimoine*. Et nous nous sommes trouvés bien plus riches que nous ne le pensions!

En outre, ce travail permettra aux générations à venir de disposer d'un état des lieux indispensable pour étudier l'évolution de cette faune, de cette flore, et des milieux remarquablement diversifiés de la commune.

Enfin l'élaboration de ce document n'aurait pas été possible sans plusieurs précieuses collaborations.

Le **Fonds de Dotation pour la Biodiversité** nous a apporté un soutien financier déterminant.

Les **naturalistes** qui ont effectué l'inventaire n'ont économisé ni leur temps, ni leur énergie; ils ont trouvé des relais au sein de la **Fédération de chasse** et de la **Société locale** dont les membres ont transmis leurs données de terrain, mais aussi ont participé à l'organisation de sorties pour tous publics et à des interventions en milieux scolaires.

Les **enseignants des écoles communales**, du **collège Simone-Veil**, les personnels du **centre social CAP Générations**, les personnels et les bénévoles de la **médiathèque** ont donné, chacun pour le public qui le concerne, tout le retentissement souhaitable à cette opération.

Enfin, je n'aurai garde d'oublier la **participation des habitants de Châtillon**, qui, soit en communiquant leurs propres observations, soit en participant aux sorties de découverte ou aux conférences de présentation, ont montré tout l'intérêt qu'ils portent à la constitution de ce document.

Toutes ces actions ont permis la sensibilisation du public, qui a pu prendre conscience de la richesse naturelle de son environnement, et contribuer à la prise de conscience de la nécessité de la préserver.

Au moment où une nouvelle équipe accède aux responsabilités municipales, je souhaite que cet Atlas de la Biodiversité Communal soit un outil précieux d'aide aux décisions importantes qu'elle aura à prendre, dans le cadre de la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées, pour préserver, faire fructifier et transmettre notre riche patrimoine naturel.

Bernard Marconnet
Maire de Châtillon d'Azergues

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	5
PRÉAMBULE.....	7
→ Présentation de la démarche Atlas de la Biodiversité Communale.....	7
→ Présentation de la commune.....	7
→ Les engagements de la commune en faveur de l'environnement.....	8
I/ MÉTHODOLOGIE.....	14
A/ Un événement fédérateur et d'un appui précieux : les 24h Naturalistes.....	14
B/ La cartographie des habitats et la flore.....	15
1) La cartographie des habitats.....	15
2) La flore.....	16
a. La flore vasculaire.....	16
b. Les bryophytes.....	16
C/ Les inventaires faunistiques.....	17
1) Les vertébrés.....	17
a. Les oiseaux.....	17
b. Les mammifères.....	17
→ La grande et moyenne faune.....	17
→ Les micro-mammifères.....	18
→ Les chiroptères.....	18
c. Les amphibiens et reptiles.....	19
d. Les poissons et décapodes.....	20
2) Les invertébrés.....	20
a. Les arachnides.....	20
b. Les mollusques.....	20
c. Les lépidoptères (papillons).....	20
→ Les rhopalocères (papillons de jour).....	20
→ Les hétérocères (papillons de nuit).....	21
d. Les odonates (libellules).....	21
e. Les coléoptères (scarabées...).....	22
f. Les orthoptères (criquets, grillons, sauterelles...).....	22
g. Les invertébrés aquatiques.....	24
h. Les autres insectes.....	24
II/ LES RÉSULTATS D'INVENTAIRES.....	24
A/ La flore.....	24
1) L'inventaire à l'échelle des espèces.....	24
a. La flore vasculaire.....	24
b. Les bryophytes (mousses).....	29
2) La cartographie des habitats.....	30
B/ La faune.....	37
1) Les vertébrés.....	37
a. Les oiseaux.....	37
b. Les mammifères.....	39

→ La grande faune et moyenne faune.....	39
→ Les micro-mammifères.....	40
→ Les chauves-souris.....	42
c. Les amphibiens et reptiles.....	42
2) Les invertébrés.....	45
a. Les arachnides.....	45
b. Les mollusques.....	46
c. Les lépidoptères.....	46
→ Les rhopalocères.....	46
→ Les hétérocères.....	48
e) Les coléoptères.....	55
f) Les orthoptères.....	56
g) Autres insectes terrestres.....	61
h) Les invertébrés aquatiques.....	62
→ Les insectes aquatiques.....	63
→ Les mollusques aquatiques.....	63
→ Les crustacés.....	64
C/ Les zones à enjeux sur la communes.....	65
1) Les corridors écologiques.....	65
2) Les passages à faune.....	66
3) Les zones à enjeux naturalistes.....	67
4) Les points noirs.....	68
III/ ANIMATIONS RÉALISÉES.....	69
A/ Sensibilisation des jeunes au développement durable.....	69
B/ Amélioration de la connaissance de la biodiversité du territoire communal.....	71
IV/ ORIENTATIONS OPÉRATIONNELLES PERMETTANT LA VALORISATION DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE.....	72
V/ BIBLIOGRAPHIE.....	74
→ Ouvrages.....	74
→ Internet.....	74
VI/ ANNEXES.....	75
A/ Relevés phytosociologiques.....	75
B/ Listes des espèces.....	81
D/ Récapitulatif des acquisitions de connaissances suite à l'ABC.....	131
E/ Cartographie.....	131
F/ Enquête participative fournie aux habitants de Châtillon.....	144

Remerciements

Pour dire tout nos remerciements à ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cet ABC : élus et habitants de Châtillon, bénévoles et salariés de FNE Rhône, naturalistes et associations naturalistes partenaires... et en particulier :

Comité de pilotage de l'ABC

Bernard Marconnet (Maire de Châtillon), Charles Bornard (1^{er} adjoint de Châtillon), Didier Rousse, Gérard Hytte, Pierre Gadiolet, Franck Dumoulin (élu fédéral du secteur des Pierres Dorées de la fédération de chasse),

La composition du comité a évolué en cours d'élaboration de l'atlas suivant les connaissances recherchées et la disponibilité des personnes. Participants : Olivier Bitaud, Antoine Ruault, Thibault Duret, Juliette Berthet, Valérie Lacondemine, Martine Vial, Jean-Pierre Depay.

Commune de Châtillon

Charles Bornard : référent, pilotage de l'ABC, données naturalistes.

La société de chasse de Châtillon : données mammifères, oiseaux.

Les habitants de Châtillon d'Azergues qui ont transmis de nombreuses données naturalistes : 47 espèces d'oiseaux, 6 de mammifères, 6 d'amphibiens, 5 de reptiles, 6 de papillons de jour, 6 de coléoptères ... et qui ont accueillis les naturalistes pour réaliser certains inventaires et participé à la réussite et au caractère convivial des 24h naturalistes en offrant repas du soir et petit déjeuner.

Florent Aeroles, Jean-jacques Alexandre, Bruno Amasoni, Brigitte Besson, Françoise Bornard, Bernard Bret, Gisèle Bret, Marie-Claire Buffière, Geneviève Cadène, Nadia Carluer, Coralie Chagneux, Joëlle Chatain, Patrick Chatillon, Pascal Cruveiller, Hélène Da Motta, Jean-Pierre Depay, Bruno Desgranges, Hemeline Dutruel, Eliane Fargeas, Magdeleine Grandjean, Dominique Favre, Suzanne Favre, Dominique Février, Dominique Flatry, Bruno Fouillet, Marcel Jollan, Marie-Hermine Gadiolet, Vianney Gadiolet, Edith Gallon, Pascaline Guitte, Michèle Jarrige, Nathalie Joliveau, Sophie Lacondemine, Valérie Lacondemine, Jacques Lardet, Cécile Leveaux, Jacques Martin, Maurice Martin, Michèle Merlin, Vincent Picat, André Pierron, Stéphane Plasse, Dominique Ragot-Février, Marie-France Ragot, Lucie Rougier, Catherine Salmon, Jérôme Salmon, Martine Vial, Yves Violand.

Pierre Gadiolet, consultant en environnement, missionné par la commune : pilotage de l'ABC, très nombreuses données naturalistes, cartographie, rédaction de plusieurs parties notamment les arbres isolés et haies, les mares et fonts, les infrastructures rocheuses, les poissons et les invertébrés aquatiques.

Syndicats des rivières Azergues et Brévenne-Turdine, en particulier :

Pierre Marey, technicien de rivière du SMRPCA : pour la fourniture des données d'un projet tutoré de pré-inventaire réalisé en 2013 par des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature de l'I.E.T. de Vaise.

Mickaël Barbe, technicien de rivière du SYRIBT pour la fourniture des données hydrobiologiques et piscicoles de la Brévenne.

France Nature Environnement Rhône, naturalistes et associations partenaires

par ordre alphabétique – avec les principaux domaines de contribution

Daniel Ariagno, : mammifères, synthèse des données...
Manon Arnaubec (en service civique) : synthèse des données, rédaction.
Bernard Barc : papillons de nuit, oiseaux (association Les Naturalistes Rhodaniens).
Boris Blay : bryophytes
Juliette Berthet (stagiaire IET) : synthèse des données, prospections.
Olivier Bitaud : orchidées (Société Française d'Orchidophilie – Rhône-Alpes).
Mathilde Brunel : organisation des 24h, chiroptères.
Timothy Cowles : papillons.
Clara Croce : animations nature aux élèves du primaire de Châtillon.
Christophe d'Adamo : données amphibiens (LPO Rhône).
Thibault Derozier : habitats naturels, cartographie.
Philippe Durbin : orchidées (Société Française d'Orchidophilie – Rhône-Alpes).
Thibault Duret : botaniste, inventaire complet de la commune en 2016.
Priscilla Godfroy (en service civique) : synthèse des données, rédaction, cartographie.
Gérard Hytte : pilotage de l'ABC en 2016 et 2017, synthèse...
Olivier Iborra : oiseaux...
Laure Lenz : habitats naturels, cartographie.
Emilie Müller : détermination de micro-mammifères.
Marc Philippe (Université de Lyon) : habitats naturels, bryophytes.
Myriam Poncet : papillons de nuit, oiseaux (association Les Naturalistes Rhodaniens).
Édouard Ribatto : mammifères, oiseaux, amphibiens, reptiles.
Alexandre Roux : reptiles (Groupe Herpétologique Rhône-Alpes).
Antoine Ruault : chiroptères.
Didier Rousse : pilotage, botanique, habitats naturels, cartographie, rédaction.
Jean-François Thomas : botanique, orthoptères.
Yann Vasseur : entomofaune, coléoptères.
Yoann Vincent : entomofaune, araignées.

Participants aux 24h Naturalistes

Bernard Barc, Boris Blay, Anouk Bedino, Manuelle Beretz, Juliette Berthet, Olivier Bitaud, Julien Bouniol, Noémie Bouvet, Mathilde Brunel, Rémi Chabert, Timothy Cowles, Christophe D'Adamo, Gwénael David, Flavien Delbecque-Charvet, Alban Dewulf, Thibault Duret, Martin Fargeat, Alban Fargeat, Maxence Ferrand, Clara Ferrari, Nathalie Fournier, Marie Froliger, Thibaut Garapon, Gérard Hytte, Gaëlle Jardin, Coline Laennec, Benjamin Lardenet, Dimitri Laurent, Vincent Le Gloanec, Chloé Le Gros, Floriane Lefort, Anouk Léonard, Alexandre Maccaud, Christian Maliverney, Camille Malleton, Leslie Michal, Emilie Müller, Christel Orsolini, Nicolas Poigeaud, Myriam Poncet, Clémentine Prouteau, Édouard Ribatto, Didier Rousse, Céline Saccardi, Quentin Schaming, Étienne Sparato, Théophile Tesseraud, Bénédicte Thiebaut, Vivien Tornier.

Merci enfin aux partenaires : le Fonds de Dotation pour la Biodiversité pour son appui financier à l'Atlas, au Conseil Départemental du Rhône pour son appui aux 24 heures naturalistes à Châtillon en 2016.

Toutes nos excuses aux éventuel-le-s oublié-es

Préambule

→ Présentation de la démarche Atlas de la Biodiversité Communale

Un Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un outil de connaissance naturaliste de la commune. Il est une aide précieuse qui permet de localiser les richesses biologiques (espèces, habitats) et les zones de fonctionnalités écologiques (Trame Verte et Bleue, zone d'expansion des crues...). Il repère également les « points noirs » de la biodiversité : sites de collision avec les voitures, zones de ruptures de corridors écologiques, foyers d'expansion d'espèces invasives... Le travail réalisé pour l'ABC permet de regrouper toutes les informations généralement dispersées dans de nombreux documents de planification. L'approche permet également de resituer le territoire communal dans un espace plus large dont il constitue un élément fonctionnel.

À partir des connaissances acquises, les périmètres remarquables sont identifiés en tant que zones à enjeux de biodiversité. Les enjeux peuvent découler des statuts biologiques (Liste Rouge) ou réglementaires (statut de protection, présence d'une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique...) des espèces.

Ce travail permet un aménagement du territoire communal éclairé : la destruction des zones de biodiversité par manque de connaissance est évitée. L'ABC permet aussi la planification de mesures de résorption des points noirs de biodiversité : reconstitution de haies et de mares ; création de sentiers de découverte du patrimoine... Il peut déboucher sur la définition de statuts spécifiques et adaptés de l'espace dans le Plan Local d'Urbanisme.

Tout comme l'Agenda 21, la démarche a aussi pour spécificité d'impliquer et de faire participer tous les habitants volontaires de la commune. Elle informe les différents publics (scolaires, socio-professionnels...) par des actions de communication sur l'avancement de la connaissance, elle constitue donc à ce titre un outil de sensibilisation à la nature.

Pour que l'ABC constitue un document pérenne, une mise à jour régulière est nécessaire, compte tenu notamment de l'évolution de la législation et du climat.

En conclusion, l'ABC permet à Châtillon :

- d'orienter les prospections naturalistes sur les points et secteurs a priori les plus intéressants dans le cadre du programme Agenda 21 ;
- de localiser les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques ;
- d'évaluer les potentialités naturelles du territoire et de les comparer à l'état actuel constaté ;
- d'appréhender la trajectoire évolutive future du patrimoine naturel communal et, partant de là, de cerner les menaces de perte de biodiversité et d'évaluer les capacités de résilience aux changements.

→ Présentation de la commune

Châtillon est situé dans le département du Rhône au cœur du Beaujolais, de part et d'autre du cours d'eau l'Azergues, affluent de la Saône. La commune, appartenant à la région surnommée la Petite Toscane, est célèbre pour les ruines de son château de l'époque médiévale, le seul à avoir

conservé ses trois niveaux de rempart dans le Rhône. Le site fait l'objet d'un classement à l'instar de la chapelle Saint-Barthélémy dite Notre-Dame-de-Bon-Secours.

Le territoire communal présente une superficie de 1 071 ha pour 2 200 habitants. L'altitude est maximale à Rousseland (337 m) et minimale (environ 200 m) à la confluence Azergues/Brévenne, en aval du Pont de Dorieux.

Depuis son ouverture en 2012, l'autoroute A89 et ses accès ont artificialisé de nombreux hectares. L'occupation de l'espace de la commune fait toutefois la part belle à l'agriculture et s'organise ainsi (données 2010) :

- 99 ha de forêts et milieux semi-naturels ;
- 164 ha de territoires artificialisés ;
- 650 ha de surfaces agricoles utiles dont :
 - 254 ha de surface toujours en herbe
 - 153 ha de surface en culture permanente (y compris vigne)
 - 243 ha de surface de terre labourée.

L'ensemble des cours d'eau et zones humides représentent une surface inconnue. On citera cependant comme cours d'eau majeurs l'Azergues ainsi que la Brévenne et l'Alix qui structurent l'espace communal. La Brévenne, principal affluent de la rive droite de l'Azergues, marque en effet la limite sud de Châtillon. Le ruisseau d'Alix traverse quant à lui le bourg sur sa marge est.

La commune présente sur son territoire deux Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). Tout en n'étant pas des dispositifs réglementaires, les ZNIEFF constituent une base pour la constitution de zones de conservation de la biodiversité ainsi que pour la prise en compte de l'environnement dans les projets d'aménagement. On distingue deux types de ZNIEFF ([Carte 1](#) et [carte 1bis](#) en annexe) :

- les **ZNIEFF de type I**, de dimensions réduites mais qui accueillent au moins une espèce ou un habitat écologique patrimonial. La ZNIEFF de la Moyenne Vallée de l'Azergues et vallée du Soanan, présente en partie sur Châtillon, entre dans la catégorie de type I ;
- les **ZNIEFF de type II**, plus étendues, présentent une cohérence écologique et paysagère et sont riches ou peu altérées, avec de fortes potentialités écologiques. La ZNIEFF du Haut bassin de l'Azergues et du Soanan fait partie du type II.

Châtillon montre une géologie très diversifiée, les quatre ères géologiques étant visibles. La présence de roches de l'ère secondaire, dénommées Pierres dorées, est peu fréquente dans le département mais très présentes sur la commune. Les Pierres dorées sont des calcaires teintés par des oxydes de fer et saturés par les restes de crinoïdes, des animaux marins ressemblant à des plantes. Cette particularité induit une richesse biologique spécifique au territoire.

Enfin, Châtillon est un carrefour d'influence climatique et subit des climats tant océaniques dégradés et semi-continentaux, que montagnards ou sous influence montagnarde. La commune dispose également d'un relief assez marqué permettant une exposition variée.

→ Les engagements de la commune en faveur de l'environnement

Depuis plusieurs mandats, la commune de Châtillon a initié des actions dans le domaine de l'environnement ; son engagement dans la démarche de développement durable, labellisée

Agenda 21 2015-2018, a permis d'élargir la préoccupation environnementale à un nombre significatif de réalisations.

Nous n'évoquerons dans le cadre du présent atlas que les actions qui à court, moyen ou long terme participent au renforcement de la biodiversité et font donc partie essentiellement du volet environnement.

La démarche Agenda 21 est constituée de trois axes stratégiques : « Un village accueillant et solidaire », « Un village éco-responsable » et « Un village mobilisé pour la biodiversité et la sauvegarde des ressources ». Les engagements pour l'environnement concernent surtout le 3ème axe de l'agenda 21, bien que les deux premiers comprennent également des actions pour la biodiversité.

Notons que les différentes réalisations qui vont être déclinées impliquent un nombre important d'acteurs : des élus, des habitants, des associations communales et extra-communales, des syndicats de rivière...

Objectif 1 : gérer l'espace pour améliorer le bien-être quotidien.

- **Créer des jardins de poche dans le village historique** dans des recoins et lieux délaissés en choisissant des végétaux adaptés, supportant la sécheresse et permettant pour certains d'entre eux, notamment les plantes aromatiques, d'attirer les insectes.
- **Aménager des espaces facilitant l'accès à la rivière et valorisant son intérêt patrimonial de proximité** : Réalisation sous l'égide du syndicat de rivière Azergues, de la commune, du Groupement Agricole des Exploitations en Commun (GAEC) de Presle et des jeunes de la Maison Familiale et Rurale (MFR) de Chessy, de l'aménagement en pente douce d'une rive de l'Azergues en aval immédiat du pont, prolongeant une aire de pique-nique dont l'équipement est renforcé, les enfants pouvant accéder sans danger à l'eau ; en période d'étiage, des groupes d'élèves encadrés peuvent découvrir la faune d'un cours d'eau. La rive remaniée a fait l'objet d'une intervention avec une technique du génie végétal : le renforcement du pied de talus au moyen de branches de saule tressées donnant naissance à des rejets.
- **Réaménager la route de la vallée** : dans le cadre de modifications de la configuration de la rue principale du village (problématique d'excès de vitesse, de nuisances sonores, d'insécurité pour les riverains et piétons), des plantations de végétaux, allant de plantes herbacées à fleurs à des arbres et arbustes, ont été assurées par la commune et par les riverains, améliorant l'aspect visuel et rendant le cadre de vie plus agréable ; de plus ces plantes attireront probablement des insectes.
- **Renforcer le soutien aux associations et aux actions de la médiathèque** : la médiathèque, service municipal, joue un rôle important de support d'actions, de transmissions et de sensibilisation au sujet de thématiques concernant l'environnement, en ciblant tout le public ou spécifiquement les enfants des écoles.
 - *Exposition* à la médiathèque « Objectif zéro pesticides » en lien avec les Jardiniales de l'association Mines-de-Liens.

- *Exposition* à la médiathèque de panneaux, prêt du Département, sur le développement durable.
- *Participation au projet commun* « En quête de sens » : projection du film de Nathanaël Coste et Marc de la Ménardière suivie d'ateliers de discussions, organisée par le « Collectif Beaujolais des Pierres dorées - Vallée d'Azergues » qui réunit des citoyens, des mairies Agenda 21, des associations et des bibliothèques souhaitant agir pour le développement durable et le bien-être. Rôle de la médiathèque : communication autour de la projection, création d'une bibliographie, documents mis à disposition à la médiathèque.
- *Cycle autour des abeilles* : 7 accueils de classes du CP au CM2 assurés par les bibliothécaires et Pierre Louvet, pathologiste apicole et apiculteur.
 - Animations en TAP (temps d'activité périscolaire pour GS-CP).
 - Heure du conte autour du jardin par Romarine (groupe de conteurs). 40 enfants.
 - Rencontre tout public avec Pierre Louvet. 45 personnes.
- *Cycle autour de l'eau* : 8 accueils de classes du CP au CM2 : 4 animés par les bibliothécaires, 4 avec Thibault Richard technicien du Syndicat de rivières Azergues et une sortie de terrain sur l'écosystème aquatique par France Nature Environnement (FNE) Rhône rémunéré par le Syribt (syndicat de rivière Brévenne-Turdine).
 - Rencontre avec Thibault Richard, « La mare elle assure » (Affiche par atelier TAP BD de Fabrice Matray). 16 personnes.
 - Réalisation d'une mare par le syndicat de rivière avec l'aide technique des jeunes de la MFR de Chessy et participation financière de la commune. Les élèves de l'école élémentaire ont assisté sur le terrain à la création de la mare, participant à la phase de creusement en tassant la terre du fond du trou.
 - Exposition de photos prises dans l'environnement de l'Azergues, prêtée par le Syndicat de rivière Azergues.
- *Cycle autour des oiseaux* :
 - Accueils de classes.
 - Soirée contes sur les oiseaux avec « Les Fygues à Vériel ».
 - Conférence « Oiseaux des parcs et jardins » par Jean-Claude Dubois et Jean-Paul Rulleau, naturalistes.
 - Spectacle danse hip hop « L'envol » avec le secteur « jeunes » de Cap Générations.
- ***Soutenir et faciliter la réalisation des « Jardiniales », salon du jardinage, de l'association Mines-de-Liens***: cette manifestation est une journée autour du jardin allant du troc de plantes et de semences (une certaine promotion de la « biodiversité cultivée ») à la sensibilisation des jardiniers amateurs aux pratiques de jardinage respectueuses de l'environnement, en passant par des animations autour des gestes en faveur de la biodiversité et de la vie du sol (construction de nichoirs, de composteurs, d'hôtels à insectes...).

- **Créer un jardin ludique et de découverte pour la petite-enfance du secteur passerelle et de la maternelle** : plantation d'une double haie d'arbustes dans un petit parc destiné à la petite enfance (école et garderie) et installation des « Carrés jardinés des sens ».
- **Sensibiliser les jeunes au développement durable** : la commune participe aux projets et aux frais engagés à l'école maternelle, à l'école primaire, au collège et au centre social (voir [page 69](#)).

Objectif 2 : enrayer la diminution de la biodiversité

- **Limiter les plantes invasives**

Depuis 2003, la commune de Châtillon conduit une lutte soutenue contre l'**Ambroisie**. Un groupe constitué de 6 bénévoles et élus désignés comme « référents municipaux ambroisie » assurent toutes les années des actions de sensibilisation et d'information de la population (stand sur le marché, articles de presse, publications dans le bulletin municipal, organisation d'une sortie pour tout public sur le terrain), ainsi que des relevés sur le terrain suivi d'échanges avec les propriétaires de parcelles infestées afin de mettre en action des moyens d'éviter que les plantes fleurissent et montent en graine. Un élu référent intercommunal suit régulièrement des journées d'informations et d'échanges avec les services chargés de la lutte au niveau du Département. Il échange avec les services techniques du Département et le service environnement de la société Vinci (A89) sur l'évolution de la prolifération de la plante aux bords des routes départementales et de l'autoroute. En 2019, à l'initiative des deux référents intercommunaux de Châtillon et Pommiers, une réunion conduite par la chambre agriculture et les représentants des syndicats agricoles a permis d'échanger autour des difficultés d'application de la recommandation de l'arrêté préfectoral rendant obligatoire l'éradication de l'ambroisie.

Des recommandations sont diffusées aux habitants déposant un permis de construire afin qu'ils soient attentifs à ne pas laisser de déblais nus favorisant la colonisation de l'ambroisie.

L'élimination de l'Ambroisie sur les espaces publics fait partie des missions des agents du service techniques.

Annuellement la commune a recours aux brigades vertes pour faucher la **Renouée du Japon** notamment au bord des cours d'eau.

Une tentative d'élimination d'Ailante (arbre qui produit des substances toxiques qui inhibent le développement des autres espèces) sur un secteur envahi par cet arbre, en écorçant partiellement les troncs, ne semble pas avoir eu de résultats probants.

- **Aménager et gérer les espaces verts publics en confortant la biodiversité**

L'élu chargé de la démarche « Jardins de poche », l'élu référent à la voirie, le responsable du service technique et ses agents ont commencé à mettre en place une démarche incluant progressivement les notions fortes de développement durable pour l'entretien de l'espace public ; cette démarche permettra des économies d'eau, la réduction de la fréquence du fauchage à l'aide d'une cartographie et d'une planification des fauchages, l'augmentation du nombre des vivaces dans les espaces verts, le choix d'espèces locales adaptées au sol. Le plan de formation des agents prend en compte cette conception de l'entretien des espaces verts. Cette orientation de la gestion de ces espaces contribuera à augmenter la biodiversité.

- **Améliorer à la connaissance de la biodiversité du territoire communal : réaliser un inventaire de la faune et de la flore**

Certaines des actions sont évoquées et déclinées dans le dossier de la réalisation de l'atlas de la biodiversité communale, objet du présent document : ce sont les actions déclenchées et chapeautées par les deux maîtres d'œuvre de l'atlas.

Citons les actions favorisées par la commune telles que les articles dans les bulletins municipaux faisant appel aux habitants pour répondre à ce que l'on peut appeler une enquête participative pour l'Atlas par diffusion d'une fiche-questionnaire intitulée: « Les colocataires de ma demeure, de mon jardin » à retourner en mairie (voir [annexe](#)). L'organisation et le financement de sorties nature et de conférences tout public (détaillées en [Partie III](#)).

Pour mémoire : en juin 2016, la commune a facilité le déroulement des « 24h naturalistes » organisée par FNE Rhône.

Objectif 3 : sauvegarder les milieux et les ressources des êtres vivants :

- **Sensibiliser les habitants à la démarche « zéro pesticide »**

Dès 2013 la commune a signé la charte « Zéro pesticides » et a initié un certain nombre d'actions variées :

- Achat de matériels pour faciliter le désherbage alternatif.
- Suivi de journées d'informations (élu et agents techniques).
- Accompagnement vers un cimetière sans pesticides : dans le cadre de l'accompagnement technique de la commune par le SYRIBT et avec le soutien financier de l'Agence de l'eau, l'interview d'élus et du responsable des services techniques a permis un rapport de diagnostic et de préconisations rédigé par Lionel Revollat de la maison familiale de l'Ouest Lyonnais.
- Sensibilisation et information des habitants sur l'évolution des mesures de réduction des pesticides :
 - Publication d'articles sur les bulletins municipaux.
 - Expositions de panneaux prêtés par la Fredon aux Jardiniales, à la bibliothèque, sur le marché.
 - Mise en place de panneaux « Commune sans pesticides » aux entrées du village.

- **Favoriser les conditions d'installation de la faune sauvage sur la commune : oiseaux, insectes et chauves-souris**

Outre l'opération collective de *construction de nichoirs, de mangeoires et de gîtes à chauves-souris*, la commune a suggéré aux écoles d'installer des *hôtels à insectes* ; elle en a implanté un dans une plate-bande vers la chapelle.

Elle s'est engagée dans une démarche en cours appelée « *Village refuge pour les chauve-souris* », démarche pilotée par FNE Rhône, et a organisé :

- Une conférence sur les chauves-souris : « Accueillir les chauves-souris : pourquoi ? Comment ? ».

- Le repérage dans le village de sites réels et potentiels où se réfugient des chauves-souris, en sensibilisant et en informant les habitants à proximité, en les conseillant sur les précautions à prendre.
- L'expertise de naturalistes de FNE Rhône en vue d'établir les potentialités d'un ancien réservoir d'eau potable (réservoir des Floquettes), pour favoriser l'installation soit de chauves-souris soit de chouettes effraies, suivie de la rédaction d'un rapport qui préconise des types d'installations différentes suivant l'espèce à favoriser.

Dans un contexte de replantation d'arbres au bord du cours d'eau sur terrain public dans le cadre d'une mesure compensatoire dont devait s'acquitter la SNCF, la commune a accepté la proposition du syndicat de rivière Azergues de suivre les recommandations du Préfet de mise en place de deux *abris à reptiles* sur terrain public (hibernaculum).

- ***Catalyser une stratégie de plantation de haies***

- Lors de l'élaboration du plan d'aménagement foncier obligatoire suite à la mise en service de l'A89, la commune, par son représentant dans les commissions communales et départementales, en accord avec les agriculteurs et les chasseurs, a insisté pour que le linéaire de haies replantées (mesures compensatoires) soit supérieur au linéaire réglementairement prévu (démarche acceptée par la société Vinci).
- La commune a participé financièrement à la plantation d'une haie proposée par un GAEC de maraîchers dans le cadre d'une demande d'autorisation de création d'un étang d'irrigation.
- La commune a négocié un échange de chemin en cul de sac traversant la propriété d'un agriculteur, avec la plantation d'une haie champêtre en tête d'un cône d'eaux de ruissellement dans le secteur en pente du collège.
- La commune a accepté la plantation d'arbres initiée et proposée par le syndicat de rivière Azergues dans le cadre d'une mesure compensatoire dont devait s'acquitter la SNCF en bordure de la rivière Azergues.

- ***Mettre en valeur et préserver le patrimoine aquatique***

Pour mémoire les principales actions :

- Grâce aux interventions des brigades vertes entretenant régulièrement le sentier rivière en particulier pour limiter l'expansion de la renouée du Japon, et à celles des brigades de rivière entretenant la ripisylve, l'approche du cours d'eau Azergues est appréciée par beaucoup de promeneurs. La sensibilisation de ces derniers à ce milieu naturel de proximité en est d'autant plus facilitée.
- De même l'amélioration de la facilité d'accès à la rivière à l'aval immédiat du pont dans le prolongement d'une aire de pique-nique contribue en quelque sorte à la valorisation du milieu aquatique. Depuis sa création, des groupes d'élèves d'écoles autres que celles de Châtillon fréquentent ce lieu, visiblement en support pédagogique.
- Rappelons que la création d'une mare à l'initiative du syndicat de rivière a été facilitée par une participation financière et technique de la commune (intervention du service technique). Ce milieu servira entre autre de support pédagogique aux écoles de Châtillon.

Objectif 4 : conforter des modes de production et de consommation responsable

- **Prendre en compte les critères environnementaux dans les dossiers de marchés publics**

Deux chantiers importants ont pris en compte les critères environnementaux :

- La *restauration du clocher de la chapelle* pour lequel l'appel d'offres aux entreprises indiquait la nécessité d'aménager les abats-son du clocher sur une des façades afin de favoriser l'accès aux éventuelles chauves-souris au détriment des pigeons par la réalisation d'accès type « boîte aux lettres » en haut de l'abat-son sur une des façades. D'autre part l'éclairage intérieur du clocher a été rejeté, et il a été fortement conseillé de réaliser les travaux d'octobre à mars, soit en dehors de la période de reproduction des chauves-souris.
- L'*aménagement de la route de la vallée* comportait dans le cahier des charges, outre l'aspect sécuritaire qui était prioritaire comme objectif, la plantation de végétation à feuilles caduques, à fleurs et d'espèces peu gourmandes en eau.

I/ Méthodologie

A/ Un événement fédérateur et d'un appui précieux : les 24h Naturalistes

Les 24h Naturalistes ont eu lieu les 11 et 12 juin 2016 sur le territoire. Le but de la manifestation, organisée chaque année par FNE Rhône, est de recenser toutes les espèces animales et végétales présentes sur la commune choisie. Pour ce faire, des volontaires naturalistes viennent prospecter l'ensemble du territoire pour une durée de 24h, nuit comprise.

Les 50 bénévoles ayant fait le déplacement cette année ont permis de comptabiliser sur Châtillon un total de 682 espèces, soit :

- pour la flore : 419 espèces dont une vingtaine de mousses ;
- pour la faune : 19 odonates, 88 lépidoptères, 37 orthoptères, 15 mammifères, 53 oiseaux, 2 reptiles et 3 amphibiens.

Une première cartographie des secteurs à enjeux a été réalisée avant l'opération à partir des prospections de terrain du botaniste Thibault Duret. Ce travail a été enrichi par la cartographie des secteurs riches en biodiversité par Pierre Gadiolet, consultant en environnement. Les caractéristiques des différentes zones à enjeux répertoriées ([carte 2](#) et [carte 2bis](#) en annexe) sont disponibles en II.C.

Quatre grandes zones de prospection ont finalement été définies (*Illustration 1 page 15*) et la cartographie a été fournie aux naturalistes le jour de l'événement.

Cette carte préalable a permis de gagner beaucoup de temps et de récolter davantage de données. Les 50 naturalistes se sont répartis par zone en essayant pour chacune d'avoir au moins un spécialiste de chaque grand taxon. Il n'y a pas eu de protocole d'inventaire particulier mis en œuvre. Les observations sont réalisées grâce à la pratique et au sens de l'observation des naturalistes, aidées par l'utilisation des outils habituels : jumelles, longues-vues, loupes de botaniste... Et en parcourant le plus de secteurs et de milieux possibles.

Cette manifestation a permis d'enrichir la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale. Si les résultats ont permis d'apporter une bonne connaissance complémentaire de certains taxons, d'autres taxons ont été complétés par des prospections ultérieures plus poussées.

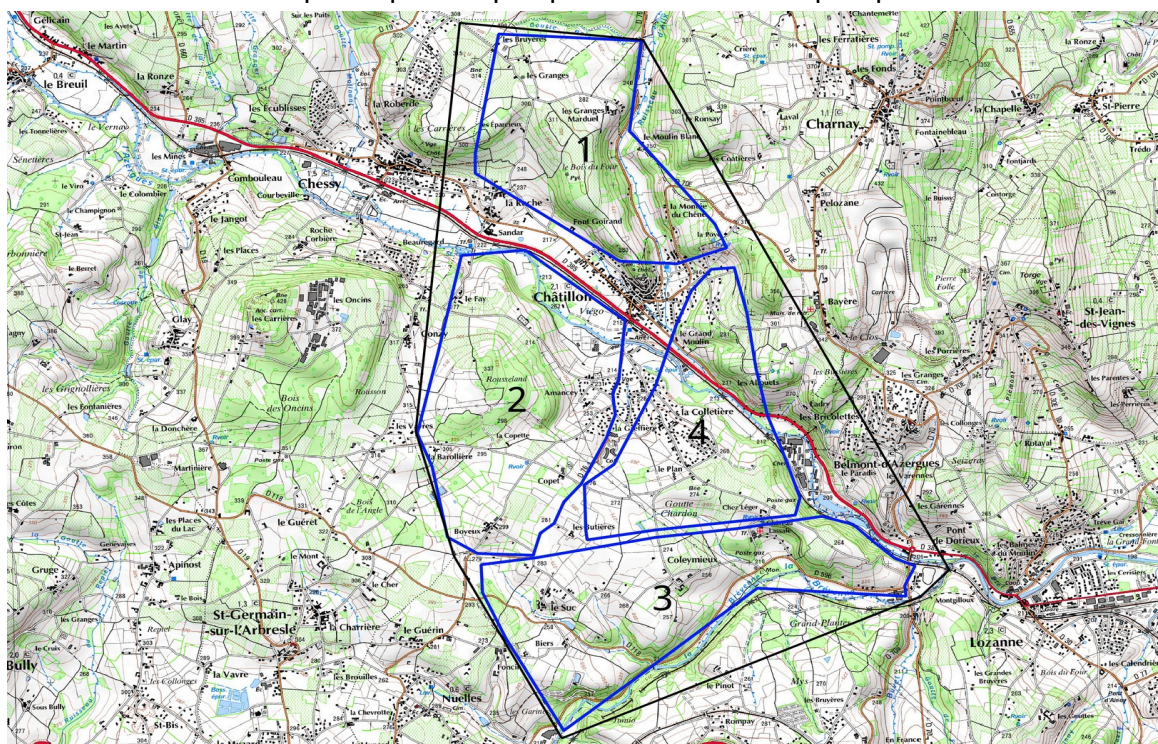


Illustration 1 : Les 4 zones de prospection des 24h Naturalistes

B/ La cartographie des habitats et la flore

1) La cartographie des habitats

L'étude des habitats s'appuie à la fois sur le *Guide ABC de 2014 – S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire* (Paquin & al., 2014) et sur le *Guide méthodologique pour l'inventaire de la flore et la cartographie de la végétation – ABC de 2011* (Dodinet & Dupont, 2011).

Les habitats naturels de Châtillon ont ainsi fait l'objet d'une cartographie ([carte 3](#) et [carte 3bis](#) en annexe) à partir de l'analyse des photos aériennes, du parcours de l'ensemble de la commune et des nombreux relevés floristiques réalisés. Une première cartographie détaillée a été réalisée par deux bénévoles de FNE Rhône : Laure Lenz et Thibault Dérozier, sous la direction du botaniste Marc Philippe. Cette cartographie a été complétée et les habitats les plus patrimoniaux ont fait l'objet de relevés phytosociologiques par Didier Rousse (FNE Rhône). L'objectif de ces relevés a été la caractérisation des types de végétation présents sur la commune.

Des transects de végétation (détermination des espèces et des groupes phytosociologiques le long d'un linéaire) ont ainsi été réalisés pour les principaux habitats caractéristiques et remarquables. Plusieurs transects concernent les pelouses sèches du secteur de Font Goirand, qui présente de vastes pelouses et prairies en sommet de versant, et une mosaïque de fruticées (milieux constitués principalement d'arbrisseaux et d'arbustes) et pelouses en cours de fermeture à flanc de versant. Des transects ont également été réalisés en milieu forestier sur différents types de boisements (chênaie-frênaie, chênaie à buis), et sur une prairie humide du secteur de la Barollière. Ces relevés de végétation (voir Annexes [page 75](#)) sont repérés sur la carte des habitats ([carte 3](#) et [carte 3bis](#)).

Les principaux habitats naturels sont caractérisés et transcrits suivant le manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne EUNIS (*Louvet & al., 2013*) et la nomenclature CORINE Biotope pour la cartographie SIG (*Bissardon & al., 1997*).

Le référentiel des habitats naturels pour la région : le Catalogue des végétations de Rhône-Alpes v1.0 (*Culat & al., 2016*) réalisé par les Conservatoires botaniques nationaux Alpin et du Massif central, a permis de préciser ces informations.

2) La flore

a. La flore vasculaire

La flore sauvage a fait l'objet d'un très important effort de prospection au cours de l'année 2016, de mars à juillet, durant laquelle de multiples relevés ont été effectués par Thibault Duret.

En outre, sept botanistes ont contribué à l'inventaire de la flore châtilloise lors des 24h Naturalistes.

Ils ont prospecté sept sites :

- dans la zone Nord : les sites le Bois du Four, Font Goirand et les Bruyères. Cette partie nord abrite les milieux les plus riches, notamment les pelouses sèches.
- dans la zone Sud : Château Lassale, Pont de Dorieux, Rousseland, la Barollière et la Colletière. Les milieux sont globalement un peu moins favorables qu'au nord (boisement, prairie...).

Des prospections complémentaires ont eu lieu en 2017 et 2018 pour qualifier certains habitats naturels.

On précisera que les inventaires sont réalisés en parcourant les secteurs les plus favorables et les plus typiques de chaque milieu aux périodes adaptées aux types de végétation potentielle, en mettant l'accent sur la recherche d'éventuelles espèces remarquables.

Flora Gallica (*Tison & Foucault, 2014*) a été le principal ouvrage de référence utilisé. Au niveau régional, le Catalogue de la flore vasculaire de la région Rhône-Alpes (*CBNA & CBNMC, 2011*) réalisé par le Conservatoire Botanique National (CBN) Alpin et du Massif Central en mai 2011 a été utilisé. Ce catalogue précise le statut d'indigénat et la rareté des taxons de la région et a constitué la première phase de la révision de la liste rouge de la flore en Rhône-Alpes.

Au niveau local, l'Atlas de la flore vasculaire de la Loire et du Rhône (*CBNMC, 2013*) édité par le Conservatoire Botanique du Massif Central en novembre 2013 a été utilisé ; les indications sur la rareté des espèces en sont issues.

La base de données flore Chloris du Conservatoire botanique national du Massif central ainsi que la plate-forme d'échanges du pôle Flore Habitats de l'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes, gérée par les CBN Alpin et du Massif Central ont été consultées. Ces bases de données permettent de connaître l'historique des espèces observées sur un secteur et la source de ces données.

b. Les bryophytes

La bryoflore de la commune de Châtillon a été étudiée lors de quatre sorties d'une demi-journée

chacune encadrée par l'Université de Lyon. Il n'existe actuellement pas d'étude départementale du point de vue de la bryoflore. Ces inventaires ont donc été, outre leur utilité pour l'ABC de Châtillon, l'occasion de rassembler quelques données rhodaniennes dans le secteur de la basse-vallée de l'Azergues.

C/ Les inventaires faunistiques

1) Les vertébrés

a. Les oiseaux

Un nombre important de données provient de la contribution spontanée des habitants de Châtillon d'Azergues qui ont fait remonter leurs observations à la Mairie au fil de la démarche. Nombre de ces observations ont été faites autour des mangeoires aménagées dans les jardins particuliers. Pour les espèces classées « gibier » et « susceptibles d'occasionner des dégâts », des données issues des tableaux de chasse et des carnets de piégeage ont aimablement été communiquées par la société de chasse de Châtillon et la fédération des chasseurs du Rhône.

Les 24h naturalistes organisées les 11 et 12 juin 2016 par les naturalistes de FNE Rhône ont également fourni de nombreuses données. Deux sorties publiques ont également été encadrées par Bruno De Granges, salarié de la Fédération Départementale des Chasseurs du Rhône et de la Métropole de Lyon (FDCRML).

Pierre Gadiolet a aussi noté les espèces contactées de façon fortuite au cours de ses prospections non ciblées de terrain. La détermination de la plupart des espèces s'est faite par contact visuel mais quelques-unes l'ont été à l'écoute. La détermination spécifique de certains rapaces diurnes été réalisée ou confirmée par Olivier Iborra, ornithologue et professeur à l'IET (Institut d'Etudes Technologiques).

b. Les mammifères

De part leurs différences de tailles, de comportement... les mammifères sont étudiés selon des protocoles différents avec un cortège de moyens techniques. Le choix a été fait de scinder ce taxon en trois groupes : les espèces de la grande et moyenne faune, les chauves-souris et les micro-mammifères.

→ La grande et moyenne faune

Quelques données proviennent de la contribution spontanée des habitants de Châtillon d'Azergues qui ont fait remonter leurs observations à la Mairie au fil de la démarche. Des données ont été communiquées par la société de chasse de Châtillon et la fédération des chasseurs du Rhône. Charles et Françoise Bornard ont également placé un piège photographique à la gueule d'entrée de terrier de blaireaux. Les 24h naturalistes organisées les 11 et 12 juin 2016 par les naturalistes de FNE Rhône ont également fourni quelques données.

Pierre Gadiolet a noté les espèces contactées de façon fortuite au cours de ses prospections non ciblées de terrain ainsi que les traces et indices relevés sur le terrain (cadavres, empreintes, fécès, poils...). Il a également placé un piège photographique sur des coulées repérées en différents points du territoire. 9 sessions photographiques de 24 à 72h ont ainsi été réalisées sur la durée de la démarche.

La détermination des espèces sujettes à confusion a été réalisée ou confirmée par Daniel Ariagno, naturaliste spécialisé dans le groupe des mammifères.

→ Les micro-mammifères

Sous le vocable des micro-mammifères, sont réunies toutes les espèces égales ou plus petites en taille que le Hérisson commun. Il existe plusieurs méthodes d'inventaire des micro-mammifères :

- Le piégeage non vulnérant d'animaux vivants ;
- La récupération d'animaux morts (cadavre sur les voiries, capture par les animaux domestiques comme le chat) ;
- L'analyse des pelotes de régurgitation des oiseaux de proies, méthode la plus répandue et utilisée pour cet inventaire.

Les pelotes de l'Effraie des clochers (*Tyto alba*) sont les plus recherchées. L'alimentation de l'espèce est variée et ses pelotes luisantes et vernissées se conservent plus longtemps que celles d'autres oiseaux nocturnes. On les trouve parfois en grand nombre sous ses lieux de repos ou de couvain. Chaque pelote peut contenir les restes osseux de plusieurs micro-mammifères. Généralement, la détermination des espèces se fait sur la dentition, spécifique à chaque espèce. Un appel auprès des habitants a permis de recueillir quatre lots de pelotes en 2017. Elles proviennent de la moitié sud de la commune, géologiquement sur sol « acide », aux lieux-dits :

- Biers
- Colletière
- Le Suc
- Parc du Château Lassale

Leur contenu a notamment été décortiqué à l'occasion des séances participatives d'initiation à l'analyse des pelotes, organisées par le Réseau Départemental de Biodiversité et animées par des bénévoles de FNE Rhône. Durant l'hiver 2019-2020 une pelote de réjection de Grand Duc (13cm x 4cm) a été récupérée dans le parc à proximité du Château.

L'analyse des restes de noisettes grignotées est une autre technique de détermination des micromammifères présents sur un territoire. Les traces laissées par les dents peuvent en effet prendre une forme caractéristique. Un lot de restes de noisettes a ainsi été ramassé et analysé dans le cadre de l'ABC.

Il est également possible de chercher des nids du Rat des moissons (*Micromys minutus*). Accrochés entre 50cm et 1m du sol, ils sont construits en entrelaçant les feuilles et les tiges de l'habitat.

→ Les chiroptères

Deux méthodes sont couramment utilisées pour les inventaires chauve-souris, la détection ultrasons et la capture au filet.

La capture et la détection sont deux méthodes de prospection complémentaires : la détection permet de récolter des données fiables sur 2/3 des espèces présentes dans la région, cependant la connaissance actuelle ne permet pas toujours une détermination jusqu'à l'espèce pour le 1/3 restant, contrairement à la capture. D'autre part, la capture avec les individus en main permet de récolter des données de reproduction, informations nécessaires à une bonne connaissance du statut d'une espèce localement.

La méthode de détection acoustique consiste à « écouter » et enregistrer les cris d'écholocation des chauves-souris. Munis d'un détecteur ultra-sons à expansion de temps (Peterson D240X), les sons sont enregistrés sur un enregistreur numérique pour être analysés par la suite à l'aide d'un logiciel informatique (Bat sound).

Une seconde technique d'inventaire consiste à tendre des filets japonais sur des lieux de passages supposés des chauves-souris. Cette méthode est directement inspirée de la méthode utilisée par les ornithologues. Des filets à maille fine sont tendus entre des perches dans des endroits stratégiques : route de vol, zone de chasse, sortie de gîte... Le choix des emplacements des filets est contraint par le milieu, puisqu'il faut chercher à intégrer le filet dans le paysage (par exemple entre des bosquets, sous une voûte arbustive). Ainsi, les points d'eau, rivières et allées forestières sont généralement recherchés pour réaliser les séances de captures. Les filets sont ouverts à la nuit tombante, puis contrôlés lors de tournées régulières (toutes les 10-15 minutes).

Les données chiroptères proviennent essentiellement de l'équipe salariée et des bénévoles FNE Rhône. Lors des 24h Naturalistes, les efforts de prospection se sont concentrés au niveau du Château Lassale. La zone humide compensatoire des Vavres a quant à elle fait l'objet d'un suivi chiroptère par FNE Rhône jusqu'en 2015. L'ancien réservoir de Copet et celui de la Poye, tous deux propriété de FNE Rhône, font l'objet de suivis occasionnels depuis leur acquisition.

c. Les amphibiens et reptiles

Un certain nombre de données provient de la contribution spontanée des habitants de Châtillon d'Azergues qui ont fait remonter leurs observations à la Mairie au fil de la démarche. Des observations ont également été faites lors des sorties nature organisées par la commune ou de la visite de 3 jardins de particuliers qui nous ont ouvert leurs portes pour un inventaire naturaliste partagé, le 15 juin 2018.

Les 24h naturalistes organisées les 11 et 12 juin 2016 par les naturalistes de FNE Rhône ont également fourni quelques données.

Le Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (G.H.R.A.) a également organisé le 22 avril 2018 une journée de prospection ciblée sur le groupe des reptiles. 25 naturalistes herpétologues ont participé à cette journée au cours de laquelle divers sites a priori favorables ont été visités. Cette sortie a fait l'objet d'un compte-rendu.

Pierre Gadiolet a conduit sur la période allant de la mi-février à fin avril 2018 une recherche ciblée des amphibiens dans des mares et autres biotopes jugés favorables du territoire communal. Il a également noté les espèces contactées de façon fortuite au cours de ses prospections non ciblées de terrain. En ce qui concerne les reptiles, il a par ailleurs, sur la période d'octobre 2017 à la 1ère décennie d'avril 2018, posé 11 plaques abris (*Illustration 2*) en différents points jugés favorables du territoire



Illustration 2 : Plaque reptile - © Antoine Ruault

communal. Celles-ci ont été visitées à plusieurs reprises au cours du printemps et à la fin d'été 2018, sans résultat positif. Diverses hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet échec : exposition trop ombragée de certaines plaques implantées en lisière de fourrés, mise en place trop tardive dans la saison, fréquence de visite insuffisante ou à des horaires inappropriés...

d. Les poissons et décapodes

Les données relatives aux poissons et décapodes sont issues des pêches électriques respectivement réalisées par le Syndicat Mixte pour le Réaménagement de la Plaine des Chères et de l'Azergues (SMRPCA) dans l'Azergues et le ruisseau d'Alix, d'une part, et par la Fédération de Pêche du Rhône pour le compte du Syndicat de Rivière Brévenne-Turdine (SYRIBT) dans la Brévenne, d'autre part.

Le SMRPCA a réalisé ses pêches :

- le 07 juillet 2016 dans le ruisseau d'Alix (3 stations) et sa résurgence la Font Goirand (1 station) ;
- le 07 septembre 2018 dans l'Azergues (5 stations).

2) Les invertébrés

a. Les arachnides

Contrairement à la plupart des groupes, aucun site interactif de collecte et de restitution de données naturalistes n'est dédié aux arachnides sur le département du Rhône, ce qui explique qu'aucune donnée n'ait à notre connaissance été révélée par l'état initial.

L'effort de prospection s'est principalement concentré sur les 24h Naturalistes, au niveau du lieu-dit Les Bruyères. À l'aide de filets, les naturalistes ont pu prélever les arachnides présents dans la végétation puis les ont identifiés sur place. Ils ont ainsi pu procéder à l'identification des espèces les plus massives directement dans leur habitat. Aucun individu n'a été sacrifié pour permettre une identification ultérieure avec du matériel de précision (loupe binoculaire), méthode généralement employée pour les espèces de très petite taille, ce qui explique le nombre relativement faible d'espèces recensées comme nous le verrons plus tard.

b. Les mollusques

Pierre Gadiolet a conduit au cours de l'année 2018 trois sorties de terrain plus particulièrement ciblées sur les mollusques. La détermination spécifique s'est faite sur le terrain pour les plus grosses espèces et au bureau, par observation à la loupe binoculaire, pour les plus petites espèces qui ont ensuite été relâchées dans la nature.

c. Les lépidoptères (papillons)

→ Les rhopalocères (papillons de jour)

Quelques données proviennent de la contribution spontanée des habitants de Châtillon d'Azergues qui ont fait remonter leurs observations à la Mairie au fil de la démarche. Des observations ont

également été faites lors des sorties nature organisées par la commune ou de la visite de 3 jardins de particuliers qui nous ont ouvert leurs portes pour un inventaire naturaliste partagé, le 15 juin 2018.

Les 24h naturalistes organisées les 11 et 12 juin 2016 par les naturalistes de FNE Rhône ont fourni de nombreuses données.

Pierre Gadiolet a conduit au cours de la démarche des recherches plus particulièrement ciblées sur les insectes, dont les lépidoptères rhopalocères. Il a également noté les espèces contactées de façon fortuite au cours de ses prospections non ciblées de terrain. La détermination spécifique s'est faite au bureau à partir de photographies prises au téléobjectif. Aucun individu n'a donc été sacrifié ou endommagé par une capture au filet. La détermination des espèces sujettes à confusion a été réalisée ou confirmée par Timothy Cowles, naturaliste spécialiste des papillons.

→ Les hétérocères (papillons de nuit)

L'inventaire des hétérocères se fait principalement de nuit grâce à des systèmes d'attraction lumineux. Il existe deux systèmes différents qui ont été utilisés lors de l'ABC : le premier est composé d'une lampe qui éclaire un drap tendu entre deux arbres, le deuxième est une pyramide placée sur le sol qui renferme des leds.

Les prospections de 2016 ont eu lieu sous l'égide de Bernard Barc et Myriam Poncet, spécialistes des hétérocères de l'association Les Naturalistes Rhodaniens, association fédérée à FNE Rhône. Elles se sont réparties sur cinq sites aux biotopes variés :

- Coleymieux, un hameau isolé doté d'un verger et entouré de cultures intensives ;
- Le lieu-dit le Grand Moulin, une vigne abandonnée à proximité d'une buxaie ;
- Le château Lassale, un site bâti abandonné avec des friches ;
- Le lieu-dit le Suc, intéressant pour son bois de chênes ;
- La Station d'épuration, en bord d'Azergues au sud de la buxaie du Grand Moulin.

Les sites de Coleymieux, du Grand Moulin et du Château Lassale ont été prospectés pendant les 24h naturalistes. Le Suc et la station d'épuration ont été visités à des dates plus tardives, en juillet-août. Réalisées entre mi-juin et fin août, les prospections de l'année 2016 n'ont pas permis de contacter les nombreuses espèces dont la période de vol est plus précoce (de mars à mai) ou plus tardive (de septembre à novembre). Ce biais a été en partie corrigé par le plan de prospection 2017 : six prospections nocturnes ont été menées entre le 9 avril et le 16 octobre, cette fois en milieu pavillonnaire, à l'est du village sur les routes de Charnay et de Bayère. Les habitants qui ont ouvert la porte de leur jardin en garde un souvenir inoubliable.

d. Les odonates (libellules)

Concernant les Odonates, les données ont été majoritairement acquises dans le cadre des suivis menés par FNE Rhône, sur plusieurs années, des mesures compensatoires mises en place par Vinci pour la construction de l'A89 (zone humide du lieu-dit Les Vavres, grande mare du lieu-dit La Barollière...). Pour l'état initial, les données issues du Groupe Sympetrum ont été consultées. Sympetrum est une association loi 1901 qui a pour objectifs l'étude et la protection des Libellules (Odonates) et de leur biotope, plus particulièrement dans la région Rhône-Alpes et Dauphiné.

e. Les coléoptères (scarabées...)

Un certain nombre de données proviennent de la contribution spontanée des habitants de Châtillon d'Azergues qui ont fait remonter leurs observations à la Mairie au fil de la démarche. Des observations ont également été faites lors des sorties nature organisées par la commune ou de la visite de 3 jardins de particuliers qui nous ont ouvert leurs portes pour un inventaire naturaliste partagé, le 15 juin 2018.

Les 24h naturalistes organisées les 11 et 12 juin 2016 par les naturalistes de FNE Rhône ont fourni quelques données.

Pierre Gadiolet a conduit au cours de la démarche des recherches plus particulièrement ciblées sur les insectes, dont les coléoptères. Il a également noté les espèces contactées de façon fortuite au cours de ses prospections non ciblées de terrain. La détermination spécifique s'est faite au bureau à partir de photographies prises au téléobjectif pour les plus grosses espèces et par observation à la loupe binoculaire à partir d'individus sacrifiés pour les plus petites espèces. La détermination des espèces sujettes à confusion a été confirmée par Yann Vasseur.

f. Les orthoptères (criquets, grillons, sauterelles...)

Les Orthoptères sont un petit groupe d'insectes comprenant les criquets, les sauterelles et les grillons. Ils ont pour caractéristiques des pattes postérieures bien développées leur permettant de se déplacer par saut et leur capacité à émettre des sons (pour leur majorité) en frottant leurs ailes, dénommés « stridulations ». Ils ont un cycle de vie principalement annuel et sont adultes dans le courant de l'été. Il est nécessaire d'attendre le stade adulte pour éviter toute erreur de détermination, les individus juvéniles ne présentant pas ou peu les caractères discriminants.

Ils vivent généralement dans les milieux ouverts (*Illustration 3*) comme les prairies, pelouses sèches ou encore lisières forestières. Certaines espèces sont peu exigeantes et sont observables sur plusieurs types de milieux. En revanche, d'autres sont plus strictes et ne survivent que dans des milieux bien spécifiques. L'analyse des relevés des inventaires permet d'évaluer la valeur écologique d'un site.



Illustration 3: Milieu ouvert - © D. Rousse

Pour déterminer les orthoptères, plusieurs moyens s'offrent à nous. Ces techniques ont été utilisées en 2016 sur Châtillon :

- Par observation visuelle, le plus souvent en capturant l'insecte avec un filet fauchoir et en le prenant en main. Les caractères discriminants sont observés directement à l'œil nu, souvent en s'aidant d'une loupe x10. Plus rarement, l'animal est sacrifié en le mettant dans un bocal avec du cyanure et déterminé chez soi à l'aide d'une loupe binoculaire (de x20 à x40 dans notre cas) à l'instar des arachnides et autres insectes de très petite taille. Il est

également possible d'utiliser un parapluie japonais, cadre rigide sur lequel est fixé une toile. Il est utile pour les espèces arboricoles (espèces habitant les lisières forestières). Le parapluie japonais est disposé à plat, en réception sous une frondaison, et les branches sont tapées à l'aide d'un bâton. Les insectes tombent dans le parapluie et sont récupérés à la main puis déterminés en appliquant les méthodes utilisées pour le filet fauchoir.

- Par observation auditive, en écoutant les stridulations lors des relevés. Chaque espèce produit un son qui lui est propre. Avec l'habitude, on peut déterminer directement, uniquement à l'oreille. Certaines espèces strident de jour, d'autres de nuit, obligeant l'observateur à réaliser des relevés nocturnes. Le volume sonore des stridulations est variable : certaines espèces sont parfaitement audibles à l'oreille, d'autres chantent dans les ultra-sons (fréquences supérieures aux capacités de l'oreille humaine) nécessitant l'utilisation d'un appareil spécifique, amplifiant le son en le rendant audible. Cet appareil est dénommé « batbox » dans le jargon des naturalistes, car utilisé initialement pour l'écoute des chauves-souris (« bat » signifiant chauve-souris en anglais).

L'examen des publications locales n'a pas permis de lister d'espèces sur la commune. Le site interactif de collecte et de restitution de données naturalistes de la LPO, « Faune-Rhône », a quant à lui fourni 4 données antérieures à la réalisation de l'ABC, dont une recueillie deux jours avant la prospection. Ces espèces sont la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*), le Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*), la Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoptera*) et la Grande Sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*).

Concernant la phase de terrain, parallèlement aux 24h Naturalistes, trois passages ont été réalisés dans l'année par Jean-François Thomas, botaniste et spécialiste des orthoptères, et Thibault Duret. Ce dernier a mené, conjointement à l'étude orthoptère, l'étude botanique de l'ABC dès le printemps. Son travail a permis de retenir une série de sites potentiellement intéressants. Les deux spécialistes bénévoles ont eu l'occasion d'échanger ou d'obtenir des informations par Édouard Ribatto ou Philippe Durbin, deux collègues naturalistes.

Un premier passage assez rapide (quelques heures) a été effectué fin juin 2016. Il visait à noter les espèces précoces, soit essentiellement le genre *Tetrix*. Une nocturne a également été réalisée ce jour dans le cadre d'une recherche spécifique de deux espèces précoces : la Courtilière commune (*Gryllotalpa gryllotalpa*) et la Barbitiste des Pyrénées (*Isophya pyreneae*). Les deux passages autres ont été effectués à la période estivale, début et fin août 2016, période où un maximum d'espèces est observable au stade adulte. Les conditions météorologiques particulièrement fraîches du mois de juin ont considérablement ralenti le cycle de ces insectes. Le premier passage estival début août a donc été impacté par une présence importante d'individus juvéniles sur lesquels il n'était pas possible de mettre de noms.

Afin de dresser l'inventaire le plus exhaustif possible, les entomologistes sont passés sur des sites aux écologies les plus variées, sachant que les orthoptères apprécient les milieux ouverts. Les principaux sites sont :

- Un complexe de petites pelouses sèches au lieu-dit Le Grand-Moulin ;
- La grande prairie dominant la départementale D385 au lieu-dit Les Allouets ;
- Les prairies fauchées et cultures au lieu-dit de Font Goirand ;
- Les prairies humides au nord de l'A89 au lieu-dit de La Barollière ;
- Les bords d'Azergues et pâtures au lieu-dit Viégo ;
- Les bords de la Brévenne au sud-ouest du lieu-dit Le Suc.

À ces sites se sont ajoutés des sites complémentaires prospectés plus rapidement, pour tenter de trouver des espèces supplémentaires.

g. Les invertébrés aquatiques

Le terme « invertébrés aquatiques » s'applique aux invertébrés benthiques colonisant la surface et les premiers centimètres des sédiments immergés des cours d'eau (benthos) et dont la taille est supérieure ou égale à 500 µm (macro-invertébrés).

L'inventaire des invertébrés aquatiques est issu d'une compilation de données tirées de diverses études de suivi de la qualité des cours d'eau réalisées par le Conseil Général du Rhône et/ou les syndicats de rivières Azergues et Brévenne-Turdine. Les données les plus récentes remontent ainsi à 2010. Aucune nouvelle investigation de terrain n'a été effectuée sur ce groupe d'espèces dans le cadre de la réalisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale, hormis celle ayant conduit à la découverte des *Nymphargus* (cf. chapitre correspondant).

Le protocole utilisé par les divers bureaux d'études en charge des prélèvements d'invertébrés est celui de l'Indice Biologique Global Normalisé (IBGN) ou relève d'une méthodologie directement dérivée : emploi d'un filet surber à maille de 500 µm, au moins 6 prélèvements dans chaque station (3 en faciès lotique, milieux dont l'eau est courante comme les rivières et ruisseaux – 3 en faciès lentique, milieux dont l'eau est stagnante comme les mares et plans d'eau) effectués dans les habitats les plus biogènes (bryophytes en priorité, puis spermaphytes, éléments organiques grossiers, sédiments minéraux de grande taille...).

Les principaux ouvrages de détermination utilisés sont le livre *Invertébrés d'eau douce : systématiques, biologie et écologie* (Tachet & al., 2000) et la collection d'ouvrages de détermination pratique à la systématique des organismes des eaux continentales françaises édités par l'Association Française de Limnologie (*Association Française Limnologie, 1981-2012*).

h. Les autres insectes

Les données relatives aux autres groupes d'insectes proviennent à la fois de la contribution spontanée des habitants de Châtillon d'Azergues qui ont fait remonter leurs observations et des contacts réalisés par Pierre Gadiolet au cours de ses prospections de terrain.

III/ Les Résultats d'inventaires

A/ La flore

1) L'inventaire à l'échelle des espèces

[\(Retour Espèces invasives\)](#)

a. La flore vasculaire

Les efforts des botanistes lors des 24h Naturalistes ont permis de collecter 796 données et de déterminer 419 espèces et sous-espèces ([liste complète](#) en annexe). Cette manifestation a permis de retrouver des plantes non revues depuis des dizaines d'années, des résultats positifs compte tenu de l'évolution des milieux sur Châtillon et l'aménagement de son territoire. On notera enfin

que quelques plantes n'avaient jusqu'alors jamais été observées sur la commune et que certaines sont rarissimes sur le département.

Ci-après, sont présentées par type de milieux les espèces remarquables et/ou présentant un intérêt floristique et/ou protégées :

- **Les espèces remarquables des pelouses sèches**

La **Luzerne orbiculaire** (*Medicago orbicularis*, *Illustration 4*) n'avait plus été observée depuis 1899 sur Châtillon. Cette légumineuse a la particularité de former des gousses en forme de disque à spirales aplaties. Elle a été notée récemment sur 6 des 300 communes du Rhône mais demeure une espèce sous-observée.



Illustration 4 : Luzerne orbiculaire - © Thibault Duret

La **Luzerne de Montpellier** (*Medicago monspeliaca*) n'avait plus été observée depuis 1882 sur la commune. Cette espèce remarquable a servi de référence lors de la révision des Zones Naturelles d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) en Rhône-Alpes.

La **Gesse à graines rondes** (*Lathyrus sphaericus*) n'a été observée que sur 10 communes du département au cours des 50 dernières années. Elle fait partie des espèces protégées de l'ancienne région Auvergne. Cette espèce remarquable a servi de référence lors de la révision des ZNIEFF en Rhône-Alpes.

La **Vesce de Hongrie** (*Vicia pannonica*) est connue dans seulement 11 communes du Rhône et a été observée pour la première fois sur le territoire communal. Ses fleurs sont violacées, veinées de pourpre, l'étendard et le calice velus.

L'**Alysson à calices persistants** (*Alyssum alyssoides*) n'avait jamais été observée auparavant sur Châtillon. Elle est présente sur 4 communes au nord du Rhône.

Le **Lin à feuilles menues** (*Linum tenuifolium*) n'avait plus été observé depuis 1875 sur la commune. Il est par ailleurs présent dans 11 communes du département.

La **Laïche tomenteuse** (*Carex tomentosa*) n'avait plus été observée depuis 1875 elle non plus. Elle est quasi absente du Rhône, exceptés le Val de Saône et le sud de la Vallée du Rhône. Elle se reconnaît à ses épis courts, portant des gaines fermées verdâtres recouvertes d'une abondante pilosité.

La **Phalangère à fleur de lis** (*Anthericum liliago*, *Illustration 5*). Quelques pieds de cette belle fleur ont été observés au sommet du front de taille d'une ancienne carrière dans le secteur des Allouets (P. Gadiolet).

- Les espèces remarquables des formations humides et mares

La **Renoncule peltée** (*Ranunculus peltatus*) est une espèce nouvellement inventoriée sur Châtillon. Elle est recensée dans 6 communes du département uniquement.

Le **Callitriche pédonculé** (*Callitriche brutia*) a été repérée sur la commune. Elle est présente dans 12 communes du Rhône. Les tiges de cette plante aquatique se développent sous l'eau et, quand elles atteignent la surface, produisent des rosettes caractéristiques de petites feuilles reliées au pied-mère par une tige filiforme flottante.



Illustration 5 : Phalangère à fleur de lis - © Didier Rousse

Le **Trèfle jaunâtre** (*Trifolium ochroleucon*) a été référencé bien qu'il soit en forte régression dans le département. Cette espèce remarquable a servi de référence lors de la révision des ZNIEFF en Rhône-Alpes.

Le **Silaüs des prés** (*Silaum silaus*) est absent du nord du département, excepté le Val de Saône. Cette plante vivace fait partie de la famille des Apiacées, notamment caractérisées par leur inflorescence constituée de petites fleurs groupées qui forment une coupole. Cette espèce remarquable a servi de référence lors de la révision des ZNIEFF en Rhône-Alpes.

La **Corne-de-cerf écailleuse** (*Lepidum squamatum*) est en régression dans toute la France. Elle est nommée ainsi en raison de la forme de ses feuilles et de ses fruits couverts de replis écailleux.

La **Scorsonère des prés** (*Scorzonera humilis*) est une espèce de la famille des pissenlits, qui fait partie des espèces protégées de Rhône-Alpes. Elle est absente du centre du département.

L'**Orchis à fleurs lâches** (*Anacamptis laxiflora*, *Illustration 6*) est une espèce d'orchidée nouvellement inventoriée sur Châtillon. Une station d'une dizaine de pieds a été découverte par Pierre Gadiolet dans une prairie marécageuse du lieu-dit Boyeux. Cette orchidée est protégée sur le plan régional.

La **Lathrée écailleuse** (*Lathraea squamaria*) peut être observée sur une partie des bords de l'Azergues à Châtillon alors que cette espèce est considérée comme très rare dans le Rhône et présente sur quelques communes seulement. Plante parasite de l'aulne et du



Illustration 6 : Orchis à fleurs lâches - © Didier Rousse

noisetier notamment, elle se développe dans les forêts riveraines de cours d'eau et se trouve souvent menacée par le recalibrage des berges.

- **Les autres espèces contactées**

Parmi les espèces insolites, on peut citer deux orchidées. La première, l'**Orchis bouc** (*Himantoglossum hircinum*), est appelée ainsi en raison de l'odeur forte et désagréable qui se dégage de ses fleurs. L'**Ophrys abeille** (*Ophrys apifera*) a quant à elle un mode de pollinisation bien particulier : son labelle (troisième pétale modifié des orchidées) imite par sa forme l'abeille solitaire femelle. La plante attire ainsi le mâle dont la pseudocopulation permet le transfert de pollen. Le subterfuge est complété par l'odeur d'abeille femelle qui se dégage de la fleur.

Parmi les fougères, on peut citer le **Scolopendre langue de cerf** (*Asplenium scolopendrium*) observée dans le fond ombreux humide d'une ancienne carrière de pierre dorée (P. Gadiolet).

Concernant les espèces ligneuses, on peut citer les espèces localisées suivantes : l'**Alisier torminal** (*Sorbus torminalis*), l'**If** (*Taxus baccata*), le **Poirier à feuilles en cœur** (*Pirus cordata*), l'**Orme lisse** (*Ulmus laevis*) et le **Peuplier noir** (*Populus nigra*, P. Gadiolet).

L'étude châillonaise a enfin mis en évidence les incontournables **Bleuet** (*Cyanus segetum*), **Grande Marguerite** (*Leucanthemum vulgare*), et **Coquelicot** (*Papaver rhoeas*).

- **Les espèces invasives des formations artificialisées**

Le **Laurier cerise** (*Prunus laurocerasus*) est une plante ornementale originaire du haut-plateau arménien largement utilisée pour créer des haies touffues. Elle est considérée comme envahissante dans une grande partie de l'Europe. Ses peuplements denses et ombragés sont en effet hostiles à la végétation indigène, notamment en milieu forestier, où les fleurs de sous-bois se développant en fin d'hiver sont privées de lumière à cause de son feuillage persistant.

L'**Ambroisie** (*Ambrosia artemisiifolia*), originaire d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, est responsable de graves allergies au pollen. Elle a été introduite en Europe principalement par contamination de semences importées. Elle affectionne particulièrement les sols laissés nus, les cultures de céréales après la moisson notamment, les cultures peu dense comme le tournesol ou le maïs et les bords de routes.

L'**Ailanthé** (*Ailanthus altissima*), est une plante originaire de Chine qui a été introduite en France à des fins ornementales. Cette espèce est retrouvée sur les sites perturbés comme les talus de routes, les voies ferroviaires, les terrains vagues... Elle produit de nombreux fruits très légers, appelés samares, qui sont disséminés par le vent, mais également des drageons (racine aérienne) et des rejets de souche.

La **Renouée du Japon** (*Reynoutria x bohemica*) est originaire de Chine, du Japon, de la Corée et de la Sibérie. Introduite comme plante ornementale des jardins, sa propagation exponentielle a été mise en évidence au milieu du XXème siècle. Elle est connue pour se propager le long des cours d'eau, où elle pose de graves problèmes écologiques. La densité de ses rhizomes et leur persistance la rendent très difficile à éradiquer. Sur la commune, la Renouée a été principalement retrouvée le long de l'Azergues et de la Brévène, et ponctuellement le long de talus.

La **Robinier faux-acacia** (*Robinia pseudoacacia*) est une plante originaire d'Amérique du Nord. Introduite au début du XVIIème siècle, elle est considérée aujourd'hui comme très

envahissante dans les milieux naturels et semi-naturels, impactant fortement l'écologie des écosystèmes. C'est principalement son mode de reproduction végétatif (rejet de souche et drageons) qui contribue au caractère invasif de cette plante.

Le Mahonia faux-faux houx (*Mahonia aquifolium*) est une plante horticole originaire d'Amérique du Nord se développant de préférence sur sol calcaire rocheux et stations ombragées. Un début de colonisation du sous-bois de la chênaie pubescente a été détecté aux Allouets (P. Gadiolet). Elle tient son caractère envahissant de ses modes de reproduction variés (dissémination des graines par les animaux frugivores, boutures et drageons).

- **Les arbres isolés**

La dénomination « arbre isolé » (*Illustration 7*) s'applique à tout sujet arboré de moyen ou haut jet, de plus de 10 ans d'âge, isolé au milieu d'une parcelle ou implanté en limite ou à un angle de propriété, ou encore à un carrefour de route.

222 arbres isolés ont été répertoriés sur le territoire communal (recensement non exhaustif), à partir de l'analyse de la photographie aérienne de 2014 et des reconnaissances que nous avons conduit sur le terrain. Les gros arbres inclus au sein d'une haie arbustive basse ou issus de l'éclaircie d'une ripisylve en bords de cours d'eau n'ont pas été répertoriés comme arbre isolé.

Les [cartes 4](#) et [4bis](#) mettent en évidence une certaine concentration de tels arbres isolés dans les zones bocagères et à proximité des habitations. A contrario, ceux-ci sont quasiment absents des secteurs de plateaux où une agriculture intensive est pratiquée, cas en particulier du secteur « des Buttières, Chez Léger, Copet, Le Plan ».



Illustration 7 : Arbre isolé à cavité - © Pierre Gadiolet

Parmi les arbres inventoriés, 88 ont pu faire l'objet d'une détermination au niveau du genre, voire de l'espèce, soit 40% du total, ce qui est suffisant pour se faire une idée de la diversité spécifique. 19 essences ont été identifiées, parmi lesquelles dominent largement : le **Chêne** (*Quercus*) (29%), le **Noyer** (*Juglans regia*) (18%) et le **Saule blanc** (*Salix alba*) (12%) et, dans une moindre mesure : le **Cerisier** (*Prunus avium*) (9%), le **Frêne** (*Fraxinus excelsior*) (6%) et le **Pommier** (*Malus sp.*) (6%).

Ces six essences représentent à elles seules 80% du total.

Parmi les autres essences observées, citons : l'**Alisier torminal** (*Sorbus torminalis*), le **Châtaignier** (*Castanea sativa*), l'**Épicéa** (*Picea abies*), le **Marronnier d'Inde** (*Aesculus hippocastanum*), le **Peuplier** (*Populus sp.*), le **Pin sylvestre** (*Pinus sylvestris*), le **Tilleul** (*Tilia sp.*)... Ces dernières essences ne sont pour la plupart représentées que par un seul individu.

Ces arbres isolés présentent le plus souvent un âge avancé et un certain nombre d'entre eux est sénéscent.

Leur port est le plus souvent libre, hormis pour les saules blancs qui sont généralement traités en têtards.

- Ces arbres ont deux origines différentes : les fruitiers (cerisiers, pommiers, noyers...) et les essences ornementales (conifères, marronniers...) qui ont été plantés (44% de l'effectif total) ;
- les essences forestières qui sont spontanées mais ont été volontairement conservés pour diverses raisons.

Les arbres isolés ont en effet, en zone rurale, diverses fonctions : ombrage du bétail, bornage naturel de limites de propriété...

Ces arbres isolés ont un rôle paysager majeur : ils comportent en effet le plus souvent un aspect esthétique intéressant et sont autant de points de repères pour la lecture et l'interprétation du paysage.

En fonction des essences, ils présentent au plan écologique un plus ou moins grand intérêt et ont diverses fonctions en termes d'abri, d'alimentation ou de repos de la faune sauvage. Les vieux arbres creux ou recelant des cavités sont particulièrement intéressants pour la faune (chiroptères, oiseaux cavernicoles comme la Chevêche d'Athéna par exemple).

Les menaces planant sur ces arbres isolés sont nombreuses, citons parmi les plus prégnantes :

- la disparition par vieillissement et non remplacement pour les fruitiers qui ne sont plus exploités ;
- l'arrachage ou leur dépérissement progressif suite à des blessures ou mauvais traitements (élagages sévères...) infligés dans les secteurs d'agriculture intensive ou d'urbanisation.

b. Les bryophytes (mousses)

L'état initial n'a révélé que très peu de données bibliographiques pour la commune. Gandoger (1901) y indiquait la présence de « rocailles à Châtillon d'Azergues » en référence à *Aloina aloides*. L'espèce a été revue au four à chaux des Allouets.

Les 24h Naturalistes ont permis d'inventorier une vingtaine d'espèces ordinaires mais un seul spécialiste, Boris Blay, a noté les espèces de ce groupe en indiquant que le potentiel était important du fait d'une géologie variée. Un pronostic confirmé par les résultats des quatre sorties de terrain qui se sont déroulées l'année 2016, encadrées par Marc Philippe.

Au final, la bryoflore contactée de Châtillon s'élève à 141 espèces, dont 132 muscinées et 9 hépatiques (liste complète en annexe). Sur la base de ces chiffres, on peut estimer que la richesse spécifique totale est de 150 à 155 espèces.

Tout en restant dans des valeurs assez classiques pour une commune du collinéen, la richesse spécifique est élevée compte tenu la taille modeste de la commune, sa topographie peu accentuée et sa forte anthropisation. Elle est boostée, comme expliqué précédemment, par la bivalence géologique (socle et calcaires) mais aussi par la présence de quelques microhabitats très

favorables : murets et falaises calcaires, vignes gérées extensivement, forêt sur chailles, les chailles étant des concrétions siliceuses dans une matrice calcaire. Elle est par contre limitée par l'absence de zone humide en bon état de conservation et plus généralement par une forte anthropisation des milieux. En témoigne la faible proportion d'hépatiques, que l'on interprète souvent comme un indicateur de faible naturalité. Les milieux les moins impactés sont probablement les chênaies à chênes sessiles (*Quercus petrae*) sur chailles et les pelouses sèches.

Il n'y a pas de taxa à fort enjeu de conservation. Les plus notables sont *Rhynchostegium rotundifolium*, réputé rare à l'échelle européenne, et *Tortula protobryoides*, disséminé dans la région. Malgré l'observation dans le bois de Rousseland de nombreux dendrotelmes, des micro-habitats aquatiques créés par la forme particulière de l'arbre à sa base, l'espèce rare *Zygodon forsteri* est demeurée introuvable. Toutefois, le milieu est propice à cette espèce.

2) La cartographie des habitats

La commune montre une grande diversité d'habitats naturels représentés sur les [carte 3](#) et [3bis](#) : pelouses, prairies, forêts, landes, fourrés et également des secteurs agricoles de verger, vigne et culture. On décrira ci-dessous les habitats naturels les plus remarquables.

- **Milieux prairiaux**

Le secteur de Font Goirand est marqué par des pelouses sèches du mésobromion¹ et du xérobromion² en mosaïque avec des fruticées. Ce sont des pelouses mésoxérophiles calcicoles collinéennes des sols peu épais à Brome érigé (*Bromopsis erecta*).

Codification et typologie des milieux naturels au niveau Européen³.

Code EUNIS	Intitulé EUNIS	Code N2000	Intitulé N2000	CORINE Biotope
E1.262	Pelouses semi-sèches médio-européennes	6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia)	34.322

Sur la partie supérieure du versant, les prairies relèvent généralement du mésobromion. Elles sont assez denses et notamment caractérisées par le Brome érigé, le Lotier corniculé, la Luzerne naine, le Plantain moyen, le Pâturin bulbeux, le Sainfoin... On note la présence d'orchidées comme l'Orchis bouc et l'Orchis pourpre.

Les secteurs en pente marquée présentent des faciès plus secs de type xérobromion, mais sont gagnés par les ligneux du fait de la déprise agricole (*Illustration 8* page 31). On peut noter : le Fumana couché, l'Hélianthème nummulaire, la Petite coronille, l'Hippocrépis à toupet, la Polygale vulgaire... Ces espèces relèvent de milieux plus secs et les formations herbacées qui persistent sont plus ouvertes.

D'autres formations prairiales sont bien présentes mais plus mésophiles, parfois semées et amendées et utilisées pour le pâturage ou la fauche.

1 *Mésobromion* : pelouse calcaire mésophile, c'est une formation herbacée basse et dense qui se développe sur des sols calcaires.

2 *Xérobromion* : pelouse calcaire sèche ou pelouse calcaire xérophile, c'est une formation herbacée rase et écorchée qui se développe sur des sols calcaires.

3 *Code Eunis* : nouveau référentiel ; *Corine Biotope* : ancien référentiel ; *N2000* = Natura 2000.



Illustration 8 : Pelouse sèche en cours de recolonisation par des ligneux - © Didier Rousse

- **Milieux forestiers**

Concernant les formations boisées (*Illustration 9*), elles sont assez diversifiées et dominées par les feuillus : chênaie, chênaie-charmaie, ripisylve, forêt de pente... Parmi ces forêts, on peut noter plus particulièrement :



Illustration 9 : Forêt d'arbres caducifoliés - © Didier Rousse

- Des forêts sur pente assez marquée et dominées par le Frêne élevé, associé au Chêne pédonculé et à l'Érable champêtre et pour les arbustes aux Cornouiller sanguin, l'Aubépine monogyne, le Genêt à balais, le Troène, le Prunellier et le Fusain d'Europe. La strate herbacée est marquée par le Brachypode des bois, la Stellaire holostée, le Lierre terrestre,

le Tamier commun, la Canche flexueuse, la Fougère mâle... On note ce type de forêt sur le versant nord du vallon qui domine la RD 118, au sud de la commune qui va de la Brévenne à Sarcey.

Codification et typologie des milieux naturels au niveau Européen.

Code EUNIS	Intitulé EUNIS
G1.A1	Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à <i>Quercus</i> , <i>Fraxinus</i> et <i>Carpinus betulus</i>

- Des chênaies thermophiles à Chêne pubescents et buis sur calcaire. Ces forêts sont bien présentes sur la commune et notamment autour du bourg. Ces taillis sont généralement peu élevés et depuis peu marqués par une forte défoliation des buis par la Pyrale du buis. Le dépérissement du buis entraînant une mise en lumière du sous-bois. Ce phénomène est constaté sur une très grande partie de la région et il sera intéressant de suivre ces milieux pour voir leur évolution.
- Des chênaies – charmaies plus ou moins diversifiées, et pour certaines dégradées par l'expansion des Robiniers faux-acacia comme sur le versant en rive droite de l'Azergues en amont du bourg de Châtillon.

Codification et typologie des milieux naturels au niveau Européen.

Code EUNIS	Intitulé EUNIS
G1.71	Chênaies à <i>Quercus pubescens</i> occidentales et communautés apparentées

- La forêt alluviale le long de la Brévenne et de l'Azergues. Cette forêt s'apparente aux forêts riveraines mixtes des plaines inondables. Elle est assez diversifiée (Frêne commun, Aulne glutineux, Peuplier, Saule blanc, Érable plane...) avec des variations notables selon les secteurs. Cette forêt alluviale est souvent dégradée par des espèces invasives comme le Robinier faux-acacia et la Renouée du Japon pour citer les espèces les plus colonisatrices de ces secteurs mais comporte encore des espèces typiques telles que l'Orme lisse et le Peuplier noir. Ce dernier, lorsqu'il est bien confirmé comme sauvage sur le plan génétique, est aujourd'hui devenu une espèce patrimoniale suite aux nombreuses hybridations survenues du fait des nombreuses plantations de cultivars réalisées en France.

Codification et typologie des milieux naturels au niveau Européen.

Code EUNIS	Intitulé EUNIS
G1.2	Forêts riveraines mixtes des plaines inondables

D'autres types de végétation peuvent être signalés, comme des formations arbustives dominées par des essences ligneuses buissonnantes et arbustives dépassant rarement quelques mètres de haut. Ce sont notamment des formations dominées par le buis (là encore largement dégradé par la Pyrale du buis), des fourrés de noisetiers et des landes à genêts.

- **Les haies**

(Retour [Ruptures du paysage](#))

La dénomination « haie » (*Illustration 10* page 33) s'applique aux alignements d'arbres et boisements linéaires généralement implantés en limite de parcelles agricoles ou naturelles. Les

ripisylves n'ont pas été prises en considération dans le présent décompte, ni les haies ornementales ceinturant les propriétés bâties.



Illustration 10 : Haie arbustive - © Pierre Gadiolet

Nous avons répertorié 191 haies sur le territoire communal (recensement non complètement exhaustif), à partir de l'analyse de la photographie aérienne de 2014 et des reconnaissances que nous avons conduit sur le terrain. Le linéaire cumulé de ces haies atteint 24 km.

Les cartes 4 et 4bis mettent en évidence une concentration de ces haies dans les zones bocagères de la Barollière-Boyeux et, dans une moindre mesure, de la Poye (secteur de superficie plus restreinte). A contrario, celles-ci sont quasiment absentes des secteurs de plateaux où une agriculture intensive est pratiquée, cas en particulier des secteurs de Conzy et « des Buttières, Chez Léger, Copet, Le Plan » ainsi que du plateau viticole du Bois du Four.

Parmi les haies inventoriées, 89 ont pu faire l'objet d'une caractérisation sommaire, soit 46% du total, ce qui est suffisant pour se faire une idée des types de haies présentes sur la commune. Trois types ont été distingués : l'alignement d'arbres, la haie arborée et la haie arbustive.

L'alignement d'arbres de haut jet est anecdotique (3% du linéaire total) tandis que les deux autres types se partagent à quasi égalité le linéaire : 46% pour les haies arborées contre 51% pour les haies arbustives, c'est-à-dire ne comportant pas d'arbres. Les essences constitutives de ces haies sont représentatives des espèces forestières locales :

- Chêne, Frêne et Érable champêtre principalement pour la strate arborée ;
- Cornouiller sanguin, Églantier, Fusain, Prunellier, Viorne lantane ... pour la strate arbustive.

Ces haies jouent un rôle écologique majeur en termes d'abri, d'alimentation ou de repos de la faune sauvage. Elles constituent également un refuge pour les espèces végétales « chassées » des espaces cultivés ou urbanisés. Elles constituent enfin un élément fondamental de la trame verte de par leur rôle essentiel de corridor écologique permettant le déplacement de la petite et de la grande faune.

Les menaces planant sur ces infrastructures naturelles sont :

- la dégradation par suite d'entretiens sévères et répétés réalisés à l'épaveuse ;
- la destruction par arrachage. La construction de l'autoroute dans le secteur bocager de Boyeux a ainsi détruit en totalité ou en partie 19 haies, totalisant un linéaire de 2 143 m (en rouge sur la [carte 4bis](#)). Les mesures compensatoires prévues dans le cadre de cet

aménagement prévoient un programme de replantation de haies sur un linéaire a minima équivalent, voire plus sur propositions de la commune à la commission ad’hoc chargée de l’aménagement foncier.

- **Milieux humides**

- Les mosaïques d'habitats humides

En dehors des ripisylves, les milieux humides (Illustration 11) sont peu présents sur la commune. On note toutefois un secteur présentant un complexe d’habitats humides trop petits et imbriqués pour qu’ils soient distingués sur la carte. Ce sont en particulier des prairies humides, jonchaies, roselière à Massette, des fourrés ripicoles à Saules blanc, une mare à potamot et characées, bordée de gazon à *Eleocharis palustris*. Ce secteur situé à proximité de l'autoroute A89 a été partiellement réaménagé lors de la réalisation de l'autoroute. On peut noter plus particulièrement la présence de characées sur une mare nouvellement aménagée.



Illustration 11 : Zone humide - © Didier Rousse

Codification et typologie des milieux naturels au niveau Européen.

Code EUNIS	Intitulé EUNIS
E3	Prairies humides
C1	Eaux dormantes de surface
C1.14	Tapis immergés de charophytes
C3.23	Typhaies

Certains milieux trop réduits en superficie sont repérés par un symbole sur la carte des habitats ([carte 3](#) et [carte 3bis](#)) en particulier les affleurements rocheux, milieux plus ou moins verticaux à la très faible emprise au sol. Les plus importants sont intégrés sur la carte des zones à enjeux ([carte 2](#) et [carte 2bis](#)).

- Les mares

Le terme « mare » (Illustration 12, page 35) recouvre des réalités différentes : du simple trou d’eau creusé dans une pâture à vaches à la serve (bassin maçonné) jouxtant les anciennes fermes, en passant par les anciennes gravières creusées dans le lit majeur de l’Azergues.

45 mares avaient été inventoriées en 2003-2004 par un stagiaire de FNE Rhône. Parmi celles-ci, 2 ont été détruites par les travaux d'aménagement de l'autoroute A89 et 1 est en cours de remblaiement. De notre côté nous avons répertorié 7 nouvelles mares, ce qui porte le nombre actuel de mares sur le territoire communal à 49.



Illustration 12 : Mare restaurée – © Didier Rousse

La très grande majorité des mares qui ont encore un usage servent à l'abreuvement du Bétail. Les mares sont ainsi préférentiellement localisées dans les secteurs d'herbage, sur les plateaux de rive droite et de rive gauche recouverts d'alluvions argileuses. Celles-ci sont absentes des coteaux calcaires perméables secs. Un essai de notation relative de leur intérêt écologique a été établi sur la base de l'analyse de 10 critères (assèchement récurrent, ensoleillement, profondeur, présence de végétation aquatique et riveraine, qualité de l'eau ...). Selon cette méthode, 39% des mares analysées présentent un intérêt écologique faible, 48% un intérêt moyen et seulement 13% un intérêt élevé.

15 mares ont fait l'objet de prospections sommaires en recherche d'amphibiens par contact à vue et pêche à l'épuisette. 4 d'entre elles n'ont pas révélé de présence d'amphibiens, les autres sont peuplées par des grenouilles appartenant au complexe **Grenouilles vertes** (*Pelophylax sp.*) pour les anoues et le **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*) pour les urodèles. Le triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*), contacté dans plusieurs mares en 2003, n'a pas été retrouvé.

La principale menace qui guette ces petits milieux aquatiques est l'abandon des usages qui leur sont liés. Le défaut d'entretien qui s'ensuit conduit en quelques années seulement à leur atterrissement complet. Les étés chauds et secs qui se succèdent depuis 2015 contribuent également à leur assèchement sur de longues périodes.

- Les sources et fonts

10 sources principales ont été inventoriées sur le territoire communal. Toutes sont issues de l'émergence de petits aquifères karstiques développés principalement dans les formations calcaires du Secondaire (Sinémurien-Hettangien et surtout Aalénien-Bajocien) mais aussi parfois au sein des grès et dolomies plus ou moins vacuolaires du Trias (source de la Colletière).

Signalons plus particulièrement les cas de la source de Font Goirand qui est en fait la résurgence d'une perte du ruisseau d'Alix et celle de la Pérouze qui est une source vauclusienne alimentant le ruisseau de la Goutte Bois Dieu.

Un tiers de ces sources n'a pas fait l'objet d'un aménagement visant à leur captage et conserve en conséquence un intérêt pour la faune (amphibiens et invertébrés principalement).

- **Les infrastructures rocheuses**

- Les carrières

Douze anciennes carrières (*Illustration 13*) ont été inventoriées sur le territoire communal ([carte 4](#) et [carte 4bis](#)), les trois quarts pour de la pierre à bâtir (moellons et pierres d'encadrement en pierre dorée et, dans une moindre mesure dalles de calcaires à gryphées). Deux carrières étaient exploitées dans le secteur des Allouets pour la fabrication de chaux. Au total, la superficie cumulée de ces carrières est de 1,2 ha.



Illustration 13 : Front de taille de carrière, lieu-dit « Copet » -
© Pierre Gadiolet

- Les talus rocheux

22 abrupts rocheux ont été inventoriés sur le territoire communal ([carte 4](#) et [carte 4bis](#)), plus de la moitié correspondent à des fronts de taille d'anciennes carrières, un quart à des barres rocheuses demeurées en leur état naturel et le dernier quart à des talus routiers en fond de vallées de l'Azergues et de la Brévenne (secteur d'élargissement des RD385 et RD596). Près des trois quarts de ces talus sont composés de roches calcaires, dont la moitié environ de calcaires de l'Aalénien (faciès pierre dorée).

Ces talus rocheux totalisent un linéaire cumulé de 1670 mètres sur des hauteurs variant de 2 mètres à près de 20 mètres.

- Les chirats et murs de soutènement

Les versants bien exposés de la commune ont anciennement été aménagés en terrasses en vue de leur mise en valeur agricole. L'épierrage des parcelles cultivées a par ailleurs conduit à la formation d'imposants chirats (tas de pierres ; [carte 4](#) et [4bis](#)). D'innombrables vestiges de cette activité agropastorale (chirats, murs de soutènement et murets en plus ou moins éboulés) structurent encore le paysage, malgré l'embroussaillage des anciennes parcelles agricoles en déprise.

Seuls les principaux d'entre eux ont été inventoriés ; ceux-ci totalisent un linéaire cumulé de près d'un km.

Ces milieux pierreux ensoleillés sont des biotopes favorables à certains groupes d'espèces (reptiles notamment) et fournissent un abri à toute une petite faune (insectes, micro-mammifères, mollusques...). Ils sont colonisés par une flore spécifique composée notamment de mousses et petites plantes succulentes (orpins).

- Les cavités

Les talus abrupts rocheux recèlent quelques micro-cavités et/ou forment de petits abris sous-roches exploités par la faune mammalienne. La plus importante de ces cavités est celle de la Colletière qui est habitée par une famille de blaireaux.

[B/ La faune](#)

1) Les vertébrés

(Retour [Espèces invasives](#))

a. Les oiseaux

104 espèces d'oiseaux ont été contactées au cours de la démarche ([liste complète](#) en annexe) alors que 96 espèces avérées étaient répertoriées à l'état initial (cahier relatif à l'avifaune de Pierre Gadiolet, *Gadiolet P., 2017*), ce qui représente donc 8 espèces nouvelles.

63 de ces espèces sont nicheuses certaines à probables sur le territoire de Châtillon. 36 espèces sont des sédentaires stricts tandis que ce statut de sédentarité demeure incertain pour 11 autres espèces qui sont aussi migratrices, par exemple la **Bécasse des Bois** (*Scolopax rusticola*).

24 espèces sont par contre des migrants stricts, certaines nicheuses, d'autres uniquement de passage lors des migrations pré et/ou post-nuptiales comme le **Milan royal** (*Milvus milvus*) ou en période hivernale comme la **Bécassine des marais** (*Gallinago gallinago*) ou le **Gros bec cassenois** (*Coccothraustes coccothraustes*). Les espèces remarquables sont trop nombreuses pour qu'on les énumère toutes, parmi elles citons toutefois l'**Alouette lulu** (*Lullula arborea*), le **Circaète Jean le Blanc** (*Circaetus gallicus*), l'**Engoulevent d'Europe** (*Caprimulgus europaeus*), le **Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*), la **Huppe fasciée** (*Upupa epops*, *Illustration 14 page 38*), le **Martin pêcheur** (*Alcedo atthis*) ou encore l'**Oedicnème criard** (*Burhinus oedicnemus*)...

Enfin, parmi les espèces en forte régression, citons l'**Hirondelle de fenêtre** (*Delichon urbicum*) dont seuls 3 nids actifs ont été répertoriés en juin 2017 dans le village, et qui demandent donc une attention toute particulière. Durant le printemps 2019, des tentatives de construction de nids par des Hirondelles de fenêtres dans le centre du village ont échoué sans cause évidente. Cette espèce mérite donc une attention toute particulière.



Illustration 14 : Huppe fasciée - © Valérie Lacondemine

Notons enfin la présence de trois espèces de passereaux protégées sur le territoire français, **le Chardonneret élégant** (*Carduelis carduelis*, Illustration 17) et la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*, Illustration 16) ainsi que le plus commun **Rouge-Gorge familier** (*Erithacus rubecula*, Illustration 15).



Illustration 17 : Chardonneret élégant
- © Nathalie Joliveau



Illustration 16 : Mésange à longue queue - © Pierre Marey



Illustration 15 : Rouge-Gorge familier - © Nathalie Joliveau

Parmi les espèces d'oiseaux contactées sur la commune, 6 espèces de rapaces nocturnes ont été rencontrées. Une mention spéciale pour le **Grand-duc d'Europe** (*Bubo bubo*) qui ne niche pas sur la commune mais en fréquente le territoire (un contact visuel a été établi à deux reprises en mai 2016 sur deux sites différents de repos diurne où des restes de proies (hérissons dépecés notamment) ont par ailleurs été trouvés. Un enregistrement sonore a été réalisé au hameau du Suc en mars 2017 et un individu piégé dans un grillage a été récupéré en mai de la même année sur les rives de l'Azergues à proximité du village. Il a été emmené au centre de soins pour oiseaux blessés dans les monts du Lyonnais où il a été relâché dans la nature après son complet rétablissement. Depuis, les indices de présence sont plus ténus. S'agissait-il du même individu ? Durant l'hiver 2019-2020, le chant du Grand-duc a toutefois été entendu à plusieurs reprises dans le parc attenant au château et une pelote de réjection a été trouvée.

La Chouette hulotte (*Strix aluco*) est en revanche bien implantée sur la commune, comme en témoignent les nombreux contacts sonores et visuels émanant de différentes localités. Les formes brunes et rousses y ont été vues.

La **Chevêche d'Athéna** (*Athene noctua*) est également bien présente aux alentours des lieux habités.

L'**Effraie des clochers** (*Tyto alba*, *Illustration 18*), appelée localement la Dame blanche, semble par contre moins fréquente, probablement impactée par la raréfaction de son habitat dû à la rénovation du bâti ancien.

Le **Hibou moyen duc** (*Asio otus*) n'a pas été trouvé ; il se trouve vraisemblablement en situation de concurrence défavorable avec la hulotte plus à son aise dans les boisements de feuillus dominants.

Le **Petit-duc** (*Otus scops*) n'a pas non plus été contacté, alors qu'il fréquente la commune limitrophe de Saint-Germain - Nuelles.



Illustration 18 : Effraie des clochers - © Patrick Chatillon

b. Les mammifères

→ La grande faune et moyenne faune

13 espèces communes sont à ce jour recensées pour la grande faune mammalienne de Châtillon ([liste complète](#) en annexe).

Les ongulés sont représentés par 2 grandes espèces fréquentant les secteurs boisés : le **Chevreuil** (*Capreolus capreolus*) et le **Sanglier** (*Sus scrofa*).

Les carnivores sont représentés par 5 espèces réparties dans 2 familles : les canidés et les mustélidés. Le **Renard roux** (*Vulpes vulpes*, *Illustration 19*) est le seul représentant des canidés. Concernant les mustélidés, le **Blaireau européen** (*Meles meles*, *Illustration 20*) et la **Fouine** (*Martes foina*) sont bien représentés tandis que la **Martre des pins** (*Martes martes*) et le **Putois** (*Mustela putorius*) sont beaucoup plus rares et localisés. La **Belette** (*Mustela nivalis*) et l'**Hermine** (*Mustela erminea*) n'ont pas été contactées mais leur présence est tout à fait possible. Le retour de la **Loutre** (*Lutra lutra*) est attendu sur l'Azergues et la Brévenne.



Illustration 19 : Renard roux - © Pierre Gadiolet



Illustration 20 : Blaireau européen - © Pierre Gadiolet

Le **Hérisson** (*Erinaceus europaeus*) est le seul représentant de son genre. Ses effectifs sont impactés par la circulation routière et il constitue également une proie de choix pour le Hibou grand-duc.

Parmi les lagomorphes, on trouve en relative abondance le **Lièvre** (*Lepus europaeus*) alors que le **Lapin de garenne** (*Oryctolagus cuniculus*) a pratiquement disparu, victime des ravages de la myxomatose. Parmi les rongeurs, citons l'**Écureuil roux** (*Sciurus vulgaris*, *Illustration 21*) dont les effectifs sont peu abondants, le **Ragondin** (*Myocastor coypus*) et le **Rat musqué** (*Ondatra zibethicus*); ce dernier étant devenu rare, probablement concurrencé par le ragondin. Le Ragondin et le Rat musqué sont tous deux des espèces invasives.



Illustration 21 : Écureuil roux - © Pierre Marey

→ Les micro-mammifères

La microfaune mammalienne de Châtillon comporte 12 espèces connues à ce jour ([liste complète](#) en annexe), sur les 25 qui habitent la région. Avec un total de 620 proies déterminées, on sait que statistiquement, 95% des espèces de micro-mammifères présentes sont comptabilisées.

Les analyses des pelotes montrent la prédominance de la **Musaraigne musette** (*Crocidura russula*, *Illustration 22*) (29% des proies) et du **Campagnol des champs** (*Microtus arvalis*) (59% des proies). Ces deux espèces caractérisent des milieux plutôt ouverts et relativement secs, tels les prairies et les coteaux calcaires.



Illustration 22 : Musaraigne musette - © Didier Rousse

À l'inverse, les espèces de milieux humides, comme le **Campagnol agreste** (*Microtus agrestis*), ou fermés (présence de boisements et de haies denses) comme le **Campagnol roussâtre** (*Clethrionomys glareolus*, *Illustration 23* page 41), sont peu représentées.

Curieusement, les mulots, notamment le **Mulot sylvestre** (*Apodemus sylvaticus*), une espèce ubiquiste qui constitue souvent le gros des effectifs, présentent à Châtillon des pourcentages relativement faibles. Il faut cependant garder à esprit que le contenu des pelotes de régurgitation

représente avant tout le régime alimentaire de la chouette, et ne donne pas forcément une image réelle des populations de petits mammifères.



Illustration 23 : Campagnol roussâtre– © William Tachon

Il existe sans aucun doute d'autres espèces de micro-mammifères à rechercher sur le territoire communal et sur lesquelles il faudra faire porter l'effort de prospections futures. Citons parmi les insectivores, la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*), espèce protégée au niveau national et potentiellement présente sur les cours d'eau l'Azergues, le ruisseau d'Alix et le ruisseau de Font Goirand. On remarque aussi l'absence des campagnols souterrains (sous-genres *Terricola* et *Pitymis*), peu capturés par les rapaces, ou encore l'absence étonnante du Loir gris (*Glis glis*), pourtant certainement présent, qui viendrait compléter la famille des Gliridés comprenant déjà le **Lérot** (*Eliomys quercinus*) et le **Muscardin** (*Muscardinus avellanarius*, Illustration 24), notés à plusieurs reprises dans le cadre de l'inventaire. Un effort de recherche est à développer pour ce dernier, notamment par l'installation de nichoirs spécifiques. Le muscardin est un petit mammifère à la queue touffue, aux grands yeux noirs et au pelage roux, de la taille d'une souris. Arboricole, il se nourrit de bourgeons, de fleurs, de baies, de graines et d'insectes. Il est essentiellement nocturne et hiberne près de six mois par an de l'automne au printemps. Il est protégé au niveau national.



Illustration 24 : Muscardin - © Björn Schulz - [CC BY-SA 3.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/)

L'analyse future de nouveaux lots de pelotes provenant de milieux différents permettra d'augmenter le niveau de connaissance du taxon des micro-mammifères.

→ Les chauves-souris

13 espèces de chauve-souris ont été identifiées sur le territoire communal ([liste complète](#) en annexe), sur les 27 recensées dans le département. Toutes les espèces de chauve-souris sont protégées en France et sont inscrites à l'Annexe IV de la Directive Habitats. Parmi les 13 espèces retrouvées sur la commune, 4 sont inscrites sur l'Annexe II de la Directive Habitats.

Le **Grand Rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*, *Illustration 25*), espèce en danger dans le département du Rhône, a été contacté une seule fois en 1998 au lieu-dit Coleymieux. Une prospection de ce site en particulier permettrait de reconfirmer sa présence sur la commune, pour le moment remise en cause.

Le **Petit Rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*) a été contacté entre 2012 et 2013 au niveau d'un ancien réservoir d'eau souterrain appartenant à FNE au lieu-dit Copet, en 2013 au lieu-dit Conzy, au lieu-dit Les Vavres en 2015, puis lors des 24h Naturaliste de 2016 au lieu-dit Château Lassale. Une donnée a également été notée à Font Goirand en 2017.

La **Barbastelle d'Europe** (*Barbastella barbastellus*, *Illustration 26*), déjà contactée en 2012 et 2013 aux lieux-dits Les Vavres et Copet, a été retrouvée en 2016 au lieu-dit Château Lassale lors des 24h Naturaliste.



Illustration 25: Grand Rhinolophe - © Didier Rousse



Illustration 26: Barbastelle d'Europe - © Didier Rousse

Le **Murin à oreilles échancrées** (*Myotis emarginatus*), dont la présence a été notée au lieu-dit Les Vavres en 2015.

c. Les amphibiens et reptiles

Un état initial a été effectué au préalable par Pierre Gadiolet (cahier relatif à l'herpétofaune, *P. Gadiolet, 2017*) à partir de différentes sources de données. 9 espèces d'amphibiens et 5 espèces de reptiles avaient été contactées sur la commune entre 2009 et 2015. L'herpétofaune de Châtillon comporte à ce jour 14 espèces connues : 8 amphibiens et 6 reptiles ([liste complète](#) en annexe).

Parmi les amphibiens, on dénombre 5 espèces d'anoures et 3 d'urodèles, toutes communes. La succession d'étés secs caniculaires que nous connaissons depuis 2015 et la disparition progressive des mares par atterrissement naturel ou remblaiement sont des facteurs défavorables.

Au sein des amphibiens anoures, on peut citer l'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) et le **Crapaud commun** (*Bufo bufo*, *Illustration 27*) qui vivent au voisinage de l'homme (jardins), la **Grenouille agile** (*Rana dalmatina*) que l'on rencontre dans les boisements frais et des grenouilles appartenant au **complexe Grenouilles vertes** (*Pelophylax* sp.) que l'on retrouve dans les mares. Le **Sonneur à ventre jaune** (*Bombina variegata*), espèce vulnérable contactée lors d'un inventaire en 2003, a été revu à plusieurs reprises sur la commune, en 2010 et 2012 par Édouard Ribatto sur les lieux-dits La Barollière et Boyeux, et dont la présence récente serait à confirmer.



Illustration 27 : Crapaud commun - © Pierre Gadiolet

Parmi les amphibiens urodèles, on retrouve, outre le **Triton palmé** (*Lissotriton helveticus*), deux espèces remarquables par leur coloration : le **Triton alpestre** (*Ichthyosaura alpestris*, *Illustration 28*), dont les mâles en période de reproduction se parent de couleurs vives bleues et oranges, et la bien connue **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) dont chaque individu arbore une livrée tachetée de noir et de jaune qui lui est propre. Cette dernière espèce se reproduit dans le ruisseau de la Goutte Bois Dieu, affluent du ruisseau d'Alix.



Illustration 28 : Triton alpestre - © Françoise Bornard

Parmi les reptiles, on dénombre 2 espèces de lézards et 4 de serpents, toutes communes.

Les lézards sont représentés par le très commun **Lézard des murailles** (*Podarcis muralis*) qui fréquente les innombrables murets de pierres sèches mais aussi les bancs de galets de l'Azergues et de la Brévenne, et le beaucoup plus farouche **Lézard vert** (*Lacerta bilineata*).

Parmi les serpents, on peut citer les deux couleuvres aquatiques présentes sur le territoire national : la **Couleuvre vipérine** (*Natrix maura*, *Illustration 29*) et la **Couleuvre à collier** (*Natrix natrix*, *Illustration 30*). Cette dernière espèce est plus fréquente en zone montagneuse



Illustration 29 : Couleuvre vipérine - © Pierre Gadiolet



Illustration 30 : Couleuvre à collier - © Pierre Gadiolet

tandis que la Couleuvre vipérine recherche des stations plus chaudes. L'espèce de serpent la plus fréquemment contactée est la **Couleuvre verte et jaune** (*Coluber viridiflavus*), localement appelée « le Giscle ». Cette espèce fréquente tous les milieux pourvu qu'ils soient bien ensoleillés. La **Couleuvre d'Esculape** (*Elaphe longissima*), plus arboricole est moins facile à voir et sans doute moins abondante. La **Vipère aspic** (*Vipera aspis*) dont on soupçonne la présence n'a cependant pu être contactée. Les serpents sont victimes des chats domestiques, des automobiles et autres machines d'entretien des bordures et accotements.

c. Les poissons et décapodes

Un état initial a été effectué au préalable par Pierre Gadiolet (cahier relatif à l'ichtyofaune, *P. Gadiolet, 2017*) à partir de différentes sources de données. 16 espèces, dont plusieurs espèces introduites, avaient été contactées dans les différents cours d'eau de la commune entre 1999 et 2014. L'ichtyofaune peuplant les cours d'eau de Châtillon se compose de 8 espèces de poissons et 1 agnathe ([liste complète](#) en annexe), des poissons primitifs dépourvus de mâchoires tels que les Lamproies. Ces 9 espèces sont présentes dans l'Azergues tandis que la Brévenne, davantage polluée et plus chaude, n'abrite pas les taxons sensibles que sont le **Chabot** (*Cottus gobio*) et la **Lamproie de Planer** (*Lampetra planeris*). Pour cause d'absence de biotopes favorables, le ruisseau d'Alix, affluent rive gauche de l'Azergues, n'accueille quant à lui pas le **Barbeau fluviatile** (*Barbus barbus*, *Illustration 31* page 44) ni la Lamproie de Planer. À noter que cette dernière n'a pas été contactée dans l'Azergues lors des sondages piscicoles réalisés en 2018, ce qui ne présuppose toutefois pas de son absence car cette espèce est peu réactive à la pêche électrique.



Illustration 31 : Barbeau fluviatile - © Pierre Gadiolet

3 des espèces contactées sont inscrites à l'Annexe II de la Directive Habitats-Faune-Flore. Il s'agit du Chabot et de la Lamproie de Planer déjà cités, et du **Blageon** (*Telestes soufia*), cyprinidé d'eau vive inféodé au bassin hydrographique du Rhône.

Parmi les espèces susceptibles d'être présentes à ce niveau biotypologique, citons l'Anguille (*Anguilla anguilla*), le Hotu (*Chondrostoma nasus*), le Spirin (*Alburnoides bipunctatus*) et la Vandoise (*Leuciscus leuciscus*). L'Anguille est en très forte régression à l'échelle mondiale et sa migration depuis la Méditerranée est entravée par la succession de barrages édifiés sur le Rhône. La vandoise autrefois présente dans la Saône est en voie de disparition de ce cours d'eau pour des causes non définies. La remontée vers l'amont du Hotu et du Spirin présents en basse Azergues est quant à elle bloquée en aval par le barrage infranchissable de Morancé.

Au titre d'espèces remarquables, citons la **Truite fario** (*Salmo trutta fario*, Illustration 32) recherchée par les pêcheurs et le **Vairon commun** (*Phoxinus phoxinus*), espèce sensible à la pollution qui, après une période de forte régression de ses populations, semble revenir à des densités correctes, gage d'une amélioration générale de la qualité des eaux. Autre espèce



Illustration 32 : Truite fario - © Pierre Gadiolet

bien connue des pêcheurs, le **Goujon** (*Gobio gobio*). La **Loche franche** (*Barbatula barbatula*), petit poisson de fond est plus discrète mais connue localement sous l'appellation de « dormille ».

Quelques individus isolés de 7 espèces d'eau stagnante échappées de plans d'eau sont par ailleurs sporadiquement retrouvées dans les cours d'eau en aval où elles ne constituent pas de populations viables comme par exemple le Gardon (*Rutilus rutilus*). Parmi elles, le **Pseudorasbora** (*Pseudorasbora parva*), dernière arrivée des espèces exotiques, est à surveiller du fait de propensions invasives.

2) Les invertébrés

Un état initial a été effectué au préalable par Pierre Gadiolet (cahier relatif à l'entomofaune, *P. Gadiolet, 2017*) à partir de différentes sources de données. 42 espèces avaient été contactées sur la commune entre 2004 et 2015.

a. Les arachnides

L'inventaire concernant ce groupe est issu des 24h, au mois de juin 2016, et d'un certain nombre d'observations supplémentaires en dehors de cette période, nombre d'espèces très vraisemblablement présentes sur le territoire n'ont ainsi pas été observées.

On notera toutefois la présence de l'**Ulobore de Walckenaer** (*Uloborus walckenaerius*), une araignée de la famille des Uloboridae qui est peu fréquente, ainsi que la plus commune mais très jolie **Synème globuleuse** (*Synema globosum*, Illustration 33), aussi appelée Araignée Napoléon en raison du motif ornant son abdomen qui rappelle le célèbre chapeau de Napoléon Bonaparte.



Illustration 33 : Synème globuleuse - © Yoann Vincent

Une autre Arachnide valant une mention est la discrète **Leptorchestes berolinensis** (Illustration 34), une araignée dite « sauteuse » qui est myrmécomorphe, c'est-à-dire qu'elle imite morphologiquement et par son comportement les fourmis de façon à pouvoir les approcher facilement et ainsi les prédaté.



Illustration 34 : *Leptorchestes berolinensis* - © Luc Gizart

En outre, 7 espèces communes peuvent notamment être signalées dont les belles Épeire **fasciée** (*Argiope bruennichi*) et Épeire **feuille de chêne** (*Aculepeira ceropegia*) qui tissent leurs toiles dans les prairies à grandes herbes, les **Thomisés** (*Thomisus onustus*) et autres **araignées crabes** (*Xysticus* sp.) enfin, qui se dissimulent dans la capitule des fleurs où elles capturent les insectes butineurs. Un habitant de Châtillon (lieu-dit La Barollière) a par ailleurs fourni une donnée de **Micrommate verte** (*Micrommata virescens*) qui ne tisse pas de toile et chasse dans la végétation où elle se camoufle parfaitement. La liste complète des arachnides est disponible en annexe ([liste complète](#) en annexe).

b. Les mollusques

Au total, X espèces de mollusque ont été inventoriés ([liste complète](#) en annexe). Les espèces communes suivantes ont été observées sur Châtillon : les biens-connus **Escargot de Bourgogne** (*Helix pomatia*) et **Petit-gris** (*Helix aspersa*), l'**Escargot des bois** (*Cepaea nemoralis*), la **Limace rouge** (*Ario rufus*) et la **Limace léopard** (*Limax maximus*).

Parmi les petits mollusques gastéropodes fréquentant les zones calcaires de la commune, citons 4 espèces communes aux noms évocateurs : l'Élégante **striée** (*Pomatia elegans*, Illustration 35), le **Grand luisant** (*Oxychilus draparnaudi*), la **Soucoupe commune** (*Helicogona lapicida*) et la **Veloutée plane** (*Helicodonta obvolvata*).



Illustration 35: Elégante striée - © P. Gadiolet

c. Les lépidoptères

→ Les rhopalocères

70 espèces de lépidoptères rhopalocères ont été répertoriées à Châtillon au cours des inventaires ([liste complète](#) en annexe), soit 13 nouvelles espèces par rapport à l'état initial. Potentiellement ce score qui est déjà honorable car représentant plus de la moitié des papillons de jour connus dans le département du Rhône peut être amélioré ; certaines espèces signalées dans l'état initial n'ont en effet pas été contactées au cours de la démarche et d'autres, potentiellement présentes, ne l'ont pas été.

La plupart des papillons contactés sont communs, certains sont toutefois nettement plus rares en raison d'exigences écologiques particulières liées à la plante hôte de leurs chenilles. C'est le cas du **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*) qui est inféodé aux rumex qui poussent dans les prairies humides. Ces milieux étant en forte régression, cette belle espèce subit le même sort ; elle est de ce fait inscrite aux annexes II et IV de la Directive Habitat-Faune-Flore et protégée en France.

Parmi les papillons rencontrés, beaucoup appartiennent à des familles telles les hespéridés, les lycénidés ou encore les piéridés au sein desquelles la différenciation des espèces tient à de subtils détails qui rendent leur détermination difficile par le néophyte.

A contrario, le **Paon de jour** (*Inachis io*, *Illustration 36*), le **Vulcain** (*Vanessa atalanta*) et la **Belle dame** (*Vanessa cardui*) sont des vanesses (grands papillons aux ailes colorées), espèces mieux connues du public. Les deux premières hivernent dans les bâtiments, les grottes et cavités tandis que la dernière migre en Afrique sub-saharienne en traversant la Méditerranée et parfois le désert en volant à haute altitude et en plusieurs générations pour l'ensemble de ce parcours de plusieurs milliers de kilomètres.

Le **Petit Mars changeant** (*Apatura ilia*, *Illustration 37*) est un papillon remarquable par le bleu violacé irisé de ses ailes aux reflets changeant en fonction de l'incidence de la lumière. Cette espèce est difficile à voir car passant le plus clair de son temps à la cime des arbres de la ripisylve (peupliers et saules), ne condescendant à descendre au sol que pour butiner des sels minéraux dans les flaques d'eau des chemins de terre.



Illustration 37 : Paon du jour - © Didier Rousse



Illustration 36 : Petit Mars changeant - © Didier Rousse

Le **Flambé** (*Iphiclides podalirius*, *Illustration 38*) est une belle et grande espèce au vol puissant que l'on peut observer sur les coteaux ensoleillés, défendant son territoire.

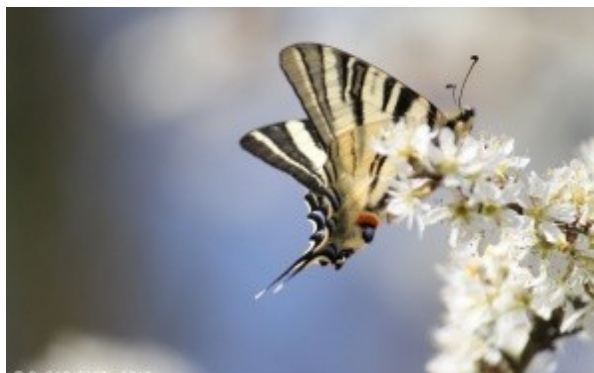


Illustration 38 : Flambé - © Pierre Gadiolet

Le **Brun des pélargoniums** (*Cacyreus marshalli*) est une espèce exotique introduite, en

même temps que la plante hôte de sa chenille : le géranium horticole.

→ Les hétérocères

Si les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) de Châtillon sont assez bien connus, aucun travail sur les lépidoptères hétérocères n'avait été mené par le passé. Quatorze espèces seulement avaient été contactées sur la commune avant 2016. La donnée la plus ancienne, non datée précisément mais antérieure à 1950, rapporte la présence de la Cucullie de l'Absinthe (*Cucullia absinthii*) obtenue à partir de l'élevage d'une chenille par Régis Mouterde. Parmi les treize autres espèces identifiées sur Châtillon avant le lancement de l'ABC, on note trois espèces non revues depuis : deux sphinx migrants, le **Sphinx Tête de mort** (*Acherontia atropos*) et le **Sphinx du Liseron** (*Agrius convolvuli*) et une Écaille, l'**Écaille marbrée** (*Callimorpha dominula*).

On note cependant qu'une série de prospections nocturnes de macrohétérocères a été menée par l'entomologiste Pierre Sagnes sur une commune voisine de Châtillon, Chessy-les-Mines, entre 1976 et 1979. Sa collection est conservée à la Société Linnéenne de Lyon. Réalisées pendant les mois de mai (5 prospections nocturnes) et de septembre (3 prospections), ces résultats ne donnent qu'une vue partielle de la faune de Chessy, mais permettent une comparaison avec ce qui a été observé sur Châtillon en 2016 et en 2017 à ces périodes de l'année. En effet, la proximité des deux communes et leurs biotopes comparables permettent de penser qu'elles partagent une entomofaune commune et que de nombreuses espèces observées à Chessy évoluent également sur la commune de Châtillon.

Au terme des deux années 2016 et 2017, 316 espèces ont été observées (286 macrohétérocères et 130 micro-hétérocères). Pour une meilleure représentativité de la faune locale, il faudrait étendre la prospection à d'autres milieux :

- Les ripisylves et zones humides (sur l'Azergues et la Brévenne) ;
- Les prairies à l'ouest du village (Font Goirand) ;
- Les forêts de feuillus ;
- Les vignobles, cultures et friches de la partie nord de la commune.

En variant les biotopes, on peut estimer qu'il serait possible d'observer plus de 500 espèces. Plus de 1000 sont par ailleurs connues dans le département.

Voici un échantillon de quelques-unes des espèces observées ([liste complète](#) en annexe).

- Dans la famille des *Lasiocampidae* :

Le **Bombyx de l'Aubépine** (*Trichiura crataegi*, *Illustration 39*), est une espèce dont la période de vol s'étend de juillet à octobre. L'espèce est assez commune en chenille, mais elle est rarement observée en papillon.



Illustration 39 : Bombyx de l'aubépine - © Bernard Barc

- Dans la famille des *Sphingidae* :

Le **Sphinx du Troène** (*Sphinx ligustri*, *Illustration 40*), un des plus gros sphinxs du territoire. Son envergure peut atteindre 115 mm. Il vole de mai à août.

Le **petit Sphinx de la Vigne** (*Deilephila porcellus*, *Illustration 41*) est également appelé petit pourceau, son corps est rose et ses ailes marbrées de brun.



Illustration 40 : Sphinx du Troène - © Bernard Barc



Illustration 41 : Petit sphinx de la Vigne - © Bernard Barc

Le **Sphinx du Pin** (*Sphinx pinastri*) a comme caractère remarquable le mimétisme de la chenille, qui se confond avec les aiguilles de pin dont elle se nourrit.

Le **Sphinx du Tilleul** (*Mimas tiliae*), sphinx à la livrée camoufflage, est notamment assez présent en milieu urbain, du fait de l'utilisation du tilleul pour aménager l'espace urbain. Cet arbre fait en effet partie de ses arbres de prédilection pour y déposer ses œufs, qu'il pond au revers des feuilles.

- Dans la famille des *Nododontinae* :

Le **Dragon** (*Harpiya milhauseri*, *Illustration 42*) est une espèce thermophile largement répandue en Europe jusqu'en limite Sud des pays Scandinaves. Un dimorphisme sexuel est observable entre la femelle et le mâle, dont les antennes en dents de peigne (dites pectinées) sont plus marquées. Son observation sous sa forme de papillon est très rare.



Illustration 42 : Dragon - © Bernard Barc

- Dans la famille des *Noctuidae* :

La **Modeste** (*Agrochola litura*, *Illustration 43* page 50) vole de septembre à octobre. La chenille se nourrit de feuillus et de plantes herbacées variées.

La **Noctuelle de Duméril** (*Luperina dumerilii*, *Illustration 44*) est un spécimen qui vole d'août à septembre. Il fréquente les coteaux et prairies ensoleillés où sa chenille se nourrit des racines des graminées.



Illustration 43 : Modeste - © Bernard Barc



Illustration 44 : Noctuelle de Duméril - © Bernard Barc

La **Ceinture jaune** (*Polymixis flavicincta*, *Illustration 45*) vole de septembre à novembre. Présente dans toute la France, elle a cependant très fortement régressé dans la moitié nord depuis 1980.

La **Noctuelle anthracite** (*Aporophyla nigra*, *Illustration 46*) vole également de septembre à novembre. Elle est très localisée dans le département.



Illustration 45 : Ceinture jaune - © Bernard Barc



Illustration 46 : Noctuelle anthracite - © Bernard Barc

La **Noctuelle du Genêt** (*Lacanobia w-latinum*) a sa période de vol qui s'étend d'avril à juillet. L'espèce est thermophile et se rencontre en milieu de landes sèches et pelouses arbustives

- Dans la famille des *Crambidae* :

La **Pyrale du Buis** (*Cydalima perspectalis*, *Illustration 47*) est une espèce invasive. Alors que la génération de printemps avait été peu nombreuse, la deuxième a pullulé : lors des 24h, elles volaient par centaines au-dessus de la route. Plus de 40 sont venues se réapprovisionner en sels minéraux sur le sac à dos d'une bénévole.



Illustration 47 : Pyrale du buis - © Bernard Barc

- Dans la famille des *Sesiidae* :

La **Sésie de l'oseille** (*Pyropteron chrysidiformis*, *Illustration 48*) est bien, en dépit de son apparence et de son activité diurne, un hétérocère. Elle s'observe de juin à juillet et est une des sésies les plus répandues.



Illustration 48 : Sésie de l'oseille - © Bernard Barc

- Dans la famille des *Erebidae* :

La **Nonne** (*Lymantria monacha*, *Illustration 49*), aux ailes blanches portant des bandes noires en zigzag, est une espèce forestière. Plus de trente ont été contactées dans le bois de chênes du lieu-dit Le Suc.



Illustration 49 : Nonne - © Bernard Barc

- Dans la famille des *Geometridae* :

La **Phalène printanière** (*Hemistola chrysoprasaria*, *Illustration 50*), est une espèce rarement observée. Elle affectionne les lisières de bois et les haies, surtout sur terrains calcaires ou crayeux.

La **Phalène du Noisetier** (*Angerona prunaria*, *Illustration 51*), aussi appelé Angéronie du Prunier, présente un dimorphisme sexuel bien marqué : les ailes des mâles sont jaunes à orangées mouchetées de taches brunes, tandis que les ailes de la femelle ont des ailes jaunes pâles avec des bandes brunes. La chenille se déplace en allongeant son corps puis en ramenant l'extrémité au contact du thorax. En cas de danger, elle s'immobilise et se confond à s'y méprendre avec une brindille.



Illustration 50 : Phalène printanière - © Bernard Barc



Illustration 51 : Phalène du Noisetier - © entomart

- Dans la famille des *Arctiidae* :

L'Écaille fuligineuse (*Phragmatobia fuliginosa*)

L'Écaille villageoise (*Epicalia villica*)

- Dans la famille des *Drepanidae* :

L'Hameçon (*Watsonalla binaria*) est une espèce qui se rencontre dans les milieux boisés.

d) Les libellules (odonates)

Au terme du travail de compilation de données bibliographiques et de prospections de l'ABC communal, 30 espèces appartenant à 9 familles ont été recensées ([liste complète](#) en annexe). Pour information, 27 espèces au total étaient auparavant connues sur Châtillon (données issues du groupe Sympetrum). Il est désormais possible d'ajouter à ce palmarès 2 espèces contactées pour la première fois à notre connaissance sur la commune, le **Caloptéryx éclatant** (*Calopteryx splendens*) et le **Gomphe Gentil** (*Gomphus pulchellus*).

Ces 30 espèces sont assez communes dans le département, et aucune n'est considérée comme menacée à l'échelle nationale ou régionale. Certaines observations sont toutefois intéressantes :

L'Agrion mignon (*Coenagrion scitulum*, *Illustration 52*), bien que commun, est souvent localisé. La population des mares de la Barollière est intéressante et assez importante. Plus d'une centaine d'individus avec de nombreux comportements de ponte ont été observés lors des 24h.



Illustration 52 : Agrion mignon - © Cécile Bassaglia

L'Ischnure naine (*Ishnura pumilio*, *Illustration 53*) est assez difficile à observer puisqu'elle n'est constituée que de petites populations et circule souvent en retrait des plans d'eau. C'est une espèce pionnière qui arrive parmi les premières sur les milieux récents, il n'est donc pas surprenant de la rencontrer à la Barollière, près du passage à grande faune de l'A89.



Illustration 53 : Ischnure naine - © Antoine Guibentif

Le **Gomphe gentil** (*Gomphus pulchellus*, *Illustration 54*) est une espèce qui fréquente les étangs et s'observe souvent en retrait, sur les chemins ou dans les prairies alentours.



Illustration 54 : Gomphe gentil - © Benoit Guillon

L'**Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*, *Illustration 55*) est une espèce protégée au niveau national et inscrite à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE Habitats-Faune-Flore. En Europe, cette espèce est localement commune dans le sud mais en forte régression au nord et à l'est de son aire de répartition. Elle est d'ailleurs considérée comme éteinte ou quasi éteinte dans plusieurs pays européens. L'Agrion de Mercure n'a pas besoin de grandes surfaces pour se maintenir, à condition que des corridors existent pour permettre les échanges entre les individus. Cette espèce se déplace en effet très peu, pas plus de quelques centaines de mètres. L'espèce a besoin d'une eau de qualité faiblement courante bien oxygénée et d'une végétation hydrophyte.



Illustration 55 : Agrion de Mercure - © Yoann Vincent

Chaque espèce de libellule ou demoiselle possède son écologie propre et se rencontre généralement près des zones humides qui conviennent à sa reproduction. Certaines espèces ne se développent qu'en eaux courantes, alors que d'autres nécessitent des eaux stagnantes, et d'autres encore affectionnent les milieux temporaires. Certaines espèces s'adaptent à la pollution de l'eau, qu'elles tolèrent en infime quantité, tandis que d'autres requièrent une qualité d'eau exemplaire.

Les odonates ont été observés près des points d'eau, mais aussi dans les près, dans les friches ou sur les chemins. En cause, les déplacements de certaines espèces qui quittent les milieux qui les

ont vus se développer pour en coloniser de nouveaux. De plus, les jeunes et les femelles restent souvent à l'écart des points d'eau pour éviter les agitations territoriales des mâles matures.

Voici la liste des espèces châtilloises, classées selon le type de milieu où elles ont été observées, sachant qu'une espèce peut se rencontrer sur différents milieux :

- **Milieux semi-forestiers**

On entend par milieu semi-forestier les mares et étangs bordés d'arbres (saules, aulnes, etc). La grande mare de la Barollière et celle plus ouverte de Viego présentent ces caractéristiques.

- ✓ **L'Agrion mignon** (*Coenagrion scitulum*)
- ✓ **La Nympe à corps de feu** (*Pyrrhosoma nymphula*)
- ✓ **La Cordulie bronzée** (*Cordulia aenea*)
- ✓ **Le Pennipatte bleuâtre** (*Platycnemis pennipes*)
- ✓ **Le Sympétrum sanguin** (*Sympetrum sanguineum*)
- ✓ **Le Cordulégastre annelé** (*Cordulegaster Boltonii*)

- **Milieux courants**

Ces 6 espèces ont été observées près du ruisseau d'Alix, de la Brévenne et de l'Azergues :

- ✓ **L'Aesche paisible** (*Boyeria irene*)
- ✓ **Le Calopteryx éclatant** (*Calopteryx splendens*)
- ✓ **Calopteryx vierge** (*Calopteryx virgo*)
- ✓ **Le Gomphe à pinces** (*Onychogomphus forcipatus*)
- ✓ **L'Orthétrum brun** (*Orthetrum brunneum*)
- ✓ **Le Pennipatte bleuâtre** (*Platycnemis pennipes*)

- **Grandes mares et étangs**

Ces espèces se rencontrent en nombre sur la grande mare de la Barollière et sur celles plus modestes de Biers, Viégo et Sandar :

- ✓ **L'Agrion jouvencelle** (*Coenagrion puella*)
- ✓ **L'Agrion de Vander Linden** (*Erythromma lindenii*)
- ✓ **L'Agrion porte-coupe** (*Enallagma cyathigerum*)
- ✓ **L'Ischnure élégante** (*Ishnura elegans*)
- ✓ **L'Anax empereur** (*Anax imperator*)
- ✓ **La Libellule déprimée** (*Libellula depressa*)
- ✓ **La Libellule quadrimaculée** (*Libellula quadrimaculata*)
- ✓ **Le Crocothemis écarlate** (*Crocothemis erythraea*)
- ✓ **Le Calopteryx éclatant** (*Calopteryx splendens*)
- ✓ **La Leste verte** (*Chalcolestes viridis*)
- ✓ **L'Orthétrum bleuissant** (*Orthetrum coerulescens*)

Ces espèces, plus rares, ont été observées sur la grande mare de la zone humide du lieu-dit les Vavres :

- ✓ **L'Agrion de Mercure** (*Coenagrion Mercuriale*)
- ✓ **L'Anax Napolitain** (*Anax parthenope*)
- ✓ **Le Sympétrum strié** (*Sympetrum striolatum*)

- **Milieux stagnants**

Ces 5 espèces sont souvent observées loin des plans d'eau, en chasse, en maturation ou en dispersion :

- ✓ **Le Gomphe gentil** (*Gomphus pulchellus*)
- ✓ **L'Orthetrum réticulé** (*Orthetrum cancellatum*)
- ✓ **L'Anax empereur** (*Anax imperator*)
- ✓ **Le Crocothemis écarlate** (*Crocothemis erythraea*)
- ✓ **L'Aesche bleue** (*Aeshna cyanea*)

- **Milieux marécageux**

L'Ischnure naine (*Ischnura pumilio*) a été observée près de la zone boueuse du passage grande faune de l'A89.

e) Les coléoptères

45 espèces de coléoptères ont été répertoriées à Châtillon au cours de la démarche ([liste complète](#) en annexe), ce qui est peu au regard du nombre de coléoptères répertoriés en France métropolitaine (France continentale et Corse) qui est de l'ordre de 11 300. Ce résultat est la résultante d'une faible prospection ciblée sur ce groupe. On note toutefois une nette marge de progrès par rapport à l'état initial où seules 5 espèces étaient connues.

La plupart des espèces répertoriées sont communes. Parmi les espèces remarquables, citons l'**Hoplie bleue** (*Hoplia caerulea*, *Illustration 56*), petite espèce localisée dont les mâles se distinguent par une coloration bleue métallisée qui en fait de véritables petits bijoux.



Illustration 56 : Hoplie bleue - © Cédric Bonvoisin

Le **Carabe chagriné** (*Carabus coriaceus*, *Illustration 57*) est une autre espèce remarquable dans la mesure où il est le plus gros carabe de France. À noter que 3 individus ont été contactés à Châtillon au cours de la démarche alors que cette espèce est plutôt en régression à l'échelle nationale.

Parmi les autres espèces plutôt notées en régression, citons les **Craches-sang** (*Timarchia* sp.) dont 2 espèces et plusieurs individus ont également été contactés.

Dernière espèce méritant une mention, le **Dytique marginé** (*Dysticus marginalis*), gros coléoptère aquatique qui peuple les mares et dont les effectifs suivent les régressions affectant ces petits milieux fragiles.



Illustration 57: Carabe chagriné - © Pierre Gadiolet

Parmi les espèces exotiques introduites à caractère envahissant citons la **Coccinelle asiatique** (*Harmonia axyridis*) dont de nombreux individus ont été contactés dans plusieurs secteurs de la

commune et dont l'extrême variété de l'ornementation (coloration et ponctuation) pourrait laisser à penser que l'on est en présence de différentes espèces.

Une mention spéciale au Lampyre (*Lampyris noctiluca*), ou Ver luisant, qui est fréquemment aperçu sur la commune par les habitants.

f) Les orthoptères

L'étude a permis de recenser 43 espèces d'orthoptères ([liste complète](#) en annexe). Ce nombre est jugé satisfaisant pour une commune du Rhône qui présente un tel panel de milieux naturels. À savoir, 216 espèces sont actuellement connues en France Métropolitaine. À ce jour, il n'existe pas de liste départementale du Rhône, uniquement des inventaires de sites ponctuels.

Pour les orthoptères, complémentairement aux Listes Rouges par régions administratives (échelon national ou régional), des Listes Rouges à l'échelle des huit domaines biogéographiques de France ont été publiées en 2004 (coordinateurs Sardet et Defaut). Un domaine biogéographique désigne une zone géographique climatiquement et écologiquement homogène du point de vue des formations végétales et des températures.

Le Rhône appartient au domaine biogéographique du néморal. Le néморal correspond en ex-Rhône-Alpes, outre le Rhône, aux départements de l'Ain, d'une grande partie de la Loire et des parties septentrionales de l'Isère, l'Ardèche et la Drôme.

Les axes de priorités s'articulent de telle manière :

Priorité 1 : espèces proches de l'extinction, ou déjà éteintes.

Priorité 2 : espèces fortement menacées d'extinction.

Priorité 3 : espèces menacées, à surveiller.

Priorité 4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances.

Dans le cadre de nos relevés 2016, ont été relevées 4 espèces dont le niveau de priorité, défini par la Liste Rouge du domaine biogéographique du néморal, est jugé préoccupant :

Le Barbitiste des Pyrénées (*Isophya pyrenaea*) (Priorité 2)

L'Ephippigère des vignes (*Ephippiger diurnus*) (Priorité 3)

La Courtilière (*Gryllotalpa gryllotalpa*) (Priorité 2)

Le Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*) (Priorité 3)

Voici l'ensemble des espèces orthoptères contactées, classées par sous-ordre :

- Sous-ordre *ENSIFERA*

Barbitiste des Pyrénées (*Isophya pyrenaea*, *Illustration 58* page 57) – Priorité 2

En raison de sa grande discrétion, la répartition de cette sauterelle est mal connue en France. Ses stridulations produites uniquement la nuit ne sont audibles qu'à un ou deux mètres, et elle vit cachée dans les lisières forestières. L'utilisation d'un détecteur à ultrasons facilite grandement la prospection et peut apporter de bons résultats rapidement, comme ce fut le cas sur Châtillon. Nous avons noté cette espèce en plusieurs points de la commune au cours de la nocturne de juin, avec de nombreux chanteurs sur l'ensemble des points d'écoute entre 22h et minuit. On peut considérer cette espèce comme fréquente sur la commune.

Ehippigère des vignes (*Ehippiger diurnus*, Illustration 59) – **Priorité 3**

Cette espèce vit dans les friches et les lisières forestières. Elle a été observée à deux reprises au lieu-dit du « Grand moulin » par fauchage dans l'herbe et au battage avec le parapluie japonais sur chêne (*Quercus pubescens*).



Illustration 58 : Barbitiste des Pyrénées - © Pascal Vigneron



Illustration 59 : Ehippigère des vignes - © Pierre Duhem

Phanéroptère commun (*Phaneroptera falcata*)

Le Phanéroptère commun est une grande sauterelle habitant les friches et lisières forestières. Elle est commune dans le secteur.

Phanéroptère méridional (*Phaneroptera nana*)

L'espèce est proche et souvent confondue avec la précédente. En effet, leurs milieux de vie sont communs, bien qu'elle soit plus thermophile en raison de son origine méridionale. Elle semble avoir une phénologie plus tardive, expliquant sans doute le nombre de relevés inférieur à l'espèce précédente. La phénologie est l'étude de l'apparition d'événements périodiques, annuels le plus souvent, dans le monde vivant et déterminée par les variations saisonnières du climat (exemple : germination, floraison, fructification...).

Leptophye ponctuée (*Leptophyes punctatissima*)

L'espèce est fréquente dans les lisières de forêts, elle a été observée en de nombreux points de la commune, avec capture au filet fauchoir, au battage ou en écoute nocturne avec l'amplificateur de son.

Méconème fragile (*Meconema meridionale*)

Cette espèce arboricole est rarement notée car discrète et uniquement observée par battage, essentiellement dans les chênes (*Quercus pubescens* dans notre cas).

Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*)

Observé dans la zone humide aux « Barollières » et dans des prairies à la végétation dense ou clairières sur plusieurs points de la commune.

Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*)

Le Conocéphale gracieux passe difficilement inaperçu de par sa taille. Ses stridulations puissantes sont particulièrement redoutées lors de l'utilisation d'un amplificateur de son car elles couvrent toutes autres stridulations. L'espèce a été notée en plusieurs points de la commune dans les friches, lisières forestières et végétations herbacées denses.

Grande sauterelle verte (*Tettigonia viridissima*)

L'espèce est bien présente sur la commune dans les friches et lisières forestières. Elle a été notée à plusieurs reprises, par détermination auditive et nombreux contacts visuels.

Decticelle chagrinée (*Platycleis albopunctata*)

La Decticelle chagrinée est une sauterelle de belle taille mais discrète. Nous l'avons notée en lisières et prairies sèches au « Grand Moulin ».

Decticelle carroyée (*Tessellana tessellata*) (= *Platycleis tessellata*)

Nous avons observé cette petite sauterelle discrète sur les prairies sèches au lieu-dit de « Font Goirand ».

Decticelle bariolée (*Roeseliana roeselii*) (= *Metrioptera roeselii*)

La phénologie de cette espèce semble assez précoce. Nous l'avons observée sur une prairie mésohygrophile au lieu-dit de « La Barollière » lors de notre premier passage fin juin. Elle n'a pas été revue lors d'un second passage sur le site en août.

Decticelle cendrée (*Pholidoptera griseoptera*)

La Decticelle cendrée est une espèce de lisière forestière très commune, relevée à de nombreuses reprises.

- Infra-ordre *GRYLLOIDEA*

Courtilière (*Gryllotalpa gryllotalpa*, *Illustration 60*) – **Priorité 2**

Cette espèce de prairie humide est bien connue des anciens jardiniers comme un fléau des potagers. Elle a des mœurs souterraines et vit en creusant des galeries dans la terre à la recherche de sa nourriture. Au cours de sa progression, elle coupe les racines se trouvant sur son passage, entraînant le dépérissement des plantes. Elle a été l'objet de luttés chimiques menant à la diminution de ses populations. Espèce discrète de par son mode de vie, elle a été notée aux bords des mares jouxtant l'autoroute A89, au lieu-dit de « La Barollière » lors de la première nocturne fin juin.

Oecanthe transparent (*Oecanthus pellucens*, *Illustration 61*)

L'espèce se rencontre dans friches et lisières thermophiles. Nous l'avons notée au cours de la nocturne fin août sur les bords de la D385.



Illustration 60: Courtilière - © Boris Blay



Illustration 61 : Oecanthe transparent - © Vincent Derreumaux

Grillon champêtre (*Gryllus campestris*)

L'espèce est commune dans les prairies mésophiles, ou parfois xérophiles, elle est déterminée aux stridulations entre mai et fin juin.

Grillon bordelais (*Eumodicogryllus bordigalensis*)

Le Grillon bordelais fréquente les milieux perturbés (cultures, voies ferrées, friches péri-urbains), au moins en région lyonnaise. Nous l'avons recherchée dans un premier temps le long du ballast de la voie ferrée, sans résultat. Il a été noté en plusieurs points de la commune : une pâture de bovins, une friche vers l'autoroute et dans un champ labouré après une culture de céréales.

Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*)

Il est l'un des grillons les plus communs. Noté à de nombreuses reprises « à l'oreille » sur l'ensemble des relevés à travers la commune, toujours dans les haies et lisières forestières.

- Sous-ordre CAELIFERA

Tétrix méridional (*Paratettix meridionalis*, Illustration 62)

Cette espèce du sud de la France est typique des sols dénudés, vases exondées et végétations rases en bord d'eau. Encore inconnue du département il y a 5 ans et dont la bibliographie mentionne une limite d'aire de répartition en Drôme-Ardèche, les observations se font au fur et à mesure sur le département, toujours dans les grandes vallées et à basse altitude. Nous ne nous attendions pas à le trouver sur Châtillon, dont le climat est peu comparable à sa région de prédilection. Nous l'avons noté sur le bord de la Brévègne. Elle est sans doute l'une des observations les plus intéressantes de l'étude.

Criquet ensanglanté (*Stethophyma grossum*, Illustration 63) – **Priorité 3**

Criquet des zones humides, il est souvent accompagné du *Mecostethus*, bien que plus exigeant en humidité. Nous l'avons rencontré uniquement sur la zone humide à « La Barollière ».



Illustration 62 : Tétrix méridional - © Jackie Granjon



Illustration 63 : Criquet ensanglanté - © Pierre Bornand

Tétrix riverain (*Tetrix subulata*)

Appréciant la fraîcheur, le Tétrix riverain fréquente les lieux frais. Nous l'avons noté sur le bord de la Brévègne, en compagnie de *Paratettix meridionalis*.

Tétrix des vasières (*Tetrix ceperoi*)

Nous avons observé une belle population de ce Tétrix sur la zone humide au nord de l'autoroute, au lieu-dit de « La Barollière », sur vases exondées et herbes rases en bord d'eau. Les observations furent plus nombreuses lors de notre passage en juin que lors d'un second passage fin août sur ce même secteur.

Tétrix des carrières (*Tetrix tenuicornis*)

Le Tétrix des carrières est une espèce de milieux xériques, caractérisés par une aridité persistante, comme les pelouses écorchées. Nous l'avons notée à trois reprises, essentiellement en milieu

secondaires : enclos de chevaux sur-pâturés avec des zones dénudées, clairière et ancien passage des engins de chantiers de l'autoroute où la végétation est encore clairsemée.

Caloptène italien (*Calliptamus italicus*)

C'est une espèce thermophile de prairies sèches et de sol dénudé. Elle a été notée en deux points de la commune sur les prairies du « Grand Moulin » et sur le terrain de modélisme de « Rousseland ».

Caloptène de Barbarie (*Calliptamus barbarus subsp. barbarus*)

L'espèce est plus xérophile que la précédente. Nous l'avons observée sur pelouses sèches et chemins.

Criquet pansu (*Pezotettix giornae*)

Espèce inféodées aux friches et de lisières thermophiles, elle a été notée sur les pelouses en cours de fermeture au lieu-dit du « Grand Moulin » soit au filet fauchoir, soit au battage avec le parapluie japonais sur une branche basse.

Oedipode bleu (*Oedipoda caerulea subsp. caerulea*)

L'espèce est fréquente sur les sols écorchés, voire dénudés. Elle a été observée en plusieurs points de la commune.

Oedipode émeraude (*Aiolopus thalassinus subsp. thalassinus*)

L'espèce était essentiellement connue dans le département sur les grandes vallées (Rhône et Saône). Cette observation complète les connaissances sur sa répartition. Nous l'avons notée sur les bords de la Brévenne, sur les sables humides et dans la végétation hygrophile.

Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus subsp. parapleurus*)

Ce criquet apprécie les zones humides et les prairies à la végétation dense. Nous l'avons noté à plusieurs reprises sur la commune, notamment sur la zone humide au nord de l'autoroute, au lieu de « La Barollière ».

Criquet des Bromes (*Euchorthippus declivus*)

Espèce fréquente et peu exigeante. Elle apprécie les pelouses sèches, mais se contente également des talus de route. Nous l'avons notée à plusieurs reprises sur la commune dans ces situations écologiques.

Criquet des pâtures (*Pseudochorthippus parallelus*) (= *Chorthippus parallelus*)

Le Criquet des pâtures est sans doute l'un des criquets les plus communs de France. Il vit dans les prairies fraîches à humides et friches avec ronciers. Sans doute l'espèce la plus notée lors de cette étude.

Criquet noir ébène (*Omocestus rufipes*)

Appréciant habituellement les friches un peu sèches, du moins sur le département, nous avons noté cette espèce une seule fois dans une pâture à bovins au nord de la commune, dans le vallon du ruisseau de la Goutte Bois Dieu

Sténobothre de la Palène (*Stenobothrus lineatus subsp. lineatus*)

L'espèce est commune sur les Monts du Beaujolais, dans les prairies sèches à végétation dense. Il a été observé dans les prairies du lieu-dit « Grand Moulin ».

Criquet vert-échine (*Chorthippus dorsatus subsp. dorsatus*)

Criquet appréciant les prairies fraîches, nous l'avons observé à proximité de la zone humide de « La Barollière ».

Criquet duettiste (*Gomphocerippus brunneus*) (= *Chorthippus brunneus*)

Ce criquet fait partie du fameux groupe dénommé BBM. Ce sigle correspond aux trois espèces *G. biguttulus*, *G. brunneus*, *G. mollis*. Ces dernières se ressemblent beaucoup et la distinction sur la base des critères morphologiques peut mener à des erreurs. En revanche, ils ont chacun des stridulations bien caractéristiques permettant de les séparer sans difficulté. Toutes nos observations ont été réalisées « à l'oreille ». *G. brunneus* est une espèce peu exigeante, fréquentant les accotements de route, pelouses et friches. Il a été observé sur l'ensemble de la commune.

Criquet mélodieux (*Gomphocerippus biguttulus*) (= *Chorthippus biguttulus*)

De la même manière que *G. brunneus*, l'espèce a été identifiée d'après ses stridulations. Peu exigeant, le criquet mélodieux a été entendu sur l'ensemble de la commune dans les friches et pelouses sèches.

Gomphocère roux (*Gomphocerippus rufus*)

L'espèce a été notée dans les lisières forestières et ronciers, qui constituent son habitat typique. Plusieurs secteurs visités sont sortis du lot. Sont décrites ci-dessous leurs perspectives et les mesures visant à améliorer leur potentiel de valeur écologique :

- **Le complexe de petites pelouses sèches au lieu-dit « Le Grand-Moulin »**

Ces pelouses sont en cours de fermeture suite à l'abandon du pâturage. Les espèces les plus thermophiles tendent à disparaître ou ont déjà disparu. Une restauration du milieu en débroussaillant et relançant de la pâture pourrait maintenir voir augmenter le nombre d'espèces sur ce site. Elles restent un site intéressant pour l'étude des orthoptères sur la commune de Châtillon.

- **La zone humide au nord de l'A89 au lieu-dit de « La Barollière »**

Fortement réduite et perturbée par la construction de l'A89, des espèces intéressantes y ont malgré tout été notées. Il faut espérer que les mares en mesure compensatoire puissent suppléer dans le futur les zones détruites et accueillir à terme les espèces remarquables, non observées lors du passage des spécialistes sur ces nouvelles zones.

- **Les bords de la Brévenne au sud-ouest du lieu-dit « Le Suc »**

Ce milieu est naturellement perturbé par nature, puisqu'il est constitué d'alluvions constamment remaniés par les crues. Comme tout milieu perturbé (naturellement ou non), les espèces allochtones dont les invasives tendent à s'y installer et développer au détriment de la flore locale. La présence de Renouée du Japon (*Reynoutria sp.*) et de la Verveine de Buenos Aires (*Verbena bonariensis*) en sont deux exemples typiques. Heureusement, il reste toujours une zone d'alluvions régulièrement sous l'eau lors des crues, maintenant un cordon de sol nu. Les espèces intéressantes de ce site, habituées aux milieux perturbés, semblent s'accommoder de ces espèces exogènes.

g) Autres insectes terrestres

Parmi les autres insectes ([liste complète](#) en annexe), ont été contactées plusieurs espèces d'Hémiptères dont 6 Hétéroptères (punaises) et 1 Homoptère : la **Cigale rouge** (*Tibicina haematodes*).

10 espèces d'Hyménoptères ont également été contactées ; parmi elles citons, outre l'**Abeille domestique** (*Apis mellifera*), la belle **Abeille charpentière** (*Xylocopa violacea*), la curieuse **Pélopée maçonne** (*Sceliphron caementarium*) avec sa taille de guêpe caractéristique, 4 espèces de bourdons, dont le **Bourdon terrestre** (*Bombus terrestris*, *Illustration 64*), et le **Frelon européen** (*Vespa crabro*). Pour l'instant, la présence du **Frelon asiatique** (*Vespa velutina*) n'a pas été signalée à Châtillon, mais des nids ont été vus en 2018 dans des communes proches.

Enfin, citons la bien connue et fascinante **Mante religieuse** (*Mantis religiosa*, *Illustration 65*).



Illustration 64 : Bourdon terrestre - © Pierre Gadiolet



Illustration 65 : Mante religieuse - © Cédric Bonvoisin

h) Les invertébrés aquatiques

Sont dans le présent rapport réunis sous ce vocable les animaux sans squelette interne de différents embranchements (crustacés, insectes, mollusques, vers...) accomplissant tout ou partie de leur cycle de vie dans les cours d'eau.

Avant de présenter les principaux résultats de l'inventaire des invertébrés aquatiques (voir [annexe](#)), rappelons ici en préambule que le territoire communal est parcouru par 2 types de cours d'eau bien différents :

Nous avons d'une part deux rivières principales, l'Azergues et la Brévenne, qui s'écoulent sur des fonds graveleux et, d'autre part, le ruisseau d'Alix et sa résurgence de la Font Goirand qui drainent un bassin versant argilo-calcaire.

Ce distinguo a son importance car ces différences géologiques et hydrologiques influent sur la composition de leurs peuplements d'invertébrés. L'Azergues et la Brévenne comportent en effet une communauté d'invertébrés composée d'une trentaine de taxons diversifiés représentative des cours d'eau du Massif Central, tandis que les ruisseaux d'Alix et de la Font Goirand comportent un

peuplement spécifique des cours d'eau calcaires où certains groupes comme les éphéméroptères ou les plécoptères sont naturellement peu représentés, contrairement aux taxons « calciums-dépendants » comme les crustacés et les mollusques.

→ Les insectes aquatiques

Du fait de la pollution des eaux et sédiments de l'Azergues et de la Brévenne à Châtillon, les éphéméroptères et plécoptères qui sont des taxons polluo-sensibles sont peu abondants et diversifiés. Le seul plécoptère contacté appartient ainsi à la famille des Leuctridés qui en est le taxon le moins exigeant.

Deux à trois taxons d'éphémères les plus polluo-résistants ont également été récoltés au stade larvaire mais un imago de **Grande éphémère** (*Ephemera danica*), encore appelée mouche de mai par les pêcheurs à la mouche, a également été contacté sur les rives de l'Azergues. Sa larve qui vit enfouie dans les sédiments est sensible aux pollutions métalliques, faisant de ce taxon un intéressant indicateur d'amélioration de la qualité du milieu sur ce tronçon d'Azergues impacté par des pollutions historiques industrielles et minières.

Au moins une dizaine de taxons de **Trichoptères**, plus communément appelés « phryganes », ont été répertoriés dans les cours d'eau traversant la commune. L'adulte, aérien, ressemble à un petit papillon de nuit tandis que la larve est aquatique.

Certaines espèces de trichoptères se fabriquent un fourreau pour protéger leur corps mou et fragile consistant en un tube de soie recouvert de micro-brindilles ou graviers collectés sur place. Cachées dans cet étui camouflé, les larves se déplacent au fond du lit des cours d'eau où l'on peut ainsi observer de curieux « bâtons qui marchent ». Cette caractéristique les fait surnommer « porte bois » ou « traîne-buche ». Parmi les taxons contactés, citons ceux de la famille des **Goeridés** qui ont la particularité de se fabriquer un fourreau minéral constitué de petits grains de sable lesté latéralement au moyen de grains plus grossiers. Cette famille de trichoptères est relativement peu fréquente et n'a d'ailleurs été trouvée sur le territoire communal que dans le ruisseau de la Font Goirand.

Des larves de 5 espèces d'odonates ont également été récoltées dans les cours d'eau. Parmi celles-ci, le **Cordulégastre annelé** (*Cordulegaster boltonii*), libellule qui n'a pas été vue au stade adulte aérien (cf. chapitre dédié).

L'Osmyle à tête fauve encore appelé **Hémérobe aquatique** (*Osmylus fulvicephalus*) a enfin été contacté dans les frondaisons de la ripisylve de l'Azergues. Ce bel insecte possédant 2 grandes paires d'ailes aux nervures serrées très caractéristiques appartient à l'ordre des Neuroptères ou Névroptères, encore appelés Planipennes. L'Osmyle est la seule espèce européenne de sa famille, les Osmylidés. Sa larve carnassière possède la caractéristique d'être semi-aquatique : vivant ordinairement sur la terre ferme, elle chasse ses proies dans les cours d'eau.

→ Les mollusques aquatiques

L'**Ancyle** (*Ancylus fluviatilis*) est un curieux petit gastéropode de 6 à 8 mm vivant accroché aux pierres du fond du lit des cours d'eau. Sa curieuse coquille conique à allure de patelle, en forme de bonnet phrygien, est hydrodynamique ce qui lui permet de résister à la force du courant.

Les mollusques gastéropodes à coquille enroulée sont plus abondants dans les cours d'eau riches en végétation aquatique et à courant moins vif, comme le ruisseau de la Font Goirand où l'on a répertorié au moins 4 taxons de différents genres et familles : **limnées, physidés, planorbes, valvatidés**. On trouve également enfoui dans la vase abondante de ce ruisseau des petits bivalves d'eau douce du genre **Pisidium** ou **Pisidies** dont la taille de la coquille des adultes est inférieure à 1 cm.

Parmi les mollusques gastéropodes aquatiques, citons enfin l'**Hydrobie des antipodes** (*Potamopyrgus antipodarum*) qui est un mollusque originaire de Nouvelle-Zélande introduit en Europe au cours des XIXe et XXe siècles. Cette espèce envahissante a été contactée dans la Brévenne et le ruisseau de la Font Goirand.

La densité au mètre carré d'une population de cette espèce exotique envahissante peut, dans les biotopes qui lui sont favorables, atteindre 300 000 organismes, disputant l'espace et la nourriture à d'autres espèces.

→ Les crustacés

Différents ordres de crustacés sont représentés dans les cours d'eau de la commune ([liste complète en annexe](#)).

Parmi eux, les crustacés décapodes qui, comme leur nom l'indique, sont des crustacés possédant 5 paires de pattes. Cet ordre comprend des crustacés bien connus tels que les crabes ou les crevettes mais est essentiellement représenté en eau douce par les écrevisses.

L'**Écrevisse à pieds blancs** (*Austropotamobius pallipes*), espèce indigène peuplant historiquement les cours d'eau de France et donc vraisemblablement présente à Châtillon, est extrêmement sensible à la pollution des eaux et à la dégradation de son biotope. Elle a ainsi fortement régressé et a progressivement été supplantée par des espèces exogènes introduites qui sont moins exigeantes, davantage résistantes aux maladies et plus compétitives.

L'**Écrevisse américaine** (*Orconectes limosus*) est historiquement la première espèce d'écrevisse exogène introduite en France. Cette espèce a été contactée dans le ruisseau d'Alix où elle semble constituer une population fonctionnelle (présence d'individus de toutes classes d'âges). Cette population est probablement issue à l'origine de la dévalaison d'individus échappés des plans d'eau de la commune d'Alix.

L'**Écrevisse signal** ou **Écrevisse de Californie** (*Pacifastacus leniusculus*) a été introduite récemment dans le bassin versant de l'Azergues (fin des années 90). Depuis elle tend à coloniser l'ensemble du réseau hydrographique. Elle est désormais bien implantée dans l'Azergues et la Brévenne et est actuellement en phase de colonisation de leurs tributaires. Elle a ainsi été contactée en 2016 dans le ruisseau d'Alix, en aval du Grand Moulin.

Autres crustacés

Un autre ordre de crustacés aquatiques a été contacté sur la commune ; il s'agit des **amphipodes** (du grec « amphi », différent et « podos », pied, en raison des deux genres de pattes différents qu'ils possèdent). Ces crustacés de petite taille (de l'ordre du centimètre) sont représentés par les gammares, reconnaissables à leur corps recourbé en forme de croissant et se déplaçant sur le côté. Ce taxon, sensible aux eaux chaudes est particulièrement abondant dans le

ruisseau de la Font Goirand dont l'origine karstique assure une température fraîche tout au long de l'année.

Au sein de ce même ordre, une mention spéciale est à attribuer au *Niphargus* (Illustration 66), genre de crustacés amphipodes aveugles translucides vivant dans les milieux cavernicoles et interstitiels qui a été contacté en 2017 à la source de Font Goirand par des naturalistes de FNE et du groupe spéléo Vulcain. Ce crustacé aquatique typique des grottes peut en effet parfois se retrouver entraîné par le courant au niveau de l'émergence des réseaux souterrains noyés.



Illustration 66 : Niphargus - © FNE 69

C/ Les zones à enjeux sur la communes

1) Les corridors écologiques

Les corridors écologiques correspondent à des espaces plus ou moins naturels qui assurent le lien entre des milieux riches en biodiversité. Ils correspondent donc à des lieux de passage et de dispersion pour des espèces ou des groupes d'espèces. Il existe trois types de corridors écologiques : les corridors terrestres, les corridors aquatiques et les corridors aériens. Les corridors aériens n'ont pas été étudiés de manière spécifique mais les oiseaux, les chauves-souris et les insectes volants suivent les corridors aquatiques et terrestres.

La commune de Châtillon est traversée par un corridor terrestre majeur inscrit au Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE). De direction nord-sud, il passe entre les bourgs de Châtillon et de Chessy en reliant le Beaujolais calcaire au nord et les Monts du Lyonnais au sud-est. Un second corridor plus transversal relie les versants de la Brévenne à ceux du ruisseau d'Alix en suivant des coteaux occupés par une mosaïque d'habitats naturels et globalement assez peu impacté par l'urbanisation. Localement, la majorité des corridors écologiques terrestres a été identifiée sur le terrain et correspond à des tronçons de pistes animales (Illustration 67), dont la fréquentation a été généralement confirmée au moyen de pièges photographiques ([carte 5](#) et [carte 5bis](#) en annexe).



Illustration 67 : Tronçon de piste d'animal - © Pierre Gadiolet

Certains corridors sont très courts, ceci dû au fait que la continuité à chacune de leur extrémité n'a pas pu

être suivie. Le type de corridor est défini selon la fréquentation de la piste et l'intérêt pour le territoire. Ainsi les corridors terrestres principaux sont le plus souvent à forte fréquentation, principalement par la grande faune (chevreuil, sanglier...), et présentent un intérêt dépassant les limites de la commune de Châtillon. A contrario, les corridors terrestres secondaires ont une fréquentation moindre, principalement par la moyenne et petite faune (lièvre, mustélidés, renard...), et dont l'intérêt écologique est plutôt restreint aux limites de la commune.

Un des corridors terrestres identifiés est situé sur la départementale D385, route à fort passage automobile. De nombreux écrasements d'espèces de la faune sauvage (amphibiens, hérissons, blaireaux...) ont été constaté sur ce secteur, ce qui en fait un corridor écologique à fort enjeux et qui nécessiterait des aménagements pour limiter la mortalité de la faune et les difficultés de déplacement des espèces.

Les principaux corridors aquatiques sont situés le long des cours d'eau majeurs : l'Azergues et la Brévenne. Ils permettent la connexion entre la Saône et de vastes secteurs du Beaujolais et des Monts du Lyonnais en favorisant les déplacements de la faune aquatique et des espèces liées à la ripisylve. Plus localement, on note le ruisseau d'Alix en provenance du nord, secteur d'Alix, et celui du Buvet en provenance du sud, secteur de Lentilly. Le caractère principal ou secondaire a été attribué en fonction de l'importance du cours d'eau.

La majorité des corridors terrestres et aquatiques sont inscrits dans le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Châtillon.

Le tableau ci-dessous liste de manière non exhaustive les principales espèces fréquentant les corridors.

Type de corridor	Espèces rencontrées
Corridor terrestre principal	Sangliers, chevreuils, blaireaux, fouines, renards, lièvre, chats domestiques
Corridor terrestre secondaire	Blaireaux, fouines, chats domestiques

2) Les passages à faune

4 passages à faune ont été installés lors de la construction de l'A89 au sud de la commune ([carte 5bis](#)), dont 1 passage à grande faune et 3 passages à moyenne et petite faune. Comme leur nom l'indique, les passages à petite faune sont principalement dédiés au déplacement de la petite faune (amphibiens, micro-mammifères...). Les passages à moyenne faune sont principalement utilisés par des animaux de moyenne taille (renard, blaireau...) mais également par la petite faune. Les passages à grande faune, bien qu'initialement construits pour le déplacement de la grande faune (sanglier, chevreuil...), sont aussi empruntés par des espèces plus petites.

Un suivi a été effectué sur ces passages à faune entre 2013 et 2017 par FNE Rhône et la Fédération des Chasseurs du Rhône afin d'estimer leur efficacité, leur fréquentation et les principales espèces utilisatrices. Sur le passage à grande faune situé dans le secteur « La Barollière - Boyeux » (*Illustration 65*), plus d'une dizaine d'espèces ont pu être contactées dont le **Sanglier**, le **Chevreuil**, le **Renard**, le **Putois**, le **Ragondin**, la **Fouine**, le **Blaireau**, le **Lièvre d'Europe**, divers oiseaux comme la **Caille des blés**, le **Merle noir**, le **Faisan** et quelques rapaces diurnes, mais aussi... des chats domestiques et des hommes !



Illustration 68 : Passage à grande faune dans le secteur de La Barollière - © Didier Rousse

3) Les zones à enjeux naturalistes

Les zones à enjeux naturalistes ([carte 2](#) et [carte 2bis](#)) ont été définies à partir des connaissances naturalistes de terrain de Thibault Duret, de Pierre Gadiolet, de la Société Française d'Orchidophilie de Rhône-Alpes (SFORA) et de FNE Rhône. Une première cartographie détaillée a été réalisée en 2016 pour préparer les 24h naturalistes. Elle a été complétée par la suite avec les données recueillies les années suivantes.

Ces zones correspondent à des milieux riches en biodiversité, et, le plus souvent, à des mosaïques d'habitats (secs, humides, calcaires...) qui présentent des potentialités intéressantes en termes de biodiversité, d'espèces patrimoniales et de corridors écologiques. La commune compte d'assez nombreuses zones à enjeux en lien avec la grande diversité des milieux présents sur son territoire.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des zones à enjeux naturalistes.

N°	Secteur	Type de milieu	Taxons présents (non exhaustif)
1	Goutte Bois Dieu	Ruisseau forestier, prairie humide, mare	Blaireau européen, Salamandre tachetée
2	Font Goirand	Pelouse sèche à orchidées, fruticées, forêt thermophile	Campagnol des champs, Petit rhinolophe, Coronille naine, Orchis bouc
3	Rivière Maillet	Boisement alluvial à Lathrée écaillée malgré des dégradations ponctuelles	Lathrée écaillée, Orme lisse
4	Les Allouets	Coteau calcaire avec chênaie thermophile, pelouse et orchidées	Hérisson d'Europe, Écureuil roux
5	La Pray	Ripisylve de l'Azergues	Complexe Grenouille verte, Gomphe à pince
6	Besancin	Ripisylve de l'Azergues	Orthétrum réticulé, Agrion à larges pattes, Libellule écarlate
7	La Barollière	Mosaïque de milieux humides	Fouine, Mulot sylvestre, Engoulevent d'Europe, Faucon

N°	Secteur	Type de milieu	Taxons présents (non exhaustif)
			hobereau, Triton alpestre, Orge faux seigle
8	Boyeux	Reste de bocage : haies, mares, bosquets, prairies	Hérisson d'Europe, Campagnol des champs, Sanglier, Alouette lulu, Œdicnème criard, Sonneur à ventre jaune
9	Rousseland	Forêt dont futaie, vieux arbres têtards, murets, ancienne carrière	Chevreuil européen, Renard roux, Campagnol des champs
10	Dorieux	Coteau sec, boisement, prairie et roche massive, zone à orchidées	Murin de Daubenton, Murin à moustaches, Œillet des Chartreux
11	Château Lassale	Chênaie diversifiée	Barbastelle d'Europe, Petit rhinolophe, Blaireau européen, Mésange à longue queue, Alouette lulu, Chouette hulotte

4) Les points noirs

Les espèces invasives

Comme indiqué précédemment (voir [Partie II-A](#) et [Partie II-B](#)), plusieurs espèces invasives ont été retrouvées sur la commune, tant pour la faune que pour la flore. Ces espèces d'origine exogène ont très souvent un impact négatif sur les milieux qu'elles colonisent en prenant la place des espèces indigènes. Elles sont particulièrement difficiles à éliminer à cause généralement de l'absence ou de l'insuffisance de prédateurs pour la faune et d'une forte dynamique de reproduction ou de dissémination et du peu d'espèces concurrentes pour la flore.

Sur la commune de Châtillon, le Ragondin a été inventorié, compétiteur supposé du Rat musqué, espèce également invasive mais dont la présence sur la commune n'a pu être confirmée. La pyrale du buis quant-à-elle, raffole du Buis commun et décime les coteaux à buis, impactant les milieux et la faune. Les espèces floristiques, comme la renouée et le robinier, sont souvent retrouvées sur les bords de cours d'eau, ce qui participe fortement à la dissémination. La renouée est également localisée, tout comme l'ambrosie, le long des routes et dans les zones de construction, localisation due au fort remaniement et à l'introduction involontaire de graines et rhizomes. Des actions de lutte sont toutefois réalisées par la commune, notamment sur l'ambrosie (fortement contrôlé à l'heure actuelle).

Les espèces invasives ont un impact économique non négligeable dû aux différentes méthodes de lutte mises en œuvre par les collectivités pour limiter et réduire leur expansion, du fait de leur impact sur la santé (ambrosie), et de leurs effets sur la baisse de rendement sur les espaces agricoles, sur le coût de la lutte nécessitant plusieurs interventions successives en une saison sur ces espaces agricoles... Mais aussi sur les berges des rivières, les talus routiers...

Les ruptures du paysage

Plusieurs zones de mortalités par l'écrasement d'espèces de petites et moyennes faune ont été constatées notamment sur la route départementale D385 (comme cité plus haut, voir corridors écologiques). Les infrastructures linéaires telles que les routes favorisent la fragmentation des habitats et la destruction des corridors écologiques. Ces impacts peuvent néanmoins être réduits par la construction de passage à faune, comme cela a été réalisé sur l'autoroute A89 au sud-ouest de la commune.

Les haies sont également des éléments du paysage sensibles et parfois impactées lors de la construction de routes, comme cela a été le cas lors de la construction de l'autoroute A89 qui a provoqué la destruction complète ou partielle de 19 haies (voir [Partie II-A-2](#)). Les conséquences sont de deux types :

- d'une part un impact sur les déplacements des espèces d'un milieu à un autre, augmentant, entre autre, la mortalité faunistique ;
- d'autre part sur la biodiversité locale, favorisée par les haies (sites de nourrissage, site favorable à l'implantation de certaines espèces végétales et animales...).

Ces conséquences sont partiellement amoindries par les mesures réglementaires obligatoires dites « mesures compensatoires » et par la vigilance de la commune qui a insisté pour des plantations supplémentaires de haies dans le cadre des travaux connexes à l'aménagement foncier lié à la mise en service de l'autoroute A89.

III/ Animations réalisées

La commune a proposé diverses animations sur le thème de l'environnement et de la biodiversité avec pour objectifs de sensibiliser les jeunes au développement durable et d'améliorer la connaissance de la biodiversité du territoire communal.

A/ Sensibilisation des jeunes au développement durable

La commune participe aux projets et aux frais engagés :

[Retour Objectif 1](#)

[Retour Objectif 2](#)

- *A l'école primaire :*
 - Pour mémoire : Participation de 2 classes du cycle 3 au creusement de la mare et animation à la bibliothèque sur l'écosystème de la mare par le syndicat rivière Azergues.
 - Animations à la bibliothèque et sortie sur le terrain sur le thème de la rivière pour 2 classes de cycle 2 par le syndicat rivière Azergues.
 - Animations à la bibliothèque et sortie sur le terrain sur le thème de l'eau pour 2 classes de cycle 2 par FNE Rhône (via Syribt).
 - Visite de l'UVE (unité de valorisation énergétique) de Villefranche par le SYTRIVAL pour 3 classes cycle 3 : sensibilisation des élèves à la protection de l'environnement et à la gestion des déchets.
 - Installation d'un composteur dans la cour de l'école : intervention de deux associations, Mines- de -Liens et l'Arbre à compost, pour la construction et le don d'un bac à compost, et explications du fonctionnement et de la faune d'un compost.
 - Installation d'un récupérateur d'eau dans la cour de l'école primaire.
 - Installation d'un hôtel à insectes.
 - Mise en place de « carrés de jardinage » pour plantations.
 - Dans le cadre de l'opération « un arbre pour le climat » plantation d'un arbre dans la cour de l'école: un pommier d'une espèce ancienne.
 - Opération annuelle : plantation de bulbes de tulipes et plantation de pommes de terre.
 - Mise en place de tri sélectif dans l'école : poubelle papier, poubelle « jaune », matériel d'écriture, bouchons, piles, cartouches d'encre.

- Animations du SYTRIVAL sur les thèmes des déchets, du recyclage, de la consommation... pour toutes les classes, mise en place de la démarche du tri sélectif à l'école.
 - Animations par la LPO sur la biodiversité pour 3 classes du cycle 2.
 - Mise en place d'un nichoir dans un arbre de la cour de l'école maternelle.
 - Poursuite de la participation de toutes les classes à l'opération « Nettoyons la Nature » un an sur deux.
 - Animation autour de la découverte des chauves-souris (morphologie, comportement, mode de reproduction) assurée par FNE Rhône, par diverses approches pédagogiques : vidéo, jeux...
 - Intervention sur la faune sauvage locale d'une animatrice nature de la Fédération départementale des chasseurs du Rhône en classe (CE2, CM1, CM2) et sur le terrain.
 - La commune a financé les prestations d'une intervenante qui a assuré des ateliers nature dans le contexte des TAP (temps d'activité périscolaire) à l'école primaire ; thèmes évoqués : les oiseaux, les arbres, le vent et autour du sentier rivière.
 - *A l'école maternelle* : financement de la commune d'une animation pédagogique d'Arthropologia pour la mise en place d'un coin nature type petit jardin accueillant la biodiversité.
- *Au collège*
 - La commune participe au comité de pilotage de la démarche labellisée E3D (éducation au développement durable), dispositif qui valorise les mises en démarche de développement durable au sein des établissements scolaires.
 - *Le centre social CAP Générations* participe activement en accompagnant le collège dans ses actions. Les animateurs collaborent avec les professeurs à l'encadrement d'élèves *éco-délégués*
 - Sur suggestion de la commune : intervention de FNE Rhône au collège pour des animations en relation avec l'atlas ABC (animations assurées pour 4 classes de 4).
 - Participation de la commune à la création de carrés de jardins avec intervention des agents techniques.
 - Participation de la commune à la plantation de 14 arbres (fruitiers et résineux, 10 gagnés à un concours « artisans du végétal » et 4 achetés par le collège) dans un espace proche du collège.
 - Participation de la commune à la création d'un compost.
 - Participation de la commune au montage et à la réalisation du projet d'aménagement paysager des ronds-points près du collège, achevé par la plantation de végétaux à fleurs.
 - Accompagnement des animateurs du centre social et fourniture de petits matériels pour une opération « nettoyage urbain » par les éco-délégués.
 - *Au centre social* :
 - Lors du chantier international de jeunes dirigé par le centre social pendant plusieurs années, la commune a aidé financièrement et matériellement à la restauration d'un mur en pierres sèches. Les jeunes furent sensibilisés et informés sur l'utilité de leur travail qui participait non seulement à la sauvegarde du patrimoine des pierres dorées,

mais aussi à la biodiversité, la technique de mur en pierres sèches créant des interstices, potentiels refuges pour la microfaune.

- Des jeunes ont été sensibilisés au désherbage alternatif des rues et ruelles du centre du village par des élus et des bénévoles leur expliquant les raisons de cette pratique et les faisant participer sur le terrain à l'arrachage de certaines plantes.

B/ Amélioration de la connaissance de la biodiversité du territoire communal

Cette amélioration passe par la réalisation d'un inventaire de la faune et la flore, l'organisation et le financement de sorties nature et de conférences tout public.

- 4 sorties sur les plantes du secteur avec Thibault Duret, l'objectif étant la sensibilisation et la découverte de la biodiversité de la végétation en fonction des milieux de proximité : la flore des coteaux secs (formation xérophile), les bords de l'Azergues (2 sorties), les plantes sauvages dans le centre du village.
- 2 sorties avec Marie-Claire Buffière de « Naturellement ensemble » pour la découverte des plantes médicinales et comestibles en famille.
- 2 sorties ornithologiques tout public : « les oiseaux de notre village », guidée par Bruno Degrange de la maison de la chasse de la pêche et de la nature, avec participation de la société de chasse de Châtillon.
- Conférence sur les papillons « la nuit, les papillons de Châtillon ne sont pas tous gris », par Myriam Poncet et Bernard Barc.
- La « nuit de la chouette », soirée tout public : conférence par une animatrice de la LPO sur les mœurs et l'identification des rapaces nocturnes, suivie d'une sortie sur le terrain pour l'écoute des chants et cris.
- Dans le cadre du projet de restauration du clocher de la chapelle du village : conférence sur les chauves-souris par Mathilde Brunel chargée d'études de FNE Rhône qui a également guidé une sortie nocturne pour observer ces animaux à proximité de la chapelle.
- A plusieurs reprises, rédaction d'articles sur les bulletins municipaux pour informer et sensibiliser les lecteurs à des espèces remarquables à titres divers : grand-duc, chouette chevêche, œdicnème, frelon asiatique, chenille processionnaire, moustique tigre...
- Organisation, avec la commune de Pommiers et une association de ce village, d'un atelier de construction de nichoirs, de mangeoires et de gîtes à chauves-souris (plus de 100 structures créées). Dans ce cadre, un animateur de FNE (Antoine Ruault) Rhône a fait un exposé à propos des conseils de mise en place des différentes réalisations en rappelant les points forts des mœurs des animaux ciblés.

Pour mémoire : en juin 2016, la commune a facilité le déroulement des « 24h naturalistes » organisée par FNE Rhône.

IV/ Orientations opérationnelles permettant la valorisation de l'Atlas de la Biodiversité Communale

Il est présenté ci-dessous une liste non exhaustive de pistes d'actions possibles :

Actions au niveau de la commune :

- S'appuyer sur l'ABC pour mettre en œuvre les actions du Plan Climat, adopté par la Communauté de commune pour 6 ans.
- Étude de l'impact de la pollution lumineuse par l'éclairage urbain sur le déplacement des espèces nocturnes et si nécessaire prise de mesures appropriées pour diminuer cet impact.
- Actions en faveur de la biodiversité par la gestion des milieux remarquables, notamment pour le maintien des milieux ouverts sur les secteurs de pelouses sèches de Font Goirand (débroussaillage...), le suivi et la création de nouvelles mares sur la commune dont la vocation peut également être pédagogique.
- Poursuite des actions déjà réalisées par la commune vis-à-vis des espèces invasives (ambrosie...) et mise en place d'un suivi permettant d'agir sur d'éventuels nouveaux foyers pour éviter la propagation supplémentaire de la Renouée du Japon notamment. De même, assurer un suivi des secteurs de chênaies à buis qui ont été ravagés par la Pyrale du buis afin de suivre leur évolution et leur recolonisation par d'autres essences.
- Prendre en compte les milieux naturels à enjeux définis dans le cadre de l'ABC lors de la prochaine révision du PLU, en s'assurant que le zonage du PLU n'entre pas en conflit avec les enjeux biodiversité identifiés et notamment les corridors écologiques.
- Développer une politique d'acquisition foncière des milieux remarquables (délimités sur les [cartes 2](#) et [2bis](#)) afin de les préserver et d'en assurer une gestion adaptée en faveur de la biodiversité.
- Poursuivre les animations scolaires sur les thématiques naturalistes et sur l'environnement afin de sensibiliser les nouvelles générations à l'importance de ces thématiques et à la défense du patrimoine naturel de la commune.
- Poursuivre avec la médiathèque le programme de conférences, expositions, accueil des scolaires... autour de la thématique biodiversité.
- Privilégier les fournisseurs locaux pour les plantations communales et notamment le label Végétal local au fur et à mesure de son développement, privilégier les plantations favorables aux pollinisateurs, rustiques et économes en eau. Intégrer une dimension participative ; cadre de l'entretien des espaces verts.
- Aménager l'ancien réservoir des Floquettes en faveur de la faune sauvage à partir notamment des propositions de FNE Rhône...
- Rechercher et mettre en place des solutions pour éviter les nombreux écrasements d'animaux sur le secteur des Allouets : mise en place de panneaux réflecteurs, de systèmes lumineux, de passages à faune, d'un rond-point, limitation de la vitesse de circulation...
- Préserver certaines espèces à enjeux (blaireau), échanger et convenir d'accords avec les chasseurs sur les territoires adaptés.

Vie et suivis des inventaires :

- Mise en place de suivis naturalistes des espèces et milieux naturels à enjeux en partenariat avec les associations naturalistes selon un calendrier à définir en fonction des groupes

d'espèces et des habitats (pelouses sèches à orchidées, zones humides...). mettre à jour les bases de données, mettre en place un observatoire centré sur la biodiversité avec les espèces patrimoniales.

- Réalisation d'inventaires sur des groupes naturalistes qui n'ont pas été abordés dans cet ABC du fait de manque de spécialistes disponibles, en particulier les lichens et les champignons. Certains groupes pourraient faire l'objet de prospections complémentaires comme les mollusques ou les coléoptères.
- Laisser en libre évolution certaines parcelles de forêts (ripisylves comprises) en accord avec le propriétaire, sur des secteurs potentiellement déjà assez riches (arbres de gros diamètre, essences locales, abondance du bois mort...), préserver les arbres à cavités des haies et assurer le suivi de ces milieux.
- Identifier les principaux corridors aériens et axes de migration sur la commune.

Animation et pédagogie :

- Réaliser des chantiers nature avec les habitants de la commune, encadrés par les associations naturalistes ou structures compétentes pour restaurer des milieux naturels, lutter contre certaines espèces invasives, recréer des mares, planter des haies...
- Se baser sur les cartes habitats réalisées dans le cadre de l'ABC pour créer des sentiers et des plaquettes afin de sensibiliser les promeneurs sur les milieux et la diversité des paysages. Sensibiliser à ne pas dégrader les milieux (déchets, décharges sauvages...).
- Développer la réalisation de sites et sentiers pédagogiques sur Châtillon autour de la découverte et de la préservation de la nature, de même que la réalisation de plaquettes itinéraires donnant des informations sur les milieux.
- Poursuivre les sorties naturalistes à thèmes déjà mise en œuvre dans le cadre de l'ABC, sorties qui ont été très appréciées par les habitants.
- Développer les actions en faveur de la nature dans le bourg (nichoirs à hirondelles, aménagement de partie de bâtiment permettant d'accueillir des chauves-souris, rapaces nocturnes, hôtels à insectes...).

La réalisation de cet Atlas de la Biodiversité sur Châtillon d'Azergues a notamment permis une forte avancée de la connaissance de la faune, de la flore et des milieux naturels sur la commune, de renforcer la sensibilisation et l'engagement d'une partie des habitants en faveur de ces enjeux.

Ces actions méritent ainsi d'être poursuivies et développées afin de compléter les connaissances, de gérer au mieux les espaces naturels de la commune et de sensibiliser et impliquer la population sur des enjeux que l'on sait de plus en plus vitaux.

V/ Bibliographie

→ Ouvrages

- Association Française de Limnologie, 1981-2012. *Introduction pratique à la systématique des organismes des eaux continentales françaises*. Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon, Lyon.
- Bissardon M., Guibal L. & Rameau J.C., 1997. *Corine biotopes. Version originale. Types d'habitats français*. ENGREF, Nancy, 217 p.
- Conservatoire Botanique Alpin & Conservatoire Botanique du Massif Central, 2011. *Catalogue de la flore vasculaire de la région Rhône-Alpes*. 196p.
- Conservatoire Botanique du Massif Central, 2013. *Atlas de la flore vasculaire de la Loire et du Rhône*. CBN Massif Central, Chavaniac-Lafayette, 760p.
- Culat A., Mikolajczak A. & Sanz T., 2016. *Catalogue des végétations en Rhône-Alpes*. CBNA-CBNMC.
- Dodinet E. & Dupont J.M., 2011. *Guide méthodologique pour l'inventaire de la flore et la cartographie de la végétation (Volet 1)*. Version 1.0, 76p.
- Gadiolet P., 2017. Cahier relatif à l'avifaune. 11p.
- Gadiolet P., 2017. Cahier relatif à l'entomofaune. 15p.
- Gadiolet P., 2017. Cahier relatif à l'herpétofaune. 11p.
- Gadiolet P., 2017. Cahier relatif à l'ichtyofaune. 14p.
- Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.
- Paquin M., Roulot J. & Lévêque P., 2014. *S'approprier et protéger la biodiversité de son territoire – Guide ABC*. 80p.
- Tachet H., Richoux P., Bournaud M. & Ussego-Polatera P., 2000. *Invertébrés d'eau douce : systématique, biologie, écologie*. Ed. CNRS, Paris, 588p.
- Tison J.M. & De Foucault B., 2014. *Flora Gallica – Flore de France*. Ed. Biotope, 1216p.

→ Internet

- Conservatoire botanique national du Massif central, n.d. Chloris-Web [En ligne]. CBN Massif Central, disponible sur : <http://cbnmc.fr/cartoweb3/Chloris/index.php>. [04/02/2020]
- Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Rhône, n.d. Faune-Rhône [En ligne]. LPO Rhône, Disponible sur : <https://www.faune-rhone.org/>. [04/02/2020]
- Muséum National d'Histoire Naturelle, 2003-2020. INPN – Inventaire National du Patrimoine Naturel [En ligne]. MNHN, Disponible sur : <https://inpn.mnhn.fr/accueil/index>. [04/02/2020]
- Pôle Flore Habitats de l'Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes, n.d. Flore en ligne – Recherche par commune [En ligne]. CBNA-CBNMC, disponible sur : https://pifh.fr/donnees/recherche_par_commune. [04/02/2020]

VI/ Annexes

A/ Relevés phytosociologiques

(Retour [Cartographie des habitats](#))

Inventaire floristique de certains milieux naturels remarquables destinés à caractériser les habitats naturels. Ces inventaires exhaustifs, réalisés par strate de végétation, sur un secteur délimité, sont associés à des coefficients d'abondance-dominance des espèces végétales présentes.

Ce coefficient prend en compte à la fois l'abondance (nombre d'individus de l'espèce) et la dominance (recouvrement de l'espèce).

Coefficient d'abondance-dominance	Recouvrement (%)	Abondance
5	75 à 100	quelconque
4	50 à 75	quelconque
3	25 à 50	quelconque
2	5 à 25	quelconque
1	< 5	forte
+	< 5	faible (un à quelques individus)

Résultats des relevés

- **Prairie**

Date : 28/04/2017

Auteur : Didier Rousse - FNE Rhône

Localisation : Châtillon - Font Goirand, secteur plat proche du sommet de versant

Coordonnées : 6532665 N - 827379 E à 6532650 N - 827392 E, altitude : 274m

Données stationnelles : colline

Humidité du sol : mésophile

Pente du versant et du relevé : 1-6° - exposition : sud

État de conservation : intact

Type de relevé et surface : transect parallèle au courbe de niveau, 20m²

Recouvrement de la végétation : arborescente : 0 % ; arbustive : 0 % ; herbacée : 100%

Commentaire (s) : toutes les espèces observées relèvent de la strate herbacée.

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance
<i>Aster x salignus Willd.</i>	Aster à feuilles de saule	1
<i>Cerastium sp.</i>	Céraiste	+
<i>Cirsium arvense (L.) Scop.</i>	Cirse des champs	+
<i>Dactylis glomerata L.</i>	Dactyle aggloméré	+
<i>Galium mollugo L.</i>	Gaillet mou Gaillet blanc	+
<i>Geranium dissectum L.</i>	Géranium découpé	2
<i>Plantago lanceolata L.</i>	Plantain lancéolé	+
<i>Poa pratensis L.</i>	Pâturin des prés	2
<i>Potentilla reptans L.</i>	Potentille rampante	+
<i>Ranunculus bulbosus L.</i>	Renoncule bulbeuse	1
<i>Rumex acetosa L.</i>	Grande oseille	+

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance
<i>Rumex pulcher</i> L.	Rumex violon	1
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	+
<i>Urtica dioica</i> L.	Ortie dioïque	+

- **Pelouses sèches**

Date : 28/04/2017

Auteur : Didier Rousse - FNE Rhône

Localisation : Châtillon - Font Goirand, sous ligne de crête,

Coordonnées : 6532747 N - 827296 E à 6532735 N - 827281 E, altitude : 280 m

Données stationnelles : colline

Humidité du sol : xérophile

Pente du versant et du relevé : 6-27° - exposition : sud-ouest

Etat de conservation : intact

Type de relevé et surface : transect parallèle au versant, 20m²

Recouvrement de la végétation : arborescente : 0 % ; arbustive : 0 % ; herbacée : 90%

Commentaire (s) : toutes les espèces observées relèvent de la strate herbacée.

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance
<i>Bellis perennis</i> L.	Pâquerette	2
<i>Bromus erectus</i> Hudson	Brome érigé	1
<i>Crataegus monogyna</i> Jasq.	Aubépine monogyne	2
<i>Eryngium campestre</i> L.	Panicaut champêtre	+
<i>Fragaria viridis</i> Weston	Fraisier vert	2
<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Sprengel	Orchis bouc	+
<i>Lotus corniculatus</i> L.	Lotier corniculé	+
<i>Medicago minima</i> (L.) L.	Luzerne naine	+
<i>Orchis purpurea</i> Hudson	Orchis pourpre	+
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	2
<i>Plantago media</i> L.	Plantain moyen	+
<i>Poa bulbosa</i> L.	Pâturin bulbeux	+
<i>Poa pratensis</i> L.	Pâturin des prés	+
<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin triviale	2
<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante	+
<i>Primula veris</i> L.	Coucou, Primevère officinale	+
<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse	2
<i>Rubus</i> sp.	Ronce	+
<i>Teucrium chamaedrys</i> L.	Germandrée petit chêne	+
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	+
<i>Vicia</i> sp.	Vesce	+

- **Mosaïque pelouses sèches et fruticées**

Date : 28/04/2017

Auteur : Didier Rousse - FNE Rhône

Localisation : Châtillon - Font Goirand, versant

Coordonnées : 6532780 N - 827234 E au centre du relevé, altitude : 281m

Données stationnelles : versant

Humidité du sol : xérophile

Pente du versant et du relevé : 27-45° - exposition : sud-ouest

État de conservation : dégradé

Type de relevé et surface : carré, 30m² environ

Recouvrement de la végétation : arborescente : 0 % ; arbustive : 50 % ; herbacée : 50%

Commentaire (s) : pelouse sèche en cours de fermeture par les ligneux, présence importante de buis mort ou très dégradé.

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance	strates
<i>Buxus sempervirens L.</i>	Buis	2	strate arbustive
<i>Cornus sanguinea L.</i>	Cornouiller sanguin	+	strate arbustive
<i>Crataegus monogyna Jasq.</i>	Aubépine monogyne	+	strate arbustive
<i>Juniperus communis L.</i>	Genévrier commun	2	strate arbustive
<i>Ligustrum vulgare L.</i>	Troène	+	strate arbustive
<i>Quercus pubescens Willd.</i>	Chêne pubescent	+	strate arbustive
<i>Tilia platyphyllos Scop.</i>	Tilleul à grandes feuilles	+	strate arbustive
<i>Viburnum lantana L.</i>	Viorne lantane	+	strate arbustive
<i>Carex flacca Schreber</i>	Laîche glauque	1	strate herbacée
<i>Carex halleriana Asso</i>	Laîche de Haller	1	strate herbacée
<i>Coronilla minima L.</i>	Petite coronille	+	strate herbacée
<i>Helianthemum nummularium (L.) Mill.</i>	Hélianthème nummulaire	+	strate herbacée
<i>Himantoglossum hircinum (L.) Sprengel</i>	Orchis bouc	+	strate herbacée
<i>Hippocrepis comosa L.</i>	Hippocrépis à toupet	2	strate herbacée
<i>Orchis purpurea Hudson</i>	Orchis pourpre	+	strate herbacée
<i>Plantago lanceolata L.</i>	Plantain lancéolé	+	strate herbacée
<i>Polygala vulgaris L.</i>	Polygale vulgaire	+	strate herbacée
<i>Potentilla neumanniana Reichenb.</i>	Potentille printanière	+	strate herbacée
<i>Sanguisorba minor Scop.</i>	Petite sangisorbe, pimprenelle	+	strate herbacée
<i>Tilia platyphyllos Scop.</i>	Tilleul à grandes feuilles	+	strate herbacée

- **Chênaie à buis**

Date : 05/05/2017

Auteur : Didier Rousse - FNE Rhône

Localisation : Châtillon - au nord du bourg, vers l'ancien château, vallon du ruisseau d'Alix

Coordonnées : 6532612 N - 827639 E au centre du relevé, altitude : 229 m

Données stationnelles : versant

Humidité du sol : mésophile

Pente du versant et du relevé : 6-27° - exposition : nord-est

État de conservation : dégradé, les buis sont détruits par la pyrale

Type de relevé et surface : rectangle de 30m x 5m parallèle au versant, 150m²

Recouvrement de la végétation : arborescente : 80 % ; arbustive : 40 % ; herbacée : 90%

Commentaire (s) : partie supérieure du boisement au dessus de la falaise, forme du relevé adaptée pour un milieu homogène sur un petit site contraint.

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance	strates
<i>Quercus pubescens</i> Willd.	Chêne pubescent	4	strate arborescente
<i>Acer campestre</i> L.	Érable champêtre	+	strate arbustive
<i>Buxus sempervirens</i> L.	Buis	4	strate arbustive
<i>Crataegus monogyna</i> Jasq.	Aubépine monogyne	+	strate arbustive
<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	+	strate arbustive
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	Alisier torminal	+	strate arbustive
<i>Acer campestre</i> L.	Érable champêtre	+	strate herbacée
<i>Buxus sempervirens</i> L.	Buis	+	strate herbacée
<i>Carex flacca</i> Schreber	Laîche glauque	+	strate herbacée
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène	+	strate herbacée
<i>Quercus pubescens</i> Willd.	Chêne pubescent	+	strate herbacée
<i>Rubus</i> sp.	Ronce	+	strate herbacée
<i>Sambucus nigra</i> L.	Sureau noir	+	strate herbacée
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz	Alisier torminal	+	strate herbacée
<i>Vicia</i> sp.	Vesce	+	strate herbacée

- **Forêt : Frênaie - chênaie**

Date : 05/05/2017

Auteur : Didier Rousse - FNE Rhône

Localisation : Châtillon - au sud du viaduc de la Brévenne, vallon RD 118

Coordonnées : 6529387 N - 877554 E au centre du relevé, altitude : 245 m

Données stationnelles : versant

Humidité du sol : mésophile

Pente du versant et du relevé : 6-27° - exposition : ouest

État de conservation : intact

Type de relevé et surface : carré de 20m x 20m, 400m²

Recouvrement de la végétation : arborescente : 80 % ; arbustive : 40 % ; herbacée : 90%

Commentaire (s) :

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance	strates
<i>Acer campestre</i> L.	Érable champêtre	2	strate arborescente
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	4	strate arborescente
<i>Quercus robur</i> L.	Chêne pédonculé	2	strate arborescente
<i>Acer campestre</i> L.	Érable champêtre	+	strate arbustive
<i>Carpinus betulus</i> L.	Charme	+	strate arbustive
<i>Crataegus monogyna</i> Jasq.	Aubépine monogyne	+	strate arbustive
<i>Euonymus europaeus</i> L.	Fusain d'Europe	+	strate arbustive
<i>Hedera helix</i> L.	Lierre	+	strate arbustive
<i>Prunus spinosa</i> L.	Prunellier	+	strate arbustive
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire	+	strate herbacée
<i>Brachypodium sylvaticum</i> P. Beauv.	Brachypode des bois	2	strate herbacée
<i>Bromus madritensis</i> L.	Brome de Madrid	+	strate herbacée
<i>Cornus sanguinea</i> L.	Cornouiller sanguin	+	strate herbacée
<i>Crataegus monogyna</i> Jasq.	Aubépine monogyne	+	strate herbacée
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Genêt à balais	1	strate herbacée
<i>Deschampsia flexuosa</i> (L.) Trin.	Canche flexueuse	+	strate herbacée
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott	Fougère mâle	+	strate herbacée
<i>Euphorbia cyparissias</i> L.	Euphorbe petit-cyprès	+	strate herbacée
<i>Fraxinus excelsior</i> L.	Frêne commun	4	strate herbacée
<i>Galium aparine</i> L.	Gaillet gratteron	1	strate herbacée
<i>Geranium robertianum</i> L.	Géranium Herbe à Robert	+	strate herbacée
<i>Geum reptans</i> L.	Benoîte rampante	+	strate herbacée
<i>Glechoma hederacea</i> L.	Lierre terrestre	2	strate herbacée
<i>Ligustrum vulgare</i> L.	Troène	+	strate herbacée
<i>Lonicera periclymenum</i> L.	Chèvrefeuille des haies	+	strate herbacée
<i>Muscari comosum</i> (L.) Miller	Muscari à toupet	+	strate herbacée

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance	strates
<i>Poa trivialis</i> L.	Pâturin triviale	1	strate herbacée
<i>Rubus</i> sp.	Ronce	2	strate herbacée
<i>Stellaria holostea</i> L.	Stellaire holostée	2	strate herbacée
<i>Tamus communis</i> L.	Tamier commun	2	strate herbacée
<i>Taraxacum officinale</i> Weber	Pissenlit	+	strate herbacée

- **Prairie humide**

Date : 18/05/2017

Auteur : Didier Rouse - FNE Rhône

Localisation : Châtillon - la Barollière

Coordonnées : 6530763 N - 826337 E à 6530760 N - 826357 E, altitude : 296m

Données stationnelles : plaine

Humidité du sol : mésohygrophile

Pente du versant et du relevé : plat - exposition : aucune

État de conservation : intact

Type de relevé et surface : transect parallèle à A89, 20m²

Recouvrement de la végétation : arborescente : 0 % ; arbustive : 0 % ; herbacée : 100%

Commentaire (s) : toutes les espèces observées relèvent de la strate herbacée.

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance
<i>Agrimonia eupatoria</i> L.	Aigremoine eupatoire	+
<i>Ajuga reptans</i> L.	Bugle rampant	+
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L.	Flouve odorante	1
<i>Aster x salignus</i> Willd.	Aster à feuilles de saule	+
<i>Briza media</i> L.	Amourette, Brize intermédiaire	+
<i>Bromus ramosus</i> Huds.	Brome ramifié	2
<i>Carex flacca</i> Schreber	Laïche glauque	2
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Cirse commun	+
<i>Crataegus monogyna</i> Jasq.	Aubépine monogyne	+
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link	Genêt à balais	+
<i>Filipendula vulgaris</i> Moench	Filipendule	1
<i>Galium verum</i> L.	Gaillet jaune	1
<i>Holcus lanatus</i> L.	Houlque laineuse	+
<i>Lathyrus pratensis</i> L.	Gesse des prés	+
<i>Leucanthemum vulgare</i> Lam.	Grande marguerite	+
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain lancéolé	+
<i>Potentilla reptans</i> L.	Potentille rampante	+
<i>Primula veris</i> L.	Coucou	+
<i>Ranunculus bulbosus</i> L.	Renoncule bulbeuse	+

Nom scientifique	Nom usuel	Coefficient d'abondance-dominance
<i>Silene flos-cuculi</i> (L.) Clairv.	Lychnis fleur de coucou	+
<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trevisan	Bétoine	+
<i>Trifolium pratense</i> L.	Trèfle des prés	+

B/ Listes des espèces

Tableau 1 : Liste des espèces de plantes sur la commune

(Retour paragraphe [Flore vasculaire](#))

* Espèces exotiques à caractère invasif selon le CBNM (2019).

** Espèces ornementales.

*** Espèces dont les caractéristiques morphologiques sont proches de l'espèce citée mais qui nécessiterait une confirmation d'identification.

Ordre	Nom latin	Nom commun
Alismatales	<i>Alisma plantago-aquatica</i>	Grand plantain d'eau
Alismatales	<i>Arum italicum</i>	Gouet d'Italie
Alismatales	<i>Arum maculatum</i>	Gouet tacheté
Alismatales	<i>Lemna minor</i>	Petite lentille d'eau
Alismatales	<i>Potamogeton crispus</i>	Potamot crépu
Alismatales	<i>Potamogeton natans</i>	Potamot nageant
Alismatales	<i>Potamogeton nodosus</i>	Potamot noueux
Alismatales	<i>Spirodela polyrhiza</i>	Spirodèle à plusieurs racines
Apiales	<i>Aegopodium podagraria</i>	Podagraire
Apiales	<i>Aethusa cynapium</i>	Petite ciguë
Apiales	<i>Aethusa cynapium subsp. cynapium</i>	-
Apiales	<i>Angelica sylvestris</i>	Angélique sauvage
Apiales	<i>Anthriscus sylvestris</i>	Cerfeuil des bois
Apiales	<i>Bupleurum falcatum</i>	Buplèvre en faux
Apiales	<i>Cervaria rivini</i>	Peucédan herbes aux cerfs
Apiales	<i>Chaerophyllum temulum</i>	Chérophylle penché
Apiales	<i>Daucus carota</i>	Carotte sauvage
Apiales	<i>Daucus carota subsp. gummifer</i>	Carotte à gomme
Apiales	<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre
Apiales	<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant
Apiales	<i>Helosciadium nodiflorum</i>	Ache nodiflore
Apiales	<i>Helosciadium sp.</i>	Ache indéterminée
Apiales	<i>Heracleum sphondylium</i>	Berce commune
Apiales	<i>Pastinaca sativa</i>	Panais cultivé
Apiales	<i>Pimpinella saxifraga</i>	Petit boucage
Apiales	<i>Scandix pecten-veneris</i>	Scandix peigne-de-Vénus

Ordre	Nom latin	Nom commun
Apiales	<i>Scandix pecten-veneris</i> ***	Scandix peigne-de-Vénus
Apiales	<i>Silaum silaus</i>	Silaüs des prés
Apiales	<i>Tordylium maximum</i>	Tordyle majeur
Apiales	<i>Tordylium maximum</i>	Tordyle majeur
Apiales	<i>Torilis arvensis</i>	Torilis des champs
Apiales	<i>Torilis japonica</i>	Torilis faux-cerfeuil
Apiales	<i>Torilis nodosa</i>	Torilis noueuse
Aquifoliales	<i>Ilex aquifolium</i>	Houx
Asparagales	<i>Allium oleraceum</i>	Ail maraîcher
Asparagales	<i>Allium sphaerocephalon</i>	Ail à tête ronde
Asparagales	<i>Allium ursinum</i>	Ail des ours
Asparagales	<i>Allium vineale</i>	Ail des vignes
Asparagales	<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal
Asparagales	<i>Asparagus albus</i>	Asperge blanche
Asparagales	<i>Asparagus officinalis</i>	Asperge officinale
Asparagales	<i>Cephalanthera damasonium</i> ***	Céphalanthère à grandes fleurs
Asparagales	<i>Convallaria majalis</i>	Muguet
Asparagales	<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactis de Müller
Asparagales	<i>Galanthus nivalis</i>	Perce neige
Asparagales	<i>Himantoglossum hircinum</i>	Orchis bouc
Asparagales	<i>Iris foetidissima</i>	Iris fétide
Asparagales	<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore
Asparagales	<i>Loncomelos pyrenaicus</i>	Ornithogale des Pyrénées
Asparagales	<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet
Asparagales	<i>Muscari neglectum</i>	Muscari à grappes
Asparagales	<i>Narcissus pseudonarcissus</i> **	Jonquille des bois
Asparagales	<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille
Asparagales	<i>Orchis anthropophora</i>	Orchis homme pendu
Asparagales	<i>Orchis mascula</i>	Orchis mâle
Asparagales	<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre
Asparagales	<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore
Asparagales	<i>Polygonatum odoratum</i>	Sceau de Salomon odorant
Asparagales	<i>Scilla bifolia</i>	Scille à deux feuilles
Asterales	<i>Achillea collina</i>	Achillée des collines
Asterales	<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
Asterales	<i>Ambrosia artemisiifolia</i> *	Ambroise élevée
Asterales	<i>Andryala integrifolia</i>	Andryale à feuilles entières

Ordre	Nom latin	Nom commun
Asterales	<i>Arctium lappa</i>	Grande bardane
Asterales	<i>Arctium minus</i>	Bardane à petites têtes
Asterales	<i>Artemisia annua</i> *	Armoise annuelle
Asterales	<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoise de Chine
Asterales	<i>Artemisia vulgaris</i>	Armoise commune
Asterales	<i>Aster gr. Americain</i> *	-
Asterales	<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette vivace
Asterales	<i>Bidens cernua</i>	Bident penché
Asterales	<i>Bidens trifida</i>	Bident trifolié
Asterales	<i>Bombacilaena erecta</i>	Cotonnière dressée
Asterales	<i>Calendula arvensis</i>	Souci des champs
Asterales	<i>Campanula glomerata</i>	Campanule agglomérée
Asterales	<i>Campanula rapunculoides</i>	Campanule fausse-raiponce
Asterales	<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce
Asterales	<i>Campanula rotundifolia</i>	Campanule à feuilles rondes
Asterales	<i>Carduus nutans</i>	Chardon penché
Asterales	<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune
Asterales	<i>Centaurea cyanus</i>	Bleuet
Asterales	<i>Centaurea decipiens</i>	Centaurée trompeuse
Asterales	<i>Centaurea jacea</i>	Centaurée jacée
Asterales	<i>Centaurea jacea subsp. jacea</i>	-
Asterales	<i>Centaurea jacea subsp. timbalii</i>	Centaurée de Timbal-Lagrange
Asterales	<i>Centaurea scabiosa</i>	Centaurée scabieuse
Asterales	<i>Centaureum erythraea</i>	Petite centaurée commune
Asterales	<i>Cichorium intybus</i>	Chicorée amère
Asterales	<i>Circaea lutetiana</i>	Cirse des Paris
Asterales	<i>Cirsium acaule</i>	Cirse acaule
Asterales	<i>Cirsium arvense</i>	Cirse des champs
Asterales	<i>Cirsium palustre</i>	Cirse des marais
Asterales	<i>Cirsium vulgare</i>	Cirse lancéolé
Asterales	<i>Crepis biennis</i>	Crépide bisannuelle
Asterales	<i>Crepis capillaris</i>	Crépide capillaire
Asterales	<i>Crepis foetida</i>	Crépide fétide
Asterales	<i>Crepis pulchra</i>	Crépide élégante
Asterales	<i>Crepis sancta</i>	Crépis de Nîme
Asterales	<i>Crepis setosa</i>	Crépide hérissée
Asterales	<i>Crepis taraxacifolia</i>	Crépide à feuille de pissenlit

Ordre	Nom latin	Nom commun
Asterales	<i>Cyanus segetum</i>	Bleuet
Asterales	<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle
Asterales	<i>Erigeron canadensis</i> *	Vergerette du Canada
Asterales	<i>Erigeron sumatrensis</i> *	Vergerette de Sumatra
Asterales	<i>Filago germanica</i>	Cotonnière commune
Asterales	<i>Filago vulgaris</i>	Cotonnière blanchâtre
Asterales	<i>Galinsoga quadriradiata</i>	Galinsoga cilié
Asterales	<i>Helminthotheca echioides</i>	Picride échioïde
Asterales	<i>Hieracium glaucinum</i>	Épervière précoce
Asterales	<i>Hieracium glaucinum</i> ***	Épervière précoce
Asterales	<i>Hieracium laevigatum</i>	Épervière lisse
Asterales	<i>Hieracium medium</i> ***	Épervière intermédiaire
Asterales	<i>Hieracium murorum</i>	Épervière des murs
Asterales	<i>Hypochaeris maculata</i>	Porcelle à feuilles tachées
Asterales	<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée
Asterales	<i>Inula conyza</i>	Inule conyze
Asterales	<i>Inula salicina</i>	Inule à feuilles de saule
Asterales	<i>Jacobaea vulgaris</i>	Sénéçon de Jacob
Asterales	<i>Lactuca serriola</i>	Laitue sauvage
Asterales	<i>Lactuca virosa</i>	Laitue vireuse
Asterales	<i>Lapsana communis</i>	Lapsane commune
Asterales	<i>Lapsana communis subsp. intermedia</i>	Lapsane intermédiaire
Asterales	<i>Legousia speculum-veneris</i>	Miroir de Vénus
Asterales	<i>Leucanthemum ircutianum</i>	Marguerite
Asterales	<i>Leucanthemum vulgare</i>	Marguerite commune
Asterales	<i>Matricaria discoidea</i>	Matricaire fausse-camomille
Asterales	<i>Matricaria rectutita</i>	Matricaire camomille
Asterales	<i>Onopordum acanthium</i>	Onopordon faux-acanthe
Asterales	<i>Picris echioides</i>	Picride fausse vipérine
Asterales	<i>Picris hieracioides</i>	Picride spinuleuse
Asterales	<i>Pilosella officinarum</i>	-
Asterales	<i>Pulicaria dysenterica</i>	Pulicaire dysentérique
Asterales	<i>Scorzonera humilis</i>	Scorsonère des prés
Asterales	<i>Senecio erucifolia</i>	Sénéçon à feuilles de Roquette
Asterales	<i>Senecio inaequidens</i> *	Sénéçon sud-africain
Asterales	<i>Senecio vulgaris</i>	Sénéçon commun
Asterales	<i>Solidago canadensis</i> *	Solidage du Canada

Ordre	Nom latin	Nom commun
Asterales	<i>Solidago virgaurea</i>	Solidage verge d'or
Asterales	<i>Sonchus asper</i>	Laiteron âpre
Asterales	<i>Sonchus oleraceus</i>	Laiteron maraîcher
Asterales	<i>Tanacetum corymbosum</i>	Tanaisie en corymbe
Asterales	<i>Tanacetum vulgare</i>	Tanaisie commune
Asterales	<i>Taraxacum erythrospermum</i> ***	Pissenlit gracile
Asterales	<i>Taraxacum lacistophylloides</i>	-
Asterales	<i>Taraxacum sp.</i>	Pissenlit indéterminé
Asterales	<i>Tragopogon dubius</i>	Grand salsifi
Asterales	<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifi des prés
Asterales	<i>Tragopogon pratensis subsp. orientalis</i>	Salsifi d'Orient
Asterales	<i>Tripleurospermum inodorum</i>	Matricaire inodore
Asterales	<i>Tussilago farfara</i>	Pas-d'âne
Boraginales	<i>Borago officinalis</i>	Bourrache officinale
Boraginales	<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune
Boraginales	<i>Heliotropium europaeum</i>	Héliotrope d'Europe
Boraginales	<i>Lithospermum officinale</i>	Grémil officinal
Boraginales	<i>Lycopsis arvensis</i>	Lycopside des champs
Boraginales	<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs
Boraginales	<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis rameux
Boraginales	<i>Myosotis scorpioides</i> ***	Myosotis des marais
Boraginales	<i>Myosotis sylvatica</i>	Myosotis des forêts
Boraginales	<i>Pulmonaria affinis</i>	Pulmonaire affine
Boraginales	<i>Pulmonaria montana</i>	Pulmonaire des montagnes
Boraginales	<i>Pulmonaria montana subsp. montana</i>	Pulmonaire des montagnes
Boraginales	<i>Symphytum tuberosum</i>	Consoude à tubercule
Brassicales	<i>Alliaria petiolata</i>	Alliaire pétiolée
Brassicales	<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson à calice persistant
Brassicales	<i>Arabidopsis thaliana</i>	Arabette des dames
Brassicales	<i>Arabis hirsuta</i>	Arabette hérissée
Brassicales	<i>Barbarea verna</i>	Barbarée printanière
Brassicales	<i>Barbarea vulgaris</i>	Barbarée commune
Brassicales	<i>Berteroa incana</i>	Alysson blanc
Brassicales	<i>Brassica napus</i>	Colza
Brassicales	<i>Brassica nigra</i>	Moutarde noire
Brassicales	<i>Brassica oleracea</i>	Chou sauvage
Brassicales	<i>Capsella bursa-pastoris</i>	Capselle bourse à pasteur

Ordre	Nom latin	Nom commun
Brassicales	<i>Capsella rubella</i>	Capselle rougeâtre
Brassicales	<i>Cardamine flexuosa</i>	Cardamine flexueuse
Brassicales	<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée
Brassicales	<i>Cardamine impatiens</i>	Cardamine impatiente
Brassicales	<i>Cardamine pratensis</i>	Cardamine des prés
Brassicales	<i>Draba muralis</i>	Drave des murailles
Brassicales	<i>Draba verna</i>	Drave de printemps
Brassicales	<i>Hesperis matronalis</i>	Julienne des dames
Brassicales	<i>Isatis tinctoria</i> ***	Pastel des teinturiers
Brassicales	<i>Lepidium campestre</i>	Passerage champêtre
Brassicales	<i>Lepidium virginicum</i>	Passerage de Virginie
Brassicales	<i>Microthlaspi perfoliatum</i>	Tabouret perfolié
Brassicales	<i>Nasturtium microphyllum</i> ***	Cresson à petites feuilles
Brassicales	<i>Raphanus raphanistrum</i>	Ravenelle
Brassicales	<i>Reseda lutea</i>	Réséda jaune
Brassicales	<i>Rorippa sylvestris</i>	Rorippe des forêts
Brassicales	<i>Sinapis arvensis</i>	Moutarde des champs
Brassicales	<i>Sisymbrium officinale</i>	Sisymbre officinal
Brassicales	<i>Thlaspi alliaceum</i>	Tabouret alliacé
Brassicales	<i>Turritis glabra</i>	Arabette perfoliée
Buxales	<i>Buxus sempervirens</i>	Buis toujours vert
Caryophyllales	<i>Amaranthus deflexus</i>	Amarante couchée
Caryophyllales	<i>Amaranthus hybridus</i> subsp. <i>hybridus</i>	Amarante hybride
Caryophyllales	<i>Arenaria serpyllifolia</i>	Sabline à feuilles de serpolet
Caryophyllales	<i>Arenaria serpyllifolia</i> subsp. <i>serpyllifolia</i>	-
Caryophyllales	<i>Atriplex hortensis</i>	Arroche des jardins
Caryophyllales	<i>Atriplex patula</i>	Arroche étalée
Caryophyllales	<i>Cerastium brachypetalum</i>	Céraiste à pétales courts
Caryophyllales	<i>Cerastium fontanum</i>	Céraiste commun
Caryophyllales	<i>Cerastium glomeratum</i>	Céraiste aggloméré
Caryophyllales	<i>Cerastium pumilum</i>	Céraiste nain
Caryophyllales	<i>Cerastium semidecandrum</i>	Céraiste à 5 étamines
Caryophyllales	<i>Chenopodium album</i>	Chénopode blanc
Caryophyllales	<i>Chenopodium album</i> subsp. <i>album</i>	Senousse
Caryophyllales	<i>Chenopodium polyspermum</i>	Limoine
Caryophyllales	<i>Chenopodium vulvaria</i>	Chénopode fétide
Caryophyllales	<i>Dianthus armeria</i>	Œillet velu

Ordre	Nom latin	Nom commun
Caryophyllales	<i>Dianthus carthusianorum</i>	Œillet des Chartreux
Caryophyllales	<i>Fallopia convolvulus</i>	Renouée liseron
Caryophyllales	<i>Fallopia dumetorum</i>	Renouée des haies
Caryophyllales	<i>Holosteum umbellatum</i>	Holostée en ombelle
Caryophyllales	<i>Lychnis flos-cuculis</i>	Oeil-de-perdrix
Caryophyllales	<i>Minuartia hybrida</i>	Alsine à feuilles étroites
Caryophyllales	<i>Minuartia hybrida subsp. laxa</i>	-
Caryophyllales	<i>Moehringia trinervia</i>	Sabline à trois nervures
Caryophyllales	<i>Persicaria hydropiper</i>	Renouée poivre d'eau
Caryophyllales	<i>Persicaria maculosa</i>	Renouée persicaire
Caryophyllales	<i>Persicaria minor</i>	Petite renouée
Caryophyllales	<i>Persicaria mitis</i>	Renouée douce
Caryophyllales	<i>Petrorhagia prolifera</i>	Oeillet prolifère
Caryophyllales	<i>Phytolacca dioica</i>	Bélombra
Caryophyllales	<i>Polygonum aviculare</i>	Renouée des oiseaux
Caryophyllales	<i>Polygonum aviculare subsp. aviculare</i>	Renouée des oiseaux
Caryophyllales	<i>Polygonum aviculare subsp. depressum</i>	Renouée littorale
Caryophyllales	<i>Polypodium interjectum</i>	Polypode intermédiaire
Caryophyllales	<i>Portulaca oleracea</i>	Pourpier cultivé
Caryophyllales	<i>Reynoutria japonica</i> *	Renouée du Japon
Caryophyllales	<i>Reynoutria x bohémica</i>	Renouée de Bohême
Caryophyllales	<i>Reynoutria x bohémica</i> *	Renouée de Bohême
Caryophyllales	<i>Rumex acetosa</i>	Grande oseille
Caryophyllales	<i>Rumex acetosella</i>	Petite oseille
Caryophyllales	<i>Rumex conglomeratus</i>	Patience agglomérée
Caryophyllales	<i>Rumex crispus</i>	Oseille crépue
Caryophyllales	<i>Rumex obtusifolius</i>	Patience à feuilles obtuses
Caryophyllales	<i>Rumex obtusifolius</i> ***	Patience à feuilles obtuses
Caryophyllales	<i>Rumex patientia</i>	Rumex patience
Caryophyllales	<i>Rumex pulcher</i>	Patience élégante
Caryophyllales	<i>Rumex sanguineus</i>	Patience sanguine
Caryophyllales	<i>Rumex sp.</i>	Patience indéterminée
Caryophyllales	<i>Rumex thysiflorus</i>	Oseille à oreillettes
Caryophyllales	<i>Rumex x pratensis</i>	Oseille des champs
Caryophyllales	<i>Sagina apetala</i>	Sagine sans pétale
Caryophyllales	<i>Sagina apetala subsp. apetala</i>	Sagine sans pétale
Caryophyllales	<i>Sagina apetala subsp. erecta</i>	Sagine dressée

Ordre	Nom latin	Nom commun
Caryophyllales	<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale
Caryophyllales	<i>Silene baccifera</i>	Cucubale couchée
Caryophyllales	<i>Silene dioica</i>	Compagnon rouge
Caryophyllales	<i>Silene italica</i>	Silène d'Italie
Caryophyllales	<i>Silene latifolia</i>	Compagnon blanc
Caryophyllales	<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé
Caryophyllales	<i>Spergula rubra</i>	Sabline rouge
Caryophyllales	<i>Stellaria alsine</i>	Stellaire des sources
Caryophyllales	<i>Stellaria graminea</i>	Stellaire graminée
Caryophyllales	<i>Stellaria holostea</i>	Stellaire holostée
Caryophyllales	<i>Stellaria media</i>	Mouron des oiseaux
Caryophyllales	<i>Stellaria nemorum</i>	Stellaire des bois
Caryophyllales	<i>Stellaria nemorum subsp. nemorum</i>	Stellaire des bois
Celastrales	<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe
Ceratophyllales	<i>Ceratophyllum demersum</i>	Cornifle nageant
Cornales	<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle
Cornales	<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
Cucurbitales	<i>Bryonia dioica</i>	Bryone dioïque
Cupressales	<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun
Cupressales	<i>Platyclusus orientalis **</i>	Thuya d'Orient
Cupressales	<i>Taxus baccata</i>	If à baie
Dioscoreales	<i>Dioscorea communis</i>	Sceau de Notre Dame
Dipsacales	<i>Adoxa moschatellina</i>	Adoxe musquée
Dipsacales	<i>Centranthus ruber</i>	Valériane rouge
Dipsacales	<i>Dipsacus fullonum</i>	Cardère sauvage
Dipsacales	<i>Dipsacus pilosus</i>	Cardère poilu
Dipsacales	<i>Knautia arvensis</i>	Knautie des champs
Dipsacales	<i>Lonicera japonica *</i>	Chèvrefeuille du Japon
Dipsacales	<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois
Dipsacales	<i>Lonicera xylosteum</i>	Camérisier
Dipsacales	<i>Sambucus ebulus</i>	Sureau yèble
Dipsacales	<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
Dipsacales	<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie
Dipsacales	<i>Succisa pratensis</i>	Succise des prés
Dipsacales	<i>Valeriana officinalis</i>	Valériane officinale
Dipsacales	<i>Valeriana officinalis subsp. officinalis</i>	Valériane de grande taille
Dipsacales	<i>Valerianella carinata</i>	Mâche à carène

Ordre	Nom latin	Nom commun
Dipsacales	<i>Valerianella locusta</i>	Mâche doucette
Dipsacales	<i>Valerianella sp.</i>	Mâche indéterminée
Dipsacales	<i>Viburnum lantana</i>	Viorne lantane
Dipsacales	<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier
Equisetales	<i>Equisetum arvense</i>	Prêle des champs
Equisetales	<i>Equisetum ramosissimum</i>	Prêle rameuse
Ericales	<i>Calluna vulgaris</i>	Callune
Ericales	<i>Impatiens glandulifera</i>	Balsamine de l'Himalaya
Ericales	<i>Impatiens parviflora</i>	Balsamine à petites fleurs
Ericales	<i>Lysimachia arvensis</i>	Mouron rouge
Ericales	<i>Lysimachia foemina</i>	Mouron bleu
Ericales	<i>Lysimachia nummularia</i>	Herbe aux écus
Ericales	<i>Lysimachia vulgaris</i>	Lysimaque commune
Ericales	<i>Lysimachia vulgaris</i> ***	Lysimaque commune
Ericales	<i>Primula veris</i>	Primevère officinale
Ericales	<i>Primula vulgaris</i>	Primevère acaule
Ericales	<i>Primula x polyantha</i>	Primevère à fleurs nombreuses
Fabales	<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnéraire
Fabales	<i>Anthyllis vulneraria subsp. vulneraria</i>	-
Fabales	<i>Astragalus glycyphyllos</i>	Réglisse sauvage
Fabales	<i>Cercis siliquastrum</i>	Arbre de Judée
Fabales	<i>Coronilla minima</i>	Coronille naine
Fabales	<i>Coronilla varia</i>	Coronille changeante
Fabales	<i>Cytisus scoparius</i>	Genêt à balais
Fabales	<i>Ervum tetraspermum</i>	Lentillon
Fabales	<i>Galega officinalis</i>	Lilas d'Espagne
Fabales	<i>Genista sagittalis</i>	Genêt ailé
Fabales	<i>Genista tinctoria</i>	Genêt des teinturiers
Fabales	<i>Gleditsia triacanthos</i> **	Févier d'Amérique
Fabales	<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrepis à toupet
Fabales	<i>Hippocrepis emerus</i>	Coronille faux-séné
Fabales	<i>Lathyrus aphaca</i>	Gesse sans feuille
Fabales	<i>Lathyrus latifolius</i>	Gesse à larges feuilles
Fabales	<i>Lathyrus linifolius</i>	Gesse des montagnes
Fabales	<i>Lathyrus niger</i>	Gesse noire
Fabales	<i>Lathyrus pratensis</i>	Gesse des prés
Fabales	<i>Lathyrus sphaericus</i>	Gesse à graines sphériques

Ordre	Nom latin	Nom commun
Fabales	<i>Lathyrus sylvestris</i>	Gesse des bois
Fabales	<i>Lotus corniculatus</i>	Lotier corniculé
Fabales	<i>Lotus corniculatus subsp. corniculatus</i>	Sabot-de-la-mariée
Fabales	<i>Lotus pedunculatus</i>	Lotus des marais
Fabales	<i>Medicago arabica</i>	Luzerne tachetée
Fabales	<i>Medicago lupulina</i>	Minette
Fabales	<i>Medicago lupulina subsp. lupulina</i>	-
Fabales	<i>Medicago lupulina subsp. wildenowiana</i>	-
Fabales	<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine
Fabales	<i>Medicago monspeliaca</i>	Luzerne de Montpellier
Fabales	<i>Medicago orbicularis</i>	Luzerne orbiculaire
Fabales	<i>Medicago rigidula</i>	Luzerne rigide
Fabales	<i>Medicago sativa</i>	Luzerne cultivée
Fabales	<i>Medicago sativa subsp. falcata</i>	Luzerne sauvage
Fabales	<i>Medicago sativa subsp. sativa</i>	Luzerne cultivée
Fabales	<i>Melilotus albus</i>	Mélicot blanc
Fabales	<i>Melilotus altissima</i>	Mélicot élevé
Fabales	<i>Melilotus officinalis</i>	Mélicot officinale
Fabales	<i>Onobrychis arenaria</i> ***	Sainfoin des sables
Fabales	<i>Onobrychis viciifolia</i>	Sainfoin cultivée
Fabales	<i>Ononis spinosa</i>	Bugrane épineuse
Fabales	<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala commun
Fabales	<i>Robinia pseudoacacia</i> *	Robinier faux-acacia
Fabales	<i>Securigera varia</i>	Coronille changeante
Fabales	<i>Trifolium arvense</i>	Trèfle des champs
Fabales	<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre
Fabales	<i>Trifolium dubium</i>	Trèfle douteux
Fabales	<i>Trifolium hybridum</i>	Trèfle hybride
Fabales	<i>Trifolium incarnatum</i>	Trèfle incarnat
Fabales	<i>Trifolium incarnatum subsp. molineri</i>	Trèfle de Molineri
Fabales	<i>Trifolium medium</i>	Très intermédiaire
Fabales	<i>Trifolium ochroleucon</i>	Trèfle jaunâtre
Fabales	<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés
Fabales	<i>Trifolium repens</i>	Trèfle rampant
Fabales	<i>Trifolium rubens</i>	Trèfle rougeâtre
Fabales	<i>Trifolium scabrum</i>	Trèfle rude
Fabales	<i>Trifolium striatum</i>	Trèfle strié

Ordre	Nom latin	Nom commun
Fabales	<i>Trigonella alba</i>	Mélicot blanc
Fabales	<i>Trigonella officinalis</i>	Mélicot officinal
Fabales	<i>Vicia angustifolia</i>	Vesce à feuilles étroites
Fabales	<i>Vicia cracca</i>	Vesce cracca
Fabales	<i>Vicia dasycarpa</i>	Vesce à gousses velues
Fabales	<i>Vicia hirsuta</i>	Vesce hirsute
Fabales	<i>Vicia hybrida</i>	Vesce hybride
Fabales	<i>Vicia lutea</i>	Vesce jaune
Fabales	<i>Vicia lutea subsp. lutea</i>	Vesce jaune
Fabales	<i>Vicia pannonica</i>	Vesce de Hongrie
Fabales	<i>Vicia sativa</i>	Vesce cultivée
Fabales	<i>Vicia segetalis</i>	Vesce des moissons
Fabales	<i>Vicia sepium</i>	Vesce des haies
Fabales	<i>Vicia villosa</i>	Vesce velue
Fagales	<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux
Fagales	<i>Betula pendula</i>	Bouleau verruqueux
Fagales	<i>Carpinus betulus</i>	Charme
Fagales	<i>Castanea sativa</i>	Châtaignier
Fagales	<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
Fagales	<i>Fagus sylvatica</i>	Hêtre commun
Fagales	<i>Juglans regia</i>	Noyer commun
Fagales	<i>Quercus petraea</i>	Chêne à trochets
Fagales	<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescens
Fagales	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
Garryales	<i>Aucuba japonica</i> **	Aucuba du Japon
Gentianales	<i>Asperula cynanchica</i>	Aspérule des sables
Gentianales	<i>Cruciata laevipes</i>	Gaillet croquette
Gentianales	<i>Galium album</i>	Gaillet dressé
Gentianales	<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratterons
Gentianales	<i>Galium mollugo</i>	Gaillet Mollugine
Gentianales	<i>Galium odoratum</i>	Aspérule odorante
Gentianales	<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune
Gentianales	<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse
Gentianales	<i>Vinca major</i>	Grande pervenche
Gentianales	<i>Vinca minor</i>	Petite pervenche
Gentianales	<i>Vincetoxicum hirundinaria</i>	Dompte-venin
Geraniales	<i>Erodium cicutarium</i>	Bec de grue

Ordre	Nom latin	Nom commun
Geraniales	<i>Geranium columbinum</i>	Géranium colombin
Geraniales	<i>Geranium dissectum</i>	Géranium disséqué
Geraniales	<i>Geranium molle</i>	Géranium mou
Geraniales	<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre
Geraniales	<i>Geranium pusillum</i>	Géranium fluet
Geraniales	<i>Geranium pyrenaicum</i>	Géranium des Pyrénées
Geraniales	<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe à Robert
Geraniales	<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes
Lamiales	<i>Ajuga reptans</i>	Bugle rampant
Lamiales	<i>Ballota nigra</i>	Ballote noire
Lamiales	<i>Ballota nigra subsp. foetida</i>	Ballote fétide
Lamiales	<i>Betonica officinalis</i>	Épiaire officinale
Lamiales	<i>Buddleja davidii</i> *	Arbre à papillon
Lamiales	<i>Callitriche hamulata</i>	Callitriche à crochets
Lamiales	<i>Callitriche stagnalis</i> ***	Callitriche des marais
Lamiales	<i>Chaenorrhinum minus</i>	Petite linaire
Lamiales	<i>Clinopodium nepeta subsp. sylvaticum</i>	Calament à feuille de menthe
Lamiales	<i>Clinopodium nepeta subsp. ascendens</i>	Calament ascendant
Lamiales	<i>Clinopodium vulgare</i>	Sariette commune
Lamiales	<i>Cymbalaria muralis</i>	Cymbalaire des murs
Lamiales	<i>Digitalis lutea</i>	Digitale jaune
Lamiales	<i>Digitaria sanguinalis</i>	Digitaire sanguine
Lamiales	<i>Fraxinus angustifolia</i>	Frêne à feuilles étroites
Lamiales	<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne commun
Lamiales	<i>Galeopsis angustifolia</i>	Galeopsis à feuilles étroites
Lamiales	<i>Galeopsis tetrahit</i>	Ortie royale
Lamiales	<i>Glechoma hederacea</i>	Gléchome lierre terrestre
Lamiales	<i>Kickxia elatine</i>	Linaire élatine
Lamiales	<i>Kickxia sp.</i>	Linaire indéterminée
Lamiales	<i>Kickxia spuria</i>	Linaire bâtarde
Lamiales	<i>Lamium album</i>	Lamier blanc
Lamiales	<i>Lamium galeobdolon</i>	Lamier jaune
Lamiales	<i>Lamium hybridum</i>	Lamier hybride
Lamiales	<i>Lamium maculatum</i>	Lamier maculé
Lamiales	<i>Lamium purpureum</i>	Lamier pourpre
Lamiales	<i>Lathraea squamaria</i>	Lathrée écailleuse
Lamiales	<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne

Ordre	Nom latin	Nom commun
Lamiales	<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune
Lamiales	<i>Lycopus europaeus</i>	Lycopce d'Europe
Lamiales	<i>Melampyrum pratense</i>	Mélampyre des prés
Lamiales	<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique
Lamiales	<i>Mentha aquatica</i> ***	Menthe aquatique
Lamiales	<i>Mentha suaveolens</i>	Menthe à feuilles rondes
Lamiales	<i>Mentha x verticillata</i>	Menthe verticillée
Lamiales	<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun
Lamiales	<i>Orobanche amethystea</i>	Orobanche violette
Lamiales	<i>Orobanche hederæ</i>	Orobanche du lierre
Lamiales	<i>Orobanche lutea</i>	Orobanche rouge
Lamiales	<i>Orobanche minor</i>	Orobanche du trèfle
Lamiales	<i>Plantago coronopus</i>	Plantain corne-de-cerf
Lamiales	<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé
Lamiales	<i>Plantago major</i>	Grand plantain
Lamiales	<i>Plantago media</i>	Plantain moyen
Lamiales	<i>Prunella grandiflora</i>	Brunelle à grandes fleurs
Lamiales	<i>Prunella grandiflora x laciniata</i>	-
Lamiales	<i>Prunella laciniata</i>	Brunelle laciniée
Lamiales	<i>Prunella vulgaris</i>	Brunelle commune
Lamiales	<i>Rhinanthus alectorolophus</i>	Rhinanthe crête de coq
Lamiales	<i>Rhinanthus minor</i>	Petite Rhinanthe
Lamiales	<i>Salvia pratensis</i>	Sauge commune
Lamiales	<i>Scrophularia auriculata</i>	Scrofulaire aquatique
Lamiales	<i>Scrophularia nodosa</i>	Scrofulaire noueuse
Lamiales	<i>Scrophularia oblongifolia</i> Loisel.	Scrophulaire à feuilles oblongues
Lamiales	<i>Scrophularia sp.</i>	Scrofulaire indéterminée
Lamiales	<i>Scutellaria galericulata</i>	Scutellaire casquée
Lamiales	<i>Stachys annua</i>	Épiaire annuelle
Lamiales	<i>Stachys officinalis</i>	Épiaire officinale
Lamiales	<i>Stachys recta</i>	Épiaire droite
Lamiales	<i>Stachys sylvatica</i>	Épiaire des bois
Lamiales	<i>Syringa vulgaris</i>	Lilas
Lamiales	<i>Teucrium botrys</i>	Germandrée botryde
Lamiales	<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne
Lamiales	<i>Teucrium scorodonia</i>	Sauge des bois
Lamiales	<i>Thymus pulegioides</i>	Thym faux pouillot

Ordre	Nom latin	Nom commun
Lamiales	<i>Thymus sp.</i>	Thym indéterminé
Lamiales	<i>Thymus vulgaris</i>	Thym commun
Lamiales	<i>Verbascum lychnitis</i>	Molène lychnide
Lamiales	<i>Verbascum pulverulentum</i>	Molène pulvérulente
Lamiales	<i>Verbascum thapsus subsp. thapsus</i>	Herbe de Saint Fiacre
Lamiales	<i>Verbena officinalis</i>	Véronique officinale
Lamiales	<i>Veronica agrestis</i>	Véronique agreste
Lamiales	<i>Veronica anagallis-aquatica</i>	Mouron aquatique
Lamiales	<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs
Lamiales	<i>Veronica beccabunga</i>	Cresson de cheval
Lamiales	<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit-Chêne
Lamiales	<i>Veronica hederifolia</i>	Véronique à feuilles de lierre
Lamiales	<i>Veronica officinalis</i>	Véronique officinale
Lamiales	<i>Veronica persica</i>	Véronique de Perse
Lamiales	<i>Veronica polita</i>	Véronique luisante
Lamiales	<i>Veronica serpyllifolia</i>	Véronique à feuilles de serpolet
Liliales	<i>Colchicum autumnale</i>	Colchique d'automne
Malpighiales	<i>Eupatorium cannabinum</i>	Eupatoire chanvrine
Malpighiales	<i>Euphorbia amygdaloides</i>	Euphorbe des bois
Malpighiales	<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès
Malpighiales	<i>Euphorbia dulcis</i>	Euphorbe douce
Malpighiales	<i>Euphorbia esula ***</i>	Euphorbe ésole
Malpighiales	<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette
Malpighiales	<i>Euphorbia flavicomma</i>	Euphorbe à tête jaune-d'or
Malpighiales	<i>Euphorbia helioscopia</i>	Euphorbe réveil matin
Malpighiales	<i>Euphorbia lathyris</i>	Euphorbe épurge
Malpighiales	<i>Euphorbia maculata</i>	Euphorbe maculée
Malpighiales	<i>Euphorbia peplus</i>	Euphorbe omblette
Malpighiales	<i>Euphorbia platyphyllos</i>	Euphorbe à feuilles larges
Malpighiales	<i>Euphorbia stricta</i>	Euphorbe raide
Malpighiales	<i>Euphorbia verrucosa</i>	Euphorbe verruqueuse
Malpighiales	<i>Hypericum calycinum</i>	Millepertuis calycinal
Malpighiales	<i>Hypericum hirsutum</i>	Millepertuis velue
Malpighiales	<i>Hypericum montanum</i>	Millepertuis des montagnes
Malpighiales	<i>Hypericum perforatum</i>	Millepertuis perforé
Malpighiales	<i>Hypericum tetrapterum</i>	Millepertuis à quatre ailes
Malpighiales	<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif

Ordre	Nom latin	Nom commun
Malpighiales	<i>Linum tenuifolium</i>	Lin à feuilles menues
Malpighiales	<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	Lin bisannuel
Malpighiales	<i>Mercurialis annua</i>	Mercuriale annuelle
Malpighiales	<i>Mercurialis perennis</i>	Mercuriale vivace
Malpighiales	<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc
Malpighiales	<i>Populus gr. Nigra</i>	Peuplier noir (groupe)
Malpighiales	<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir
Malpighiales	<i>Populus nigra var. italica</i>	-
Malpighiales	<i>Populus tremula</i>	Peuplier tremble
Malpighiales	<i>Populus x canadensis **</i>	Peuplier du Canada
Malpighiales	<i>Salix alba</i>	Saule blanc
Malpighiales	<i>Salix caprea</i>	Saule des chèvres
Malpighiales	<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré
Malpighiales	<i>Salix purpurea</i>	Osier pourpre
Malpighiales	<i>Salix purpurea var. lambertiana</i>	Saule de Lambert
Malpighiales	<i>Salix x rubens</i>	Osier jaune
Malpighiales	<i>Viola alba</i>	Violette blanche
Malpighiales	<i>Viola arvensis</i>	Pensée des champs
Malpighiales	<i>Viola odorata</i>	Violette odorante
Malpighiales	<i>Viola reichenbachiana</i>	Violette des bois
Malpighiales	<i>Viola riviniana</i>	Violette de Rivinus
Malvales	<i>Alcea rosea</i>	Rose trémière
Malvales	<i>Fumana procumbens</i>	Fumana couché
Malvales	<i>Helianthemum nummularium</i>	Héliantheme commun
Malvales	<i>Malva alcea</i>	Mauve alcée
Malvales	<i>Malva moschata</i>	Mauve musquée
Malvales	<i>Malva neglecta</i>	Mauve négligée
Malvales	<i>Malva setigera</i>	Mauve hérissée
Malvales	<i>Malva sylvestris</i>	Mauve sylvestre
Malvales	<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles
Malvales	<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à grandes feuilles
Malvales	<i>Tilia tomentosa</i>	Tilleul argenté
Myrtales	<i>Epilobium angustifolium</i>	Épilobe en épi
Myrtales	<i>Epilobium hirsutum</i>	Épilobe hirsute
Myrtales	<i>Epilobium montanum</i>	Épilobe des montagnes
Myrtales	<i>Epilobium obscurum</i>	Épilobe vert foncé
Myrtales	<i>Epilobium parviflorum</i>	Épilobe à petites fleurs

Ordre	Nom latin	Nom commun
Myrtales	<i>Epilobium tetragonum</i>	Épilobe à tige carrée
Myrtales	<i>Epilobium tetragonum subsp. lamyi</i>	Épilobe de Lamy
Myrtales	<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune
Myrtales	<i>Oenothera sp.</i>	Onagre indéterminée
Oxalidales	<i>Oxalis corniculata</i>	Oxalis corniculé
Oxalidales	<i>Oxalis dillenii</i>	Oxalis dressé
Oxalidales	<i>Oxalis fontana</i>	Oxalide droit
Pinales	<i>Abies nordmanniana **</i>	Sapin de Nordmann
Pinales	<i>Picea abies</i>	Epicéa
Pinales	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre
Pinales	<i>Pseudotsuga menziesii</i>	Sapin de Douglas
Piperales	<i>Aristolochia clematitis</i>	Aristolochie clématite
Poales	<i>Agrostis capillaris</i>	Agrostide commune
Poales	<i>Agrostis stolonifera</i>	Agrostide stolonifère
Poales	<i>Aira multiculmis</i>	Canche
Poales	<i>Alopecurus myosuroides</i>	Vulpin des champs
Poales	<i>Alopecurus pratensis</i>	Vulpin des prés
Poales	<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile
Poales	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Flouve odorante
Poales	<i>Apera spica-venti</i>	Jouet-du-vent
Poales	<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé
Poales	<i>Avena barbata</i>	Avoine barbue
Poales	<i>Avena fatua</i>	Avoine folle
Poales	<i>Avena sativa</i>	Avoine cultivée
Poales	<i>Avenula pubescens</i>	Avoine pubescente
Poales	<i>Bothriochloa ischaemum</i>	Barbon pied-de-poule
Poales	<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers
Poales	<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois
Poales	<i>Briza media</i>	Amourette
Poales	<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé
Poales	<i>Bromus arvensis</i>	Brome des champs
Poales	<i>Bromus commutatus</i>	Brome variable
Poales	<i>Bromus diandrus</i>	Brome à deux étamines
Poales	<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
Poales	<i>Bromus hordeaceus subsp. hordeaceus</i>	Brome mou
Poales	<i>Bromus hordeaceus subsp. pseudothominei</i>	-
Poales	<i>Bromus hordeaceus subsp. thominei ***</i>	Brome de Thomine-Desmazure

Ordre	Nom latin	Nom commun
Poales	<i>Bromus ramosus</i>	Brome âpre
Poales	<i>Carex acutiformis</i>	Laïche des marais
Poales	<i>Carex caryophyllea</i>	Laïche printanière
Poales	<i>Carex divulsa subsp. leersii</i>	Laïche de Leers
Poales	<i>Carex flacca</i>	Laïche glauque
Poales	<i>Carex gr. Elata</i>	Laïche raide (groupe)
Poales	<i>Carex halleriana</i>	Laïche de Haller
Poales	<i>Carex hirta</i>	Laïche hérissée
Poales	<i>Carex otrubae</i>	Laïche cuivrée
Poales	<i>Carex pendula</i>	Laïche pendante
Poales	<i>Carex remota</i>	Laïche espacée
Poales	<i>Carex spicata</i>	Laïche en épis
Poales	<i>Carex sylvatica</i>	Laïche des bois
Poales	<i>Carex tomentosa</i>	Laïche tomenteuse
Poales	<i>Catapodium rigidum</i>	Pâturin rigide
Poales	<i>Ceratochloa cathartica</i> *	Brome purgatif
Poales	<i>Cynodon dactylon</i>	Gros chiendent
Poales	<i>Cynosurus cristatus</i>	Crételle
Poales	<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré
Poales	<i>Daphne laureola</i>	Daphné lauréolé
Poales	<i>Deschampsia cespitosa</i>	Canche cespiteuse
Poales	<i>Deschampsia flexuosa</i>	Canche flexueuse
Poales	<i>Echinochloa crus-galli</i>	Échinochloé pied-de-coq
Poales	<i>Eleocharis palustris</i>	Scirpe des marais
Poales	<i>Eleocharis palustris subsp. waltersii</i>	Souchet commun
Poales	<i>Elymus caninus</i>	Froment des haies
Poales	<i>Elytrigia repens</i>	Chiendent commun
Poales	<i>Eragrostis minor</i>	Éragrostis faux-pâturin
Poales	<i>Festuca arundinacea</i>	Fétuque faux roseau
Poales	<i>Festuca gigantea</i>	Fétuque géante
Poales	<i>Festuca gr. rubra</i>	Fétuque rouge (groupe)
Poales	<i>Festuca heterophylla</i>	Fétuque à feuilles variées
Poales	<i>Festuca marginata</i>	Fétuque marginée
Poales	<i>Festuca marginata subsp. gallica</i>	Fétuque de France
Poales	<i>Festuca ovina aggr.</i>	Fétuque des moutons (agrégat)
Poales	<i>Festuca rubra</i>	Fétuque rouge
Poales	<i>Festuca rubra subsp. juncea</i> ***	Fétuque à feuilles de jonc

Ordre	Nom latin	Nom commun
Poales	<i>Glyceria notata</i>	Glycérie pliée
Poales	<i>Holcus lanatus</i>	Houlque laineuse
Poales	<i>Holcus mollis</i>	Houlque molle
Poales	<i>Hordeum murinum</i>	Orge sauvage
Poales	<i>Hordeum murinum subsp. leporinum</i>	Orge des lièvres
Poales	<i>Hordeum murinum subsp. murinum</i>	Orge queue-de-rat
Poales	<i>Hordeum secalinum</i>	Orge faux seigle
Poales	<i>Juncus acutiflorus</i>	Jonc à tépales pointus
Poales	<i>Juncus bufonius</i>	Jonc des crapauds
Poales	<i>Juncus compressus</i>	Jonc à tige comprimé
Poales	<i>Juncus conglomeratus</i>	Jonc aggloméré
Poales	<i>Juncus effusus</i>	Jonc épars
Poales	<i>Juncus inflexus</i>	Jonc glauque
Poales	<i>Koeleria pyramidata</i>	Koellerie pyramidale
Poales	<i>Lolium multiflorum</i>	Ivraie multiflore
Poales	<i>Lolium perenne</i>	Ivraie vivace
Poales	<i>Lolium rigidum</i>	Ivraie à épis serrés
Poales	<i>Lolium x boucheanum</i>	Ivraie hybride
Poales	<i>Luzula campestris</i>	Luzule champêtre
Poales	<i>Luzula forsteri</i>	Luzule de Forster
Poales	<i>Luzula multiflora</i>	Luzule multiflore
Poales	<i>Luzula pilosa</i>	Luzule de printemps
Poales	<i>Luzula sylvatica</i>	Luzule des bois
Poales	<i>Melica ciliata</i>	Mélique ciliée
Poales	<i>Melica ciliata subsp. magnolii</i>	Mélique de Magnol
Poales	<i>Melica uniflora</i>	Mélique uniflore
Poales	<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère faux-roseau
Poales	<i>Phleum pratense</i>	Fléole des prés
Poales	<i>Phleum pratense subsp. pratense</i>	-
Poales	<i>Phragmites australis</i>	Roseau
Poales	<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel
Poales	<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux
Poales	<i>Poa compressa</i>	Pâturin comprimé
Poales	<i>Poa nemoralis</i>	Pâturin des bois
Poales	<i>Poa nemoralis subsp. nemoralis</i>	Pâturin des bois
Poales	<i>Poa pratensis</i>	Pâturin des prés
Poales	<i>Poa trivialis</i>	Pâturin triviale

Ordre	Nom latin	Nom commun
Poales	<i>Rostraria cristata</i>	Fausse fléole
Poales	<i>Scirpus sylvaticus</i>	Scirpe des bois
Poales	<i>Setaria italica subsp. viridis</i>	Sétaire verte
Poales	<i>Setaria pumila</i>	Sétaire naine
Poales	<i>Setaria verticillata var. ambigua</i>	-
Poales	<i>Setaria verticillata var. verticillata</i>	-
Poales	<i>Sporobolus indicus</i> *	Sporobole fertile
Poales	<i>Trisetum flavescens</i>	Trisetè commune
Poales	<i>Triticum aestivum</i>	Blé tendre
Poales	<i>Typha latifolia</i>	Massette à larges feuilles
Poales	<i>Vulpia ciliata</i>	Vulpie ciliée
Poales	<i>Vulpia myuros</i>	Vulpie queue de rat
Poales	<i>Zea mays</i>	Maïs
Polypodiales	<i>Asplenium adiantum-nigrum</i>	Capillaire noir
Polypodiales	<i>Asplenium ceterach</i>	Cétérach officinal
Polypodiales	<i>Asplenium ruta-muraria</i>	Rue des murailles
Polypodiales	<i>Asplenium trichomanes</i>	Capillaire rouge
Polypodiales	<i>Asplenium trichomanes subsp. quadrivalens</i>	Doradille fausse-capillaire
Polypodiales	<i>Athyrium filix-femina</i>	Fougère femelle
Polypodiales	<i>Ceterach officinarum</i>	Cétérach officinal
Polypodiales	<i>Dryopteris affinis subsp. borrieri</i>	Dryoptérisde Borrer
Polypodiales	<i>Dryopteris dilatata</i> ***	Dryoptéris dilaté
Polypodiales	<i>Dryopteris filix-mas</i>	Fougère mâle
Polypodiales	<i>Polypodium sp</i>	Polypode indéterminé
Polypodiales	<i>Polypodium vulgare</i>	Réglisse des bois
Polypodiales	<i>Polystichum setiferum</i>	Polystic à frondes soyeuses
Polypodiales	<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle
Proteales	<i>Platanus x hispanica</i> **	Platane d'Espagne
Ranunculales	<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois
Ranunculales	<i>Aquilegia vulgaris</i>	Ancolie vulgaire
Ranunculales	<i>Chelidonium majus</i>	Chélidoine
Ranunculales	<i>Clematis vitalba</i>	Clématite vigne blanche
Ranunculales	<i>Corydalis solida</i>	Corydale solide
Ranunculales	<i>Eschscholzia californica</i> *	Pavot de Californie
Ranunculales	<i>Ficaria verna</i>	Ficaire à bulbilles
Ranunculales	<i>Fumaria capreolata</i>	Fumeterre grimpante
Ranunculales	<i>Fumaria officinalis</i>	Fumeterre officinal

Ordre	Nom latin	Nom commun
Ranunculales	<i>Helleborus foetidus</i>	Hellébore fétide
Ranunculales	<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux Pigamon
Ranunculales	<i>Mahonia aquifolium</i>	Faux houx
Ranunculales	<i>Nigella damascena</i>	Nigelle de Damas
Ranunculales	<i>Papaver dubium</i>	Pavot douteux
Ranunculales	<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot
Ranunculales	<i>Ranunculus acris</i>	Renoncule âcre
Ranunculales	<i>Ranunculus acris subsp. friesianus</i>	Renoncule de Fries
Ranunculales	<i>Ranunculus auricomus</i>	Renoncule à tête d'or
Ranunculales	<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse
Ranunculales	<i>Ranunculus flammula</i>	Renoncule flamette
Ranunculales	<i>Ranunculus peltatus subsp. peltatus</i>	Renoncule peltée
Ranunculales	<i>Ranunculus repens</i>	Renoncule rampante
Ranunculales	<i>Ranunculus trichophyllus subsp. trichophyllus</i>	Renoncule de Drouet
Rosales	<i>Agrimonia eupatoria</i>	Aigremoine eupatoire
Rosales	<i>Aphanes arvensis</i>	Alchémille des champs
Rosales	<i>Cotoneaster franchetii</i>	Cotonéaster de Franchet
Rosales	<i>Cotoneaster horizontalis</i>	Cotonéaster horizontal
Rosales	<i>Cotoneaster lacteus</i>	Cotonéaster
Rosales	<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles
Rosales	<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne
Rosales	<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des prés
Rosales	<i>Filipendula vulgaris</i>	Filipendule vulgaire
Rosales	<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier des bois
Rosales	<i>Fragaria viridis</i>	Fraisier des collines
Rosales	<i>Frangula alnus</i>	Bourdaie
Rosales	<i>Geum urbanum</i>	Benoîte des villes
Rosales	<i>Humulus lupulus</i>	Houblon grim pant
Rosales	<i>Malus domestica</i>	Pommier cultivé
Rosales	<i>Parietaria judaica</i>	Pariétaire des murs
Rosales	<i>Parietaria officinalis</i>	Pariétaire officinale
Rosales	<i>Potentilla argentea</i>	Potentille argentée
Rosales	<i>Potentilla micrantha</i>	Potentille à petites fleurs
Rosales	<i>Potentilla neummanniana</i>	Potentille printanière
Rosales	<i>Potentilla reptans</i>	Potentille rampante
Rosales	<i>Potentilla sterilis</i>	Potentille faux fraisier
Rosales	<i>Poterium sanguisorba</i>	Pimprenelle à fruits réticulés

Ordre	Nom latin	Nom commun
Rosales	<i>Prunus avium</i>	Merisier vrai
Rosales	<i>Prunus cerasifera</i>	Prunier myrobolan
Rosales	<i>Prunus cerasifera var. atropurpurea **</i>	Myrobolan à feuillage rouge
Rosales	<i>Prunus cerasus</i>	Cerisier acide
Rosales	<i>Prunus domestica</i>	Prunier domestique
Rosales	<i>Prunus insititia</i>	Prunier Crèque
Rosales	<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier cerise
Rosales	<i>Prunus mahaleb</i>	Prunier de Sainte-Lucie
Rosales	<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
Rosales	<i>Pyracantha coccinea</i>	Buisson ardent
Rosales	<i>Pyrus communis subsp. pyraster</i>	Poirier sauvage
Rosales	<i>Rhamnus cathartica</i>	Nerprun purgatif
Rosales	<i>Rosa agrestis</i>	Rosier des haies
Rosales	<i>Rosa arvensis</i>	Rosier ds champs
Rosales	<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens
Rosales	<i>Rosa corymbifera</i>	Rosier à fleurs en corymbe
Rosales	<i>Rosa gr canina</i>	Rosier des chiens (groupe)
Rosales	<i>Rosa micrantha</i>	Rosier à petites fleurs
Rosales	<i>Rosa squarrosa</i>	Rosier rude
Rosales	<i>Rubus caesius</i>	Rosier bleue
Rosales	<i>Rubus fruticosus aggr.</i>	Ronce commune (agrégat)
Rosales	<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune
Rosales	<i>Rubus gr fruticosus</i>	Ronce commune (groupe)
Rosales	<i>Rubus idaeus</i>	Framboisier
Rosales	<i>Rubus sp.</i>	Ronce indéterminée
Rosales	<i>Rubus ulmifolius</i>	Ronce à feuilles d'Orme
Rosales	<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc
Rosales	<i>Sorbus aucuparia</i>	Sorbier des oiseleurs
Rosales	<i>Sorbus domestica</i>	Sorbier domestique
Rosales	<i>Sorbus torminalis</i>	Alisier des bois
Rosales	<i>Ulmus laevis</i>	Orme lisse
Rosales	<i>Ulmus minor</i>	Petit orme
Rosales	<i>Urtica dioica</i>	Ortie dioïque
Santalales	<i>Viscum album</i>	Gui des feuillus
Sapindales	<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre
Sapindales	<i>Acer negundo *</i>	Érable negundo
Sapindales	<i>Acer platanoides</i>	Érable plane

Ordre	Nom latin	Nom commun
Sapindales	<i>Acer pseudoplatanus</i>	Érable sycomore
Sapindales	<i>Acer pseudoplatanus var. purpurascens</i> **	Érable sycomore pourpre
Sapindales	<i>Aesculus hippocastanum</i> **	Marronnier d'Inde
Sapindales	<i>Ailanthus altissima</i> *	Ailante
Saxifragales	<i>Hylotelephium maximum</i> ***	Grand sédum
Saxifragales	<i>Hylotelephium sp.</i>	Sédum indéterminé
Saxifragales	<i>Hylotelephium telephium</i>	Herbe de Saint-Jean
Saxifragales	<i>Ribes alpinum</i>	Groseillier des Alpes
Saxifragales	<i>Ribes rubrum</i>	Groseillier rouge
Saxifragales	<i>Ribes uva-crispa</i>	Groseiller à maquereau
Saxifragales	<i>Saxifraga granulata</i>	Saxifrage granulé
Saxifragales	<i>Saxifraga tridactylites</i>	Saxifrage à trois doigts
Saxifragales	<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
Saxifragales	<i>Sedum caespitosum</i>	Sédum rougeâtre
Saxifragales	<i>Sedum cepaea</i>	Orpin pourpier
Saxifragales	<i>Sedum rubens</i>	Orpin rougeâtre
Saxifragales	<i>Sedum rupestre</i>	Orpin des parois
Saxifragales	<i>Sedum sediforme</i>	Orpin blanc jaunâtre
Saxifragales	<i>Sedum sexangulare</i>	Orpin de Bologne
Saxifragales	<i>Sempervivum tectorum</i>	Joubarbe des toits
Solanales	<i>Convolvulus arvensis</i>	Liseron des champs
Solanales	<i>Convolvulus sepium</i>	Liseron des haies
Solanales	<i>Solanum dulcamara</i>	Douce amère
Solanales	<i>Solanum nigrum</i>	Morelle noire
Vitales	<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne-vierge commune
Vitales	<i>Vitis vinifera</i>	Vigne cultivée
Vitales	<i>Vitis vinifera subsp. vinifera</i>	Vigne cultivée

Tableau 2 : Liste des espèces de mousses et hépatiques sur la commune

(Retour [Bryophytes](#))

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Bryales	<i>Bryum argenteum</i>	-
Bryales	<i>Bryum caespiticium</i>	-
Bryales	<i>Bryum capillare</i>	-
Bryales	<i>Bryum dichotomum</i>	-
Bryales	<i>Bryum elegans</i>	-

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Bryales	<i>Bryum laevifilum</i>	-
Bryales	<i>Bryum pseudotriquetrum</i>	-
Bryales	<i>Bryum sauteri</i>	-
Bryales	<i>Mnium marginatum</i>	-
Bryales	<i>Plagiomnium affine</i>	-
Bryales	<i>Plagiomnium undulatum</i>	-
Dicranales	<i>Ceratodon purpureus</i>	-
Dicranales	<i>Dicranella heteromalla</i>	-
Dicranales	<i>Dicranella staphylina</i>	-
Dicranales	<i>Dicranum scoparium</i>	-
Dicranales	<i>Fissidens bryoides</i>	-
Dicranales	<i>Fissidens dubius</i>	-
Dicranales	<i>Fissidens taxifolius</i>	-
Dicranales	<i>Leucobryum glaucum</i>	-
Dicranales	<i>Pleuridium acuminatum</i>	-
Dicranales	<i>Pleuridium subulatum</i>	-
Encalyptales	<i>Encalypta streptocarpa</i>	-
Encalyptales	<i>Encalypta vulgaris</i>	-
Funariales	<i>Entosthodon fascicularis</i>	-
Funariales	<i>Funaria hygrometrica</i>	-
Grimmiales	<i>Grimmia pulvinata</i>	-
Grimmiales	<i>Grimmia trichophylla</i>	-
Grimmiales	<i>Schistidium apocarpum</i>	-
Grimmiales	<i>Schistidium crassipilum</i>	-
Grimmiales	<i>Schistidium elegantulum</i>	-
Grimmiales	<i>Seligeria pusilla</i>	-
Hedwigiales	<i>Hedwigia ciliata</i>	-
Hypnales	<i>Abietinella abietina</i>	-
Hypnales	<i>Amblystegium confervoides</i>	-
Hypnales	<i>Amblystegium serpens</i>	-
Hypnales	<i>Amblystegium varium</i>	-
Hypnales	<i>Anomodon attenuatus</i>	-
Hypnales	<i>Anomodon viticulosus</i>	-
Hypnales	<i>Anomodon viticulosus incl. fa. fragilifolia</i>	-
Hypnales	<i>Brachytheciastrum velutinum</i>	-
Hypnales	<i>Brachythecium albicans</i>	-
Hypnales	<i>Brachythecium glareosum</i>	-

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Hypnales	<i>Brachythecium rivulare</i>	-
Hypnales	<i>Brachythecium rutabulum</i>	-
Hypnales	<i>Calliergonella cuspidata</i>	-
Hypnales	<i>Cirriphyllum crassinervium</i>	-
Hypnales	<i>Cirriphyllum piliferum</i>	-
Hypnales	<i>Cratoneurum filicinum</i>	-
Hypnales	<i>Ctenidium molluscum</i>	-
Hypnales	<i>Drepanocladus aduncus</i>	-
Hypnales	<i>Entodon concinnus</i>	-
Hypnales	<i>Eurhynchiastrum pulchellum</i>	-
Hypnales	<i>Eurhynchium striatum</i>	-
Hypnales	<i>Eurhynchium striatum</i>	-
Hypnales	<i>Fontinalis antipyretica</i>	-
Hypnales	<i>Homalia trichomanoides</i>	-
Hypnales	<i>Homalothecium lutescens</i>	-
Hypnales	<i>Homalothecium lutescens var. fallax</i>	-
Hypnales	<i>Homalothecium sericeum</i>	-
Hypnales	<i>Homomallium incurvatum</i>	-
Hypnales	<i>Hylocomium splendens</i>	-
Hypnales	<i>Hypnum campestre</i>	-
Hypnales	<i>Hypnum cupressiforme</i>	-
Hypnales	<i>Hypnum lacunosum</i>	-
Hypnales	<i>Isothecium alopecuroides</i>	-
Hypnales	<i>Isothecium myosuroides</i>	-
Hypnales	<i>Kindbergia praelonga</i>	-
Hypnales	<i>Leptodictyum riparium</i>	-
Hypnales	<i>Leskea polycarpa</i>	-
Hypnales	<i>Leucodon sciuroides var. falcata</i>	-
Hypnales	<i>Neckera complanata</i>	-
Hypnales	<i>Oxyrhynchium hians</i>	-
Hypnales	<i>Oxyrhynchium speciosum</i>	-
Hypnales	<i>Plagiothecium denticulatum</i>	-
Hypnales	<i>Plagiothecium laetum</i>	-
Hypnales	<i>Plagiothecium succulentum</i>	-
Hypnales	<i>Plasteurhynchium striatulum</i>	-
Hypnales	<i>Platygyrium repens</i>	-
Hypnales	<i>Platyhypnidium riparioides</i>	-

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Hypnales	<i>Pseudoscleropodium purum</i>	-
Hypnales	<i>Rhynchostegiella tenella</i>	-
Hypnales	<i>Rhynchostegium confertum</i>	-
Hypnales	<i>Rhynchostegium rotundifolium</i>	-
Hypnales	<i>Rhytidiadelphus triquetrus</i>	-
Hypnales	<i>Rhytidium rugosum</i>	-
Hypnales	<i>Scleropodium purum</i>	-
Hypnales	<i>Taxiphyllum wissgrillii</i>	-
Hypnales	<i>Thamnobryum alopecurum</i>	-
Hypnales	<i>Thuidium philibertii</i>	-
Hypnales	<i>Thuidium tamariscinum</i>	-
Jungermanniales	<i>Chiloscyphus coadunatus</i>	-
Lunulariales	<i>Lunularia cruciata</i>	-
Metzgeriales	<i>Metzgeria furcata</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum affine</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum anomalum</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum diaphanum</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum lyellii</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum obtusifolium</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum schimperi</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum striatum</i>	-
Orthotrichales	<i>Orthotrichum tenellum</i>	-
Orthotrichales	<i>Ulotta crispa</i>	-
Orthotrichales	<i>Zygodon rupestris</i>	-
Orthotrichales	<i>Zygodon viridissimus</i>	-
Pelliales	<i>Pellia endiviifolia</i>	-
Polytrichales	<i>Atrichum undulatum</i>	-
Polytrichales	<i>Polytrichum formosum</i>	-
Porellales	<i>Frullania dilatata</i>	-
Porellales	<i>Frullania tamarisci</i>	-
Porellales	<i>Lejeunea cavifolia</i>	-
Porellales	<i>Porella platyphylla</i>	-
Porellales	<i>Radula complanata</i>	-
Pottiales	<i>Aloina aloides</i>	-
Pottiales	<i>Barbula convoluta</i>	-
Pottiales	<i>Barbula unguiculata</i>	-
Pottiales	<i>Bryoerythrophyllum recurvirostrum</i>	-

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Pottiales	<i>Dialytrichia mucronata</i>	-
Pottiales	<i>Dialytrichia saxicola</i>	-
Pottiales	<i>Didymodon acutus</i>	-
Pottiales	<i>Didymodon fallax</i>	-
Pottiales	<i>Didymodon insulanus</i>	-
Pottiales	<i>Didymodon luridus</i>	-
Pottiales	<i>Didymodon sinuosus</i>	-
Pottiales	<i>Didymodon tophaceus</i>	-
Pottiales	<i>Didymodon vinealis</i>	-
Pottiales	<i>Ephemerum recurvifolium</i>	-
Pottiales	<i>Leptophascum leptophyllum</i>	-
Pottiales	<i>Microbryum curvicollum</i>	-
Pottiales	<i>Phascum cuspidatum</i>	-
Pottiales	<i>Pleurochaete squarrosa</i>	-
Pottiales	<i>Pottia intermedia</i>	-
Pottiales	<i>Pottia truncata</i>	-
Pottiales	<i>Pseudocrossidium hornschunianum</i>	-
Pottiales	<i>Syntrichia inermis</i>	-
Pottiales	<i>Syntrichia laevipila</i>	-
Pottiales	<i>Syntrichia laevipila incl. fa. pagorum</i>	-
Pottiales	<i>Syntrichia montana</i>	-
Pottiales	<i>Syntrichia papillosa</i>	-
Pottiales	<i>Syntrichia ruralis</i>	-
Pottiales	<i>Syntrichia virescens</i>	-
Pottiales	<i>Tortella tortuosa</i>	-
Pottiales	<i>Tortula acaulon</i>	-
Pottiales	<i>Tortula muralis</i>	-
Pottiales	<i>Tortula protobryoides</i>	-
Pottiales	<i>Tortula solmsii</i>	-
Pottiales	<i>Trichostomum crispulum</i>	-
Pottiales	<i>Weissia longifolia</i>	-
Pottiales	<i>Weissia longifolia var. longifolia</i>	-
Pottiales	<i>Weissia sp.</i>	-

Tableau 3 : Liste des espèces d'oiseaux sur la commune

(Retour paragraphe [Oiseaux](#))

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Accipitriformes	<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe
Accipitriformes	<i>Buteo buteo</i>	Buse variable
Accipitriformes	<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean le Blanc
Accipitriformes	<i>Milvus milvus</i>	Milan royal
Accipitriformes	<i>Pandion haliaetus</i>	Balbusard pêcheur
Anseriformes	<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert
Apodiformes	<i>Apus apus</i>	Martinet noir
Apodiformes	<i>Apus melba</i>	Martinet à ventre blanc
Bucerotiformes	<i>Upupa epops</i>	Huppe fasciée
Caprimulgiformes	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe
Charadriiformes	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Œdicnème criard
Charadriiformes	<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais
Charadriiformes	<i>Scolopax rusticola</i>	Bécasse des Bois
Charadriiformes	<i>Scolopax sp.</i>	Bécasse
Charadriiformes	<i>Tringa ochropus</i>	Chevalier culblanc
Charadriiformes	<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé
Columbiformes	<i>Columba livia domestica</i>	Pigeon biset domestique
Columbiformes	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier
Columbiformes	<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque
Columbiformes	<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois
Coraciiformes	<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe
Cuculiformes	<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris
Falconiformes	<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau
Falconiformes	<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle
Galliformes	<i>Alectoris rufa</i>	Perdrix rouge
Galliformes	<i>Coturnix coturnix</i>	Caille des blés
Galliformes	<i>Perdix perdix</i>	Perdrix grise
Galliformes	<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide
Gruiformes	<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau
Passeriformes	<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue
Passeriformes	<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs
Passeriformes	<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse
Passeriformes	<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse
Passeriformes	<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant
Passeriformes	<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe
Passeriformes	<i>Carduelis spinus</i>	Tarin des aulnes

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Passeriformes	<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins
Passeriformes	<i>Cinclus cinclus</i>	Cingle plongeur
Passeriformes	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux
Passeriformes	<i>Corvus corone</i>	Corneille noire
Passeriformes	<i>Corvus frugilegus</i>	Corbeau freux
Passeriformes	<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours
Passeriformes	<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue
Passeriformes	<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre
Passeriformes	<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer
Passeriformes	<i>Emberiza cirius</i>	Bruant zizi
Passeriformes	<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune
Passeriformes	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Bruant des roseaux
Passeriformes	<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier
Passeriformes	<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres
Passeriformes	<i>Fringilla montifringilla</i>	Pinson du Nord
Passeriformes	<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes
Passeriformes	<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte
Passeriformes	<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique
Passeriformes	<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur
Passeriformes	<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée
Passeriformes	<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu
Passeriformes	<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rosignol philomèle
Passeriformes	<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise
Passeriformes	<i>Motacilla cinerea</i>	Bergeronnette des ruisseaux
Passeriformes	<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris
Passeriformes	<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe
Passeriformes	<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière
Passeriformes	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique
Passeriformes	<i>Passer montanus</i>	Moineau friquet
Passeriformes	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir
Passeriformes	<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce
Passeriformes	<i>Pica pica</i>	Pie bavarde
Passeriformes	<i>Poecile montanus</i>	Mésange boréale
Passeriformes	<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette
Passeriformes	<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet
Passeriformes	<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet triple bandeau
Passeriformes	<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Passeriformes	<i>Serinus serinus</i>	Serin cini
Passeriformes	<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot
Passeriformes	<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet
Passeriformes	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire
Passeriformes	<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grisette
Passeriformes	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon
Passeriformes	<i>Turdus iliacus</i>	Grive mauvis
Passeriformes	<i>Turdus merula</i>	Merle noir
Passeriformes	<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne
Passeriformes	<i>Turdus pilaris</i>	Grive litorne
Passeriformes	<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine
Pelecaniformes	<i>Ardea cinerea</i>	Héron cendré
Pelecaniformes	<i>Casmerodius albus</i>	Grande aigrette
Piciformes	<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche
Piciformes	<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette
Piciformes	<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir
Piciformes	<i>Picus viridis</i>	Pic vert
Strigiformes	<i>Athene noctua</i>	Chevêche d'Athéna
Strigiformes	<i>Bubo bubo</i>	Grand Duc d'Europe
Strigiformes	<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte
Strigiformes	<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers

Tableau 4 : Liste des espèces de mammifères sur la commune

(Retour paragraphe [Grande et moyenne faune](#) ; [Micromammifères](#) ; [Chauves-souris](#))

* Espèces exotiques à caractère invasif selon le Conservatoire Botanique National du Massif Central (2014).

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Carnivora	<i>Martes foina</i>	Fouine
Carnivora	<i>Martes martes</i>	Martre
Carnivora	<i>Meles meles</i>	Blaireau européen
Carnivora	<i>Mustela erminea</i>	Hermine
Carnivora	<i>Mustela nivalis</i>	Belette d'Europe
Carnivora	<i>Mustela putorius</i>	Putois d'Europe
Carnivora	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux
Cetartiodactyla	<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen
Cetartiodactyla	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier
Chiroptera	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe
Chiroptera	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Chiroptera	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton
Chiroptera	<i>Myotis daubentonii / mystacinus</i>	Murin de Daubenton / Murin à moustaches
Chiroptera	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées
Chiroptera	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches
Chiroptera	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer
Chiroptera	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler
Chiroptera	<i>Pipistrellus kuhli</i>	Pipistrelle de Kuhl
Chiroptera	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune
Chiroptera	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux
Chiroptera	<i>Plecotus sp.</i>	Oreillard sp.
Chiroptera	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe
Eulipotyphla	<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe
Eulipotyphla	<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe
Lagomorpha	<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe
Lagomorpha	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de Garenne
Rodentia	<i>Apodemus flavicollis</i>	Mulot à collier
Rodentia	<i>Apodemus sylvaticus</i>	Mulot sylvestre
Rodentia	<i>Arvicolinae sp.</i>	Campagnol indéterminé
Rodentia	<i>Clethrionomys glareolus</i>	Campagnol roussâtre
Rodentia	<i>Crocidura russula</i>	Crocidure musette
Rodentia	<i>Elyomys quercinus</i>	Lérot commun
Rodentia	<i>Micromys minutus</i>	Rat des moissons
Rodentia	<i>Microtus agrestis</i>	Campagnol agreste
Rodentia	<i>Microtus arvalis</i>	Campagnol des champs
Rodentia	<i>Mus musculus</i>	Souris grise
Rodentia	<i>Mus musculus subsp. domesticus</i>	Souris grise domestique
Rodentia	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin
Rodentia	<i>Myocastor coypus *</i>	Ragondin
Rodentia	<i>Myodes glareolus</i>	Campagnol roussâtre
Rodentia	<i>Ondatra zibethicus</i>	Rat musqué
Rodentia	<i>Rattus norvegicus</i>	Rat surmulot
Rodentia	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir
Rodentia	<i>Sciurus vulgaris</i>	Écureuil roux
Rodentia	<i>Sorex araneus / coronatus / antinorii</i>	Musaraigne carrelet / couronnée / du Valais
Rodentia	<i>Sorex coronatus</i>	Musaraigne couronnée

Tableau 5 : Liste des espèces d'amphibiens et de reptiles sur la commune ([Retour Amphibiens](#) ; [Reptiles](#))

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Anura	<i>Alytes obstetricans</i>	Alyte accoucheur
Anura	<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune
Anura	<i>Bufo bufo / spinosus</i>	Crapaud commun ou épineux
Anura	<i>Pelophylax sp.</i>	Grenouille verte indéterminée
Anura	<i>Rana dalmatina</i>	Grenouille agile
Anura	<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse
Squamata	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune
Squamata	<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard vert occidental
Squamata	<i>Natrix maura</i>	Couleuvre vipérine
Squamata	<i>Natrix natrix</i>	Couleuvre à collier
Squamata	<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles
Squamata	<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape
Urodela	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre
Urodela	<i>Lissotriton helveticus</i>	Triton palmé
Urodela	<i>Salamandra salamandra</i>	Salamandre tachetée

Tableau 6 : Liste des espèces de poissons et décapodes sur la commune ([Retour Poissons](#) ; [Crustacés](#))

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Amphipoda	<i>Niphargus sp.</i>	Niphargus indéterminé
Cypriniformes	<i>Barbatula barbatula</i>	Loche franche
Cypriniformes	<i>Barbus barbus</i>	Barbeau fluviatile
Cypriniformes	<i>Gobio gobio</i>	Goujon commun
Cypriniformes	<i>Phoxinus phoxinus</i>	Vairon commun
Cypriniformes	<i>Rutilus rutilus</i>	Gardon
Cypriniformes	<i>Squalius cephalus</i>	Chevesne
Cypriniformes	<i>Telestes soufia</i>	Blageon
Decapoda	<i>Orconectes limosus</i> *	Écrevisse américaine
Decapoda	<i>Pacifastacus leniusculus</i> *	Écrevisse de Californie
Salmoniformes	<i>Salmo trutta fario</i>	Truite fario
Scorpaeniformes	<i>Cottus gobio</i>	Chabot

Tableau 7 : Liste des espèces d'araignées sur la commune([Retour Arachnides](#))

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Araneae	<i>Aculepeira ceropegia</i>	Epeire feuille de chêne
Araneae	<i>Agalenatea redii</i>	Épeire de velours

Araneae	<i>Agelena labyrinthica</i>	L'agélène à labyrinthe
Araneae	<i>Amaurobius ferox</i>	Amaurobe féroce
Araneae	<i>Araneus diadematus</i>	Araignée porte-croix
Araneae	<i>Araneus quadratus</i>	Épeire carrée
Araneae	<i>Arboricaria sp.</i>	Arboricaria indéterminé
Araneae	<i>Argiope bruennichi</i>	Argiope frelon (Epeire fasciée)
Araneae	<i>Coelotes sp.</i>	Coelotes indéterminé
Araneae	<i>Larinioides cornutus</i>	Épeire des roseaux
Araneae	<i>Leptorchestes berlinensis</i>	-
Araneae	<i>Lycosa sp.</i>	Lycosa indéterminé
Araneae	<i>Mangora acalypha</i>	Mangore petite bouteille
Araneae	<i>Micrommata virescens</i>	Micrommata verte
Araneae	<i>Misumena vatia</i>	Thomise variable
Araneae	<i>Oxyopes lineatus</i>	-
Araneae	<i>Pardosa sp.</i>	Pardosa indéterminé
Araneae	<i>Philodromus cespitum</i>	-
Araneae	<i>Pisaura mirabilis</i>	Pisaure admirable
Araneae	<i>Synema globosum</i>	Thomise globuleuse
Araneae	<i>Tetragnatha extensa</i>	Tétragnathe étirée
Araneae	<i>Tetragnatha extensa / striata</i>	Tétragnathe étirée / striée
Araneae	<i>Thomisus onustus</i>	Thomise
Araneae	<i>Uloborus walckenaerius</i>	-
Araneae	<i>Xysticus robustus</i>	-
Araneae	<i>Xysticus sp.</i>	Xysticus indéterminé
Araneae	<i>Zilla diodia</i>	Dodie tête de mort
Araneae	<i>Zodarion sp.</i>	Zodarion indéterminé

Tableau 8 : Liste des espèces de gastéropodes sur la commune

(Retour [Mollusques](#))

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Stylommatophora	<i>Arianta arbustorum</i>	Hélice des bois
Stylommatophora	<i>Arion rufus</i>	Grande Loche
Stylommatophora	<i>Cepaea hortensis</i>	Escargot des jardins
Stylommatophora	<i>Cepaea nemoralis</i>	Escargot des bois
Stylommatophora	<i>Helicigona lapicida</i>	Soucoupe commune
Stylommatophora	<i>Helicodonta obvolvata</i>	Veloutée plane
Stylommatophora	<i>Helix aspersa</i>	Petit gris
Stylommatophora	<i>Helix aspersa subsp. aspersa</i>	Petit gris

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Stylommatophora	<i>Helix aspersa subsp. maxima</i>	Gros gris
Stylommatophora	<i>Helix pomatia</i>	Escargot de Bourgogne
Stylommatophora	<i>Lehmannia marginata</i>	Limace marginée
Stylommatophora	<i>Limax maximus</i>	Limace léopard
Stylommatophora	<i>Oxychilus draparnaudi</i>	Grand luisant
Littorinimorpha	<i>Pomatias elegans</i>	Élégante striée

Tableau 9 : Liste des espèces d'insectes sur la commune

(Retour paragraphe [Rhopalocères](#) ; [Hétérocères](#) ; [Odonates](#) ; [Coléoptères](#) ; [Orthoptères](#) ; [Autres insectes terrestres](#))

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Coleoptera	<i>Aegosoma scabricorne</i>	Prione ermite
Coleoptera	<i>Agriotes lineatus</i>	Taupin des moissons
Coleoptera	<i>Amphimallon solstitiale</i>	Hanneton de la Saint-Jean
Coleoptera	<i>Anaglyptus sp.</i>	-
Coleoptera	<i>Anthaxia nitidula</i>	Anthaxie brillante
Coleoptera	<i>Cantaris sp</i>	Cantaris
Coleoptera	<i>Cantharis pellucida</i>	Cantharide diaphane
Coleoptera	<i>Carabus auratus</i>	Carabe doré
Coleoptera	<i>Carabus coriaceus</i>	Carabe chagriné
Coleoptera	<i>Carabus monilis</i>	Carabe à collier
Coleoptera	<i>Carabus nemoralis</i>	Carabe des bois
Coleoptera	<i>Cerambyx scopolii</i>	Petit capricorne
Coleoptera	<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée
Coleoptera	<i>Cetonia aurata subsp. aurata</i>	Cétoine dorée
Coleoptera	<i>Chlaenius festivus</i>	Clénie velouté
Coleoptera	<i>Chlophorus figuratus</i>	Clyte figuré
Coleoptera	<i>Chrytocephalus sp.</i>	Chryptocéphale
Coleoptera	<i>Chrysolina americana</i>	Chrysomèle du romarin
Coleoptera	<i>Clytra quadripunctata</i>	Clytre à petites taches
Coleoptera	<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à sept points
Coleoptera	<i>Dorcus parallelipedus</i>	Petite biche
Coleoptera	<i>Dysticus marginalis</i>	Dytique marginé
Coleoptera	<i>Harmonia axyridis *</i>	Coccinelle asiatique
Coleoptera	<i>Hololepta plana</i>	-
Coleoptera	<i>Hoplia caerulea</i>	Cétoine bleue
Coleoptera	<i>Lampyrus noctiluca</i>	Ver luisant

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Coleoptera	<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf-volant
Coleoptera	<i>Nebria brevicollis</i>	Nébrie à cou bref
Coleoptera	<i>Oedomera nobilis</i>	Oedomère noble
Coleoptera	<i>Oedomera podagrariae</i>	Oedomère ochracée
Coleoptera	<i>Oedomera sp.</i>	Oedomère
Coleoptera	<i>Oxythyrea funesta</i>	Cétoine funèbre
Coleoptera	<i>Paederus ruficollis</i>	Pédère ruficolle
Coleoptera	<i>Protaetia cuprea bourgini</i>	Cétoine cuivrée
Coleoptera	<i>Saperda scalaris</i>	Saperde à échelons
Coleoptera	<i>Stenopterus rufus</i>	Sténoptère roux
Coleoptera	<i>Timarcha goettingensis</i>	Petit crache-sang
Coleoptera	<i>Timarchia sp.</i>	Crache-sang indéterminé
Coleoptera	<i>Timarchia tenebricosa</i>	Crache-sang commun
Coleoptera	<i>Trichius gallicus</i>	Trichie du rosier
Coleoptera	<i>Trichodes alvearius</i>	Clairon des ruches
Coleoptera	<i>Trichodes apiarus</i>	Clairon des abeilles
Coleoptera	<i>Tropiphorus elevatus</i>	-
Coleoptera	<i>Uleiota plana</i>	-
Coleoptera	<i>Valgus hemipterus</i>	Cétoine punaise
Diptera	<i>Nephrotoma sp.</i>	Tipule indéterminée
Diptera	<i>Sphaerophoria scripta</i>	Syrphe porte-plume
Diptera	<i>Syrphus vitripennis</i>	-
Diptera	<i>Volucella zonaria</i>	Volucelle zonée
Hemiptera	<i>Aelia acuminata</i>	Punaise des céréales
Hemiptera	<i>Aphrophora alni</i>	Cercope de l'Aulne
Hemiptera	<i>Atractotomus sp.</i>	-
Hemiptera	<i>Camptopus lateralis</i>	Alydide des genêts
Hemiptera	<i>Capsodes flavomarginatus</i>	-
Hemiptera	<i>Carpocoris purpureipennis</i>	Punaise à pattes rouges
Hemiptera	<i>Cercopis vulnerata</i>	Cercope sanguin
Hemiptera	<i>Cicada orni</i>	Cigale grise de l'Orne
Hemiptera	<i>Closterotomus biclavatus</i>	-
Hemiptera	<i>Closterotomus norwegicus</i>	-
Hemiptera	<i>Coreus marginatus</i>	Corée marginée
Hemiptera	<i>Coriomeris affinis</i>	-
Hemiptera	<i>Coriomeris denticulatus</i>	-
Hemiptera	<i>Eurydema ornatum</i>	Punaise rouge du chou

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Hemiptera	<i>Eurydema ventralis</i>	Punaise du chou
Hemiptera	<i>Eurygaster testudinaria</i>	-
Hemiptera	<i>Gerris lacustris</i>	Gerris
Hemiptera	<i>Gonocerus acuteangulatus</i>	-
Hemiptera	<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin
Hemiptera	<i>Hadrodemus m-flavum</i>	-
Hemiptera	<i>Leptopterna dolabrata</i>	-
Hemiptera	<i>Melanocoryphus albomaculatus</i>	-
Hemiptera	<i>Notonecta sp.</i>	Notonecte indéterminé
Hemiptera	<i>Palomena prasina</i>	Punaise verte
Hemiptera	<i>Peritrechus gracilicornis</i>	-
Hemiptera	<i>Philaenus spumarius</i>	Cercope des prés
Hemiptera	<i>Pyrrhocoris apterus</i>	Gendarme
Hemiptera	<i>Rhynocoris iracundus</i>	Réduve irascible
Hemiptera	<i>Spilostetus pandurus</i>	Punaise militaire
Hemiptera	<i>Tibicina haematodes</i>	Cigale rouge
Hymenoptera	<i>Apis mellifera</i>	Abeille domestique
Hymenoptera	<i>Bombus gr. pascuorum</i>	Bourdon des champs (groupe)
Hymenoptera	<i>Bombus gr. terrestris</i>	Bourdon terrestre (groupe)
Hymenoptera	<i>Bombus hortorum</i>	Bourdon des jardins
Hymenoptera	<i>Bombus pascuorum</i>	Bourdon des champs
Hymenoptera	<i>Bombus pratorum</i>	Bourdon des prés
Hymenoptera	<i>Bombus terrestris</i>	Bourdon terrestre
Hymenoptera	<i>Polistes dominula</i>	Poliste gaulois
Hymenoptera	<i>Sceliphron caemantarium</i>	Pélopée maçonne
Hymenoptera	<i>Vespa crabro</i>	Frelon européen
Hymenoptera	<i>Vespula vulgaris</i>	Guêpe commune
Hymenoptera	<i>Xylocopa violacea</i>	Abeille charpentière
Lepidoptera	<i>Acherontia atropos</i>	Sphinx à tête de mort
Lepidoptera	<i>Acleris rhombana</i>	-
Lepidoptera	<i>Acleris variegana</i>	-
Lepidoptera	<i>Acrocercops brongniardella</i>	-
Lepidoptera	<i>Acronicta leporina</i>	Flocon de laine
Lepidoptera	<i>Actenia brunnealis</i>	Clédéobie brunâtre
Lepidoptera	<i>Actinotia polyodon</i>	Camomillière
Lepidoptera	<i>Aethes williana</i>	-
Lepidoptera	<i>Agapeta hamana</i>	-

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Aglais urticae</i>	Petite tortue
Lepidoptera	<i>Agonopterix assimilella</i>	-
Lepidoptera	<i>Agonopterix propinquella</i>	-
Lepidoptera	<i>Agonopterix purpurea</i>	-
Lepidoptera	<i>Agriphila geniculea</i>	Crambus anguleux
Lepidoptera	<i>Agriphila inquinatella</i>	Crambus souillé
Lepidoptera	<i>Agriphila straminella</i>	Crambus des chaumes
Lepidoptera	<i>Agriphila tristella</i>	Crambus des tiges
Lepidoptera	<i>Agrius convolvuli</i>	Sphinx du liseron
Lepidoptera	<i>Agrochola litura</i>	Modeste
Lepidoptera	<i>Agrochola lychnidis</i>	Cannelée
Lepidoptera	<i>Agrotis exclamatoris</i>	Double-tache
Lepidoptera	<i>Agrotis puta</i>	Elagueuse
Lepidoptera	<i>Aleimma loeflingiana</i>	-
Lepidoptera	<i>Aleucis distinctata</i>	Phalène distincte
Lepidoptera	<i>Allophyes oxyacanthae</i>	Aubépine
Lepidoptera	<i>Altenia scriptella</i>	-
Lepidoptera	<i>Alucita hexadactyla</i>	-
Lepidoptera	<i>Amphipyra berbera</i>	Berbère
Lepidoptera	<i>Anania verbascalis</i>	Botys du Bouillon-blanc
Lepidoptera	<i>Anapoma riparia</i>	Leucanie riveraine
Lepidoptera	<i>Ancylosis cinnamomella</i>	Phycide cannelle
Lepidoptera	<i>Angerona prunaria</i>	Phalène du noisetier
Lepidoptera	<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore
Lepidoptera	<i>Apamea scolopacina</i>	Scolopacine
Lepidoptera	<i>Apamea sordens</i>	Noctuelle basilaire
Lepidoptera	<i>Apatura ilia</i>	Petit mars changeant
Lepidoptera	<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan
Lepidoptera	<i>Aphelia paleana</i>	-
Lepidoptera	<i>Aphomia sociella</i>	Fausse-teigne des bourdons
Lepidoptera	<i>Apoda limacodes</i>	Tortue
Lepidoptera	<i>Aporophyla nigra</i>	Noctuelle anthracite
Lepidoptera	<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique
Lepidoptera	<i>Archypis xylosteana</i>	-
Lepidoptera	<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne
Lepidoptera	<i>Argyresthia pruniella</i>	-
Lepidoptera	<i>Argyroplote lacunana</i>	-

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-corail
Lepidoptera	<i>Aspilapteryx tringipennella</i>	-
Lepidoptera	<i>Atethmia centrigo</i>	Xanthie topaze
Lepidoptera	<i>Autographa gamma</i>	Lambda
Lepidoptera	<i>Axylia putris</i>	Noctuelle putride
Lepidoptera	<i>Batia lambdella</i>	-
Lepidoptera	<i>Batia unitella</i>	-
Lepidoptera	<i>Biston betularia</i>	Phalène du bouleau
Lepidoptera	<i>Blastobasis phycidella</i>	-
Lepidoptera	<i>Brachmia blandella</i>	-
Lepidoptera	<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la Ronce
Lepidoptera	<i>Brintesia circe</i>	Silène
Lepidoptera	<i>Bryotropha galbanella</i>	-
Lepidoptera	<i>Cacyreus marshalli</i>	Brun des pélagoniums
Lepidoptera	<i>Calliteara pudibunda</i>	Pudibonde
Lepidoptera	<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert
Lepidoptera	<i>Campaea margaritata</i>	Céladon
Lepidoptera	<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or
Lepidoptera	<i>Carcharodus alceae</i>	Hespérie de l'alcée
Lepidoptera	<i>Carcina quercana</i>	Oecophore rosée
Lepidoptera	<i>Catarhoe cuculata</i>	Cidarie sinuée
Lepidoptera	<i>Catocala promissa</i>	Promise
Lepidoptera	<i>Catoptria falsella</i>	Crambus douteux
Lepidoptera	<i>Catoptria pinella</i>	Crambus des pinèdes
Lepidoptera	<i>Catoptria verellus</i>	Crambus enfumé
Lepidoptera	<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns
Lepidoptera	<i>Cephimallota crassiflavella</i>	-
Lepidoptera	<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert
Lepidoptera	<i>Charanyca trigrammica</i>	Evidente
Lepidoptera	<i>Charissa obscurata</i>	Gnophos obscur
Lepidoptera	<i>Chiasmia clathrata</i>	Géomètre à barreaux
Lepidoptera	<i>Chilo phragmitella</i>	Chilo du roseau
Lepidoptera	<i>Chlorissa viridata</i>	Phalène verte des callunes
Lepidoptera	<i>Chloroclysta siterata</i>	Cidarie à bandes vertes
Lepidoptera	<i>Chrysocrambus linetella</i>	Crambus mordoré
Lepidoptera	<i>Chrysoteuchia culmella</i>	Crambus des jardins
Lepidoptera	<i>Cidaria fulvata</i>	Cidarie fauve

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Cilix glaucata</i>	Petite épine
Lepidoptera	<i>Clepsis consimilana</i>	-
Lepidoptera	<i>Clepsis pallidana</i>	-
Lepidoptera	<i>Clossiana dia</i>	Petite Violette
Lepidoptera	<i>Cnephasia sp.</i>	-
Lepidoptera	<i>Cochylis hybridella</i>	-
Lepidoptera	<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris
Lepidoptera	<i>Coleophora anatipennella</i>	-
Lepidoptera	<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré
Lepidoptera	<i>Colias croceus</i>	Souci
Lepidoptera	<i>Colostygia pectinataria</i>	Cidarie verdâtre
Lepidoptera	<i>Conistra erythrocephala</i>	Hyacinthe
Lepidoptera	<i>Conistra vaccinii</i>	Robuste
Lepidoptera	<i>Conobathra tumidana</i>	Phycide enflée
Lepidoptera	<i>Cosmia pyralina</i>	Cosmie pyraline
Lepidoptera	<i>Cosmia trapezina</i>	Trapèze
Lepidoptera	<i>Cosmorhoe ocellata</i>	Phalène ocellée
Lepidoptera	<i>Craniophora ligustri</i>	Troènière
Lepidoptera	<i>Crocallis tusciaria</i>	Ennomos dentelée
Lepidoptera	<i>Cryphia algae</i>	Bryophile vert-mousse
Lepidoptera	<i>Cucullia absinthii</i>	Pointillée
Lepidoptera	<i>Cucullia umbratica</i>	Ombreuse
Lepidoptera	<i>Cupido minimus</i>	Argus frère
Lepidoptera	<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-Argus
Lepidoptera	<i>Cyclophora annularia</i>	Phalène mariée
Lepidoptera	<i>Cyclophora punctaria</i>	Phalène ponctuée
Lepidoptera	<i>Cydalima perspectalis</i>	Pyrale du buis
Lepidoptera	<i>Cydia fagiglandana</i>	-
Lepidoptera	<i>Cydia pomonella</i>	-
Lepidoptera	<i>Cydia triangulella</i>	-
Lepidoptera	<i>Cymatophorina diluta</i>	Diluée
Lepidoptera	<i>Deilephila porcellus</i>	Petit Sphinx de vigne
Lepidoptera	<i>Depressaria depressana</i>	-
Lepidoptera	<i>Depressaria douglasella</i>	-
Lepidoptera	<i>Dichomeris alacella</i>	-
Lepidoptera	<i>Didymaeformia didyma</i>	Mélitée orangée
Lepidoptera	<i>Dioryctria abietella</i>	Phycide du Sapin

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Dipleurina lacustrata</i>	Eudorée des mousses
Lepidoptera	<i>Dolicharthria punctalis</i>	Sténie ponctuée
Lepidoptera	<i>Dypterygia scabriuscula</i>	Noctuelle hérissée
Lepidoptera	<i>Dysgonia algira</i>	Passagère
Lepidoptera	<i>Ebulea crocealis</i>	Botys safrané
Lepidoptera	<i>Ectropis crepuscularia</i>	Boarmie crépusculaire
Lepidoptera	<i>Eilema caniola</i>	Manteau pâle
Lepidoptera	<i>Eilema complana</i>	Manteau à tête jaune
Lepidoptera	<i>Eilema depressa</i>	Lithoisie ocre
Lepidoptera	<i>Eilema lurideola</i>	Lythosie complanule
Lepidoptera	<i>Eilema sororcula</i>	Manteau jaune
Lepidoptera	<i>Elaphria venustula</i>	Noctuelle gracieuse
Lepidoptera	<i>Elegia similella</i>	Phycide semblable
Lepidoptera	<i>Ematheudes punctella</i>	Phycide ponctuée
Lepidoptera	<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée
Lepidoptera	<i>Emmelia trabealis</i>	Arlequinette jaune
Lepidoptera	<i>Emmelina monodactyla</i>	-
Lepidoptera	<i>Emmetia marginata</i>	-
Lepidoptera	<i>Endothenia marginana-complexe</i>	-
Lepidoptera	<i>Endotricha flammealis</i>	Flamme
Lepidoptera	<i>Ennomos erosaria</i>	Ennomos rongée
Lepidoptera	<i>Ennomos fuscantaria</i>	Ennomos du frêne
Lepidoptera	<i>Epagoge grotiana</i>	-
Lepidoptera	<i>Ephestia unicolorella</i>	Phycide de Wood
Lepidoptera	<i>Epiblema incarnatana</i>	-
Lepidoptera	<i>Epiblema roborana</i>	-
Lepidoptera	<i>Epiblema uddmaniana</i>	-
Lepidoptera	<i>Epicallia villica</i>	Écaille fermière
Lepidoptera	<i>Epilecta linogrisea</i>	Noctuelle gris-de-lin
Lepidoptera	<i>Epirrhoe alternata</i>	Alternée
Lepidoptera	<i>Epirrita dilutata</i>	Epirrite diluée
Lepidoptera	<i>Erynnis tages</i>	Point-de-Hongrie
Lepidoptera	<i>Ethmia quadrillella</i>	-
Lepidoptera	<i>Euclidia glyphica</i>	Doublure jaune
Lepidoptera	<i>Eucosma conterminana</i>	-
Lepidoptera	<i>Eudonia delunella</i>	Eudorée des Lichens
Lepidoptera	<i>Eudonia mercurella</i>	Eudorée de l'Alisier

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Eugnorisma glareosa</i>	Noctuelle à L double
Lepidoptera	<i>Eulithis prunata</i>	Cidarie du prunier
Lepidoptera	<i>Euphyia biangulata</i>	Cidarie Pivert
Lepidoptera	<i>Eupithecia abbreviata</i>	Eupithécie printanière
Lepidoptera	<i>Eupithecia haworthiata</i>	Eupithécie de la clématite
Lepidoptera	<i>Eupithecia icterata</i>	Eupithécie frappée
Lepidoptera	<i>Eupithecia virgaureata</i>	Eupithécie de la verge d'or
Lepidoptera	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Écaille chinée
Lepidoptera	<i>Euzophera pinguis</i>	Phycide du Frêne
Lepidoptera	<i>Everes alcetas</i>	Azuré de la faucille
Lepidoptera	<i>Everes argiades</i>	Azuré du trèfle
Lepidoptera	<i>Galleria mellonella</i>	Grande Teigne des ruches
Lepidoptera	<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des Cytises
Lepidoptera	<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron
Lepidoptera	<i>Gymnoscelis rufifasciata</i>	Fausse eupithécie
Lepidoptera	<i>Hamearis lucina</i>	Lucine
Lepidoptera	<i>Harpella forcicella</i>	-
Lepidoptera	<i>Harpyia milhauseri</i>	Dragon
Lepidoptera	<i>Hedya nubiferana</i>	Tordeuse des bourgeons
Lepidoptera	<i>Hedya ochroleucana</i>	-
Lepidoptera	<i>Hedya pruniana</i>	-
Lepidoptera	<i>Heliothis peltigera</i>	Peltigère
Lepidoptera	<i>Heliothis virescens</i>	Noctuelle de Cardère
Lepidoptera	<i>Hemistola chrysoprasaria</i>	Phalène printanière
Lepidoptera	<i>Herminia grisealis</i>	Herminie gris
Lepidoptera	<i>Homoeosoma sinuella</i>	Phycide du Plantain
Lepidoptera	<i>Hoplodrina ambigua</i>	Ambiguë
Lepidoptera	<i>Horisme vitalbata</i>	Larentie de clématite
Lepidoptera	<i>Hypena obsitalis</i>	Hypène des ponts
Lepidoptera	<i>Hypena proboscidalis</i>	Noctuelle à museau
Lepidoptera	<i>Hypena rostralis</i>	Toupet
Lepidoptera	<i>Hypomecis punctinalis</i>	Boarmie apparentée
Lepidoptera	<i>Hypsopygia costalis</i>	Asopie corticale
Lepidoptera	<i>Idaea alyssumata</i>	Acidalie de Alysson
Lepidoptera	<i>Idaea aversata</i>	Impolie
Lepidoptera	<i>Idaea biselata</i>	Truie
Lepidoptera	<i>Idaea degeneraria</i>	Acidalie dégénérée

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Idaea filicata</i>	Phalène rustique du Midi
Lepidoptera	<i>Idaea fuscovenosa</i>	Acidalie familière
Lepidoptera	<i>Idaea humiliata</i>	Salie
Lepidoptera	<i>Idaea macilentaria</i>	Acidalie maigre
Lepidoptera	<i>Idaea muricata</i>	Phalène aurorale
Lepidoptera	<i>Idaea rubraria</i>	Acidalie ombrée
Lepidoptera	<i>Idaea rustica</i>	Phalène rustique
Lepidoptera	<i>Idaea seriata</i>	Vieillie
Lepidoptera	<i>Idaea subsericeata</i>	Acidalie blanchâtre
Lepidoptera	<i>Idaea trigeminata</i>	Acidalie retournée
Lepidoptera	<i>Inachis io</i>	Paon-du-jour
Lepidoptera	<i>Incurvaria masculella</i>	-
Lepidoptera	<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé
Lepidoptera	<i>Issoria lathonia</i>	Petit Nacré
Lepidoptera	<i>Korscheltellus lupulinus</i>	Louvette
Lepidoptera	<i>Lacanobia oleracea</i>	Potagère
Lepidoptera	<i>Lacanobia w-latinum</i>	Noctuelle du Genêt
Lepidoptera	<i>Lasiocampa quercus</i>	Le Bombyx du chêne
Lepidoptera	<i>Lasiommata maera</i>	Némusien/Ariane
Lepidoptera	<i>Lasiommata megera</i>	Satyre/Mégère
Lepidoptera	<i>Laspeyria flexula</i>	Le Crochet
Lepidoptera	<i>Leptidea sinapis</i>	Piérade de la moutarde
Lepidoptera	<i>Ligdia adustata</i>	Phalène du fusain
Lepidoptera	<i>Limenitis reducta</i>	Sylvain azuré
Lepidoptera	<i>Limnaecia phragmitella</i>	-
Lepidoptera	<i>Lithophane ornitopus</i>	Nébuleuse
Lepidoptera	<i>Lithosia quadra</i>	Lithosie quadrille
Lepidoptera	<i>Loxostege sticticalis</i>	Botys de l'Armoise
Lepidoptera	<i>Luperina dumerilii</i>	Noctuelle de Duméril
Lepidoptera	<i>Luperina testacea</i>	Avare
Lepidoptera	<i>Lycaena dispar</i>	Cuivré des marais
Lepidoptera	<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun
Lepidoptera	<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux
Lepidoptera	<i>Lygephila craccae</i>	Ophiuse des pois à crapauds
Lepidoptera	<i>Lymantria dispar</i>	Disparate
Lepidoptera	<i>Lymantria monacha</i>	Nonne
Lepidoptera	<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Macaria alternata</i>	Philobie alternée
Lepidoptera	<i>Macaria liturata</i>	Philobie effacée
Lepidoptera	<i>Macrochilo cribrumalis</i>	Herminie ponctuée
Lepidoptera	<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-sphinx
Lepidoptera	<i>Macrothylacia rubi</i>	Bombyx de ronce
Lepidoptera	<i>Maculinea arion</i>	Azuré du serpolet
Lepidoptera	<i>Mamestra brassicae</i>	Brassicair
Lepidoptera	<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil
Lepidoptera	<i>Mecyna asinalis</i>	Botys âne
Lepidoptera	<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil
Lepidoptera	<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée des melampyres
Lepidoptera	<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain
Lepidoptera	<i>Melitaea didyma</i>	Mélitée orangée
Lepidoptera	<i>Melitaea helvetica</i>	Mélitée de Fruhstorfer
Lepidoptera	<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée des scabieuses
Lepidoptera	<i>Melitaea phoebe</i>	Mélitée des centaurees
Lepidoptera	<i>Menophra abruptaria</i>	Boarmie pétrifiée
Lepidoptera	<i>Mesapaema secalis</i>	Hieroglyphe
Lepidoptera	<i>Mesoligia furuncula</i>	Furoncule
Lepidoptera	<i>Metalampra cinnamomea</i>	-
Lepidoptera	<i>Miltochrista miniata</i>	Rosette
Lepidoptera	<i>Mimas tiliae</i>	Sphinx du tilleul
Lepidoptera	<i>Minoa murinata</i>	Souris
Lepidoptera	<i>Monopis imella</i>	-
Lepidoptera	<i>Mormo maura</i>	Maure
Lepidoptera	<i>Mythimna albipuncta</i>	Point blanc
Lepidoptera	<i>Mythimna ferrago</i>	Argentée
Lepidoptera	<i>Mythimna pallens</i>	Blème
Lepidoptera	<i>Mythimna pudorina</i>	Noctuelle pudorine
Lepidoptera	<i>Mythimna sicula</i>	Leucanie sicilienne
Lepidoptera	<i>Neurothaumasia ankerella</i>	-
Lepidoptera	<i>Noctua comes</i>	Suivante
Lepidoptera	<i>Noctua fimbriata</i>	Frangée
Lepidoptera	<i>Noctua janthe</i>	Collier soufré
Lepidoptera	<i>Noctua janthe-janthina</i>	Casque
Lepidoptera	<i>Noctua pronuba</i>	Hibou
Lepidoptera	<i>Nola confusalis</i>	Nole confuse

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Nomophila noctuella</i>	Nomophile
Lepidoptera	<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue
Lepidoptera	<i>Ochlodes venatus</i>	Sylvaine
Lepidoptera	<i>Ochropleura plecta</i>	Cordon blanc
Lepidoptera	<i>Oegoconia quadripuncta-complexe</i>	-
Lepidoptera	<i>Oligia latruncula</i>	Trompeuse
Lepidoptera	<i>Oligia sp.</i>	Noctuelle du Dactyle
Lepidoptera	<i>Oncocera semirubella</i>	Phycide incarnat
Lepidoptera	<i>Opisthograptis luteolata</i>	Citronnelle rouillée
Lepidoptera	<i>Ostriana nubilalis</i>	Pyrale du Maïs
Lepidoptera	<i>Paidia rica</i>	Souris
Lepidoptera	<i>Pandemis dumetana</i>	-
Lepidoptera	<i>Pandemis heparana</i>	-
Lepidoptera	<i>Papilio machaon</i>	Machaon
Lepidoptera	<i>Paracolax tristalis</i>	Herminie dérivée
Lepidoptera	<i>Pararge aegeria</i>	Tircis
Lepidoptera	<i>Paraswammerdamia nebulella</i>	-
Lepidoptera	<i>Pediasia contaminella</i>	Crambus contaminé
Lepidoptera	<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Boarmie rhomboïde
Lepidoptera	<i>Phalonidia contractana</i>	-
Lepidoptera	<i>Philereme vetulata</i>	Petite phalène du Nerprun
Lepidoptera	<i>Phlyctaenia coronata</i>	Botys du Sureau
Lepidoptera	<i>Phosphuga atrata</i>	Silphe noir
Lepidoptera	<i>Phragmatobia fuliginosa</i>	Ecaille cramoisie
Lepidoptera	<i>Phycita roborella</i>	Phycide du Rouvre
Lepidoptera	<i>Phycitodes binaevella</i>	Phycide géminée
Lepidoptera	<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou
Lepidoptera	<i>Pieris mannii</i>	Piéride de l'Ibérie
Lepidoptera	<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet
Lepidoptera	<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave
Lepidoptera	<i>Plagodis dolabraria</i>	Phalène linéolée
Lepidoptera	<i>Platytes cerussella</i>	Crambus carré
Lepidoptera	<i>Plebejus argyrognomon</i>	Azuré des coronilles
Lepidoptera	<i>Pleuroptya ruralis</i>	Pyrale du Houblon
Lepidoptera	<i>Pleurota aristella</i>	-
Lepidoptera	<i>Pleurota pyropella</i>	-
Lepidoptera	<i>Plutella xylostella</i>	-

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Polia nebulosa</i>	Brodée
Lepidoptera	<i>Polygona c-album</i>	Robert le diable
Lepidoptera	<i>Polymixis flavicincta</i>	Ceinture jaune
Lepidoptera	<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré commun
Lepidoptera	<i>Polyphoenis sericata</i>	Noctuelle du camerisier
Lepidoptera	<i>Polyploca ridens</i>	Rieuse
Lepidoptera	<i>Prays fraxinella</i>	-
Lepidoptera	<i>Prionus coriarius</i>	Prione tanneur
Lepidoptera	<i>Protodeltote pygarga</i>	Albule
Lepidoptera	<i>Proxenus hospes</i>	Hydrille domestique
Lepidoptera	<i>Pseudeustrotia candidula</i>	Eustrotie claire
Lepidoptera	<i>Pseudoips prasinanus</i>	Halias du hêtre
Lepidoptera	<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère
Lepidoptera	<i>Pterophorus pentadactylus</i>	-
Lepidoptera	<i>Ptilodon cucullina</i>	Capuchon
Lepidoptera	<i>Pyrausta aurata</i>	Pyrauste de Menthe
Lepidoptera	<i>Pyrausta despicata</i>	Pyrauste du Plantain
Lepidoptera	<i>Pyrausta purpuralis</i>	Pyrauste pourprée
Lepidoptera	<i>Pyrgus armoricanus</i>	Hespérie des potentilles
Lepidoptera	<i>Pyrgus malave</i>	Hespérie de la Mauve
Lepidoptera	<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis
Lepidoptera	<i>Pyropteron chrysidiformis</i>	Sésie de l'Oseille
Lepidoptera	<i>Recurvaria leucatella</i>	-
Lepidoptera	<i>Recurvaria nanella</i>	-
Lepidoptera	<i>Rhizedra lutosa</i>	Noctuelle du roseau
Lepidoptera	<i>Rhodostrophia vibicaria</i>	Bande rouge
Lepidoptera	<i>Rivula sericealis</i>	Soyeuse
Lepidoptera	<i>Scoliopteryx libatrix</i>	Découpure
Lepidoptera	<i>Scoparia pyralella</i>	Eudorée des vergers
Lepidoptera	<i>Scopula immorata</i>	Phalène hardie
Lepidoptera	<i>Scopula rubiginata</i>	Phalène rougeâtre
Lepidoptera	<i>Scythris clavella-comp</i>	-
Lepidoptera	<i>Scythris scopolella</i>	-
Lepidoptera	<i>Sitochroa palealis</i>	Botys verdâtre
Lepidoptera	<i>Sitochroa verticalis</i>	Botys vertical
Lepidoptera	<i>Sphinx ligustri</i>	Sphinx du troène
Lepidoptera	<i>Sphinx pinastri</i>	Sphinx du pin

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes
Lepidoptera	<i>Spilosoma lubricipeda</i>	Ecaille tigrée
Lepidoptera	<i>Spilosoma luteum</i>	Ecaille-lièvre
Lepidoptera	<i>Symmoca signatella</i>	-
Lepidoptera	<i>Synaphe punctalis</i>	Clédéobie étroite
Lepidoptera	<i>Syncopacma taeniolella-complexe</i>	-
Lepidoptera	<i>Synopsia sociaria</i>	Boarmie compagne
Lepidoptera	<i>Teleiodes vulgella</i>	-
Lepidoptera	<i>Tephronia sepiaria</i>	Gymnospile commune
Lepidoptera	<i>Thalera fimbrialis</i>	Phalène du thym
Lepidoptera	<i>Thalpophila matura</i>	Cythérée
Lepidoptera	<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	Processionnaire du pin
Lepidoptera	<i>Thecla betulae</i>	Thécla du bouleau
Lepidoptera	<i>Tholera cespitis</i>	Noctuelle du gazon
Lepidoptera	<i>Tholera decimalis</i>	Noctuelle de l'ivraie
Lepidoptera	<i>Thyatira batis</i>	Batis
Lepidoptera	<i>Thymelicus lineolus</i>	Hespérie du dactyle
Lepidoptera	<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la houque
Lepidoptera	<i>Tiliacea aurago</i>	Fardée
Lepidoptera	<i>Timandra comae</i>	Timandre aimée
Lepidoptera	<i>Tortrix viridana</i>	-
Lepidoptera	<i>Trachea atriplicis</i>	Volant doré
Lepidoptera	<i>Trachycera advenella</i>	Phycide de l'Aubépine
Lepidoptera	<i>Trachycera marmorea</i>	Phycide marbrée
Lepidoptera	<i>Trichiura crataegi</i>	Bombyx de l'aubépine
Lepidoptera	<i>Trigonophora flammea</i>	Noctuelle embrasée
Lepidoptera	<i>Triodia sylvina</i>	Sylvine
Lepidoptera	<i>Tyta luctuosa</i>	Funèbre
Lepidoptera	<i>Udea ferrugalis</i>	Botys ferrugineux
Lepidoptera	<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain
Lepidoptera	<i>Vanessa cardui</i>	Belle Dame
Lepidoptera	<i>Viminia rumicis</i>	Cendrée noirâtre
Lepidoptera	<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon
Lepidoptera	<i>Witlesia (Eudonia)</i>	Eudorée livide
Lepidoptera	<i>Xanthia gilvago</i>	Xanthie cendrée
Lepidoptera	<i>Xestia c-nigrum</i>	C noir
Lepidoptera	<i>Xestia triangulum</i>	Noctuelle de Chélidoine

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Lepidoptera	<i>Xestia xanthographa</i>	Trimaculée
Lepidoptera	<i>Yponomeuta cagnagella</i>	-
Lepidoptera	<i>Yponomeuta irrorella</i>	-
Lepidoptera	<i>Yponomeuta plumbella</i>	-
Lepidoptera	<i>Zanclognatha lunalis</i>	Herminie plumeuse
Lepidoptera	<i>Zeiraphera isertana</i>	-
Lepidoptera	<i>Zeuzera pyrina</i>	Zeuzère du marronnier
Lepidoptera	<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de Filipendule
Lepidoptera	<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine
Mantodea	<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse
Odonata	<i>Aeshna cyanea</i>	Aesche bleue
Odonata	<i>Aeshna cyanea</i>	Aesche bleue
Odonata	<i>Anax imperator</i>	Anax empereur
Odonata	<i>Anax parthenope</i>	Anax Napolitain
Odonata	<i>Boyeria irene</i>	Aesche paisible
Odonata	<i>Calopteryx splendens</i>	Caloptéryx éclatant
Odonata	<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge
Odonata	<i>Calopteryx virgo subsp. meridionalis</i>	Caloptéryx vierge
Odonata	<i>Chalcolestes viridis</i>	Leste vert
Odonata	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Agrion de mercure
Odonata	<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle
Odonata	<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon
Odonata	<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastre annelé
Odonata	<i>Cordulegaster sp.</i>	Cordulégastre indéterminé
Odonata	<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée
Odonata	<i>Crocothemis erythraea</i>	Libellule écarlate
Odonata	<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte coupe
Odonata	<i>Erythromma lindenii</i>	Naïade aux yeux bleus
Odonata	<i>Gomphus pulchellus</i>	Gomphe gentil
Odonata	<i>Ischnura elegans</i>	Agrion élégant
Odonata	<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain
Odonata	<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée
Odonata	<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à quatre taches
Odonata	<i>Onychogomphus forcipatus subsp. forcipatus</i>	Gomphe à pinces septentrional
Odonata	<i>Orthetrum brunneum</i>	Orthétrum brun
Odonata	<i>Orthetrum cancellatum</i>	Orthétrum réticulé
Odonata	<i>Orthetrum coerulescens</i>	Orthétrum bleuissant

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Odonata	<i>Platycnemis pennipes</i>	Pennipatte bleuâtre
Odonata	<i>Platycnemis pennipes</i>	Agrion à larges pattes
Odonata	<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Nymphe au corps de feu
Odonata	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin
Odonata	<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum rouge sang
Odonata	<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum strié
Orthoptera	<i>Aiolopus thalassinus subsp. thalassinus</i>	Aiolope émeraudine
Orthoptera	<i>Calliptamus barbarus</i>	Criquet de Barbarie
Orthoptera	<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien
Orthoptera	<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien
Orthoptera	<i>Chorthippus biguttulus</i>	Criquet mélodieux
Orthoptera	<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste
Orthoptera	<i>Chorthippus brunneus subsp. brunneus</i>	Criquet duettiste
Orthoptera	<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet vert-échine
Orthoptera	<i>Chorthippus dorsatus subsp. dorsatus</i>	Criquet vert-échine
Orthoptera	<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré
Orthoptera	<i>Ephippiger diurnus subsp. diurnus</i>	Ephippigère des vignes
Orthoptera	<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des bromes
Orthoptera	<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>	Grillon bordelais
Orthoptera	<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux
Orthoptera	<i>Grillus campestris</i>	Grillon champêtre
Orthoptera	<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtilière commune
Orthoptera	<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre
Orthoptera	<i>Isophya pyrenaea</i>	Barbitiste des Pyrénées
Orthoptera	<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée
Orthoptera	<i>Meconema meridionale</i>	Méconème fragile
Orthoptera	<i>Mecostethus parapleurus</i>	Criquet des roseaux
Orthoptera	<i>Mecostethus parapleurus subsp. parapleurus</i>	Criquet des roseaux
Orthoptera	<i>Nemobius sylvestris</i>	Nemobius sylvestris
Orthoptera	<i>Oecanthus pellucens</i>	Œcanthe transparent
Orthoptera	<i>Oedipoda caeruleascens</i>	Oedipode turquoise
Orthoptera	<i>Oedipoda caeruleascens subsp. caeruleascens</i>	Oedipode turquoise
Orthoptera	<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène
Orthoptera	<i>Paratettix meridionalis</i>	Tétrix méridional
Orthoptera	<i>Pezotettix giornae</i>	Criquet pansu
Orthoptera	<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun
Orthoptera	<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéroptère méridional

Ordre	Nom latin	Nom vernaculaire
Orthoptera	<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Pholidoptère cendrée
Orthoptera	<i>Platypleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée
Orthoptera	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures
Orthoptera	<i>Roeseliana roeselii</i>	Decticelle bariolée
Orthoptera	<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux
Orthoptera	<i>Stenobothrus lineatus subsp. lineatus</i>	Criquet de la Palène
Orthoptera	<i>Stethophyma grossum</i>	Criquet ensanglanté
Orthoptera	<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée
Orthoptera	<i>Tetrix ceperoi</i>	Tétrix des vasières
Orthoptera	<i>Tetrix subulata</i>	Tétrix riverain
Orthoptera	<i>Tetrix tenuicornis</i>	Tétrix longicorne
Orthoptera	<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte

C/ Inventaires des invertébrés aquatiques (Retour [Invertébrés aquatiques](#))

Tableau 10 : Liste des espèces issue des relevés hydrobiologiques réalisés sur le ruisseau d'Alix de 2005 et la résurgence de Font Goirand en 2006-2007

* données uniquement sur le ruisseau d'Alix

** données uniquement sur la résurgence de Fond Goirand

Embranchement	Classe	Ordre	Famille	Espèce
ARTHROPODES	Insectes	Trichoptères	Glossosomatidae*	
			Goeridae*	
			Hydropsychidae**	<i>Hydropsyche sp.</i>
			Leptoceridae**	<i>Mystacides sp.</i>
			Limnephilidae	Tribu Stenophylacini
				Tribu Chaetopterygini
			Rhyacophilidae**	<i>Rhyacophila sp.</i>
		Sericostomatidae	<i>Sericostoma sp.</i>	
		Éphéméroptères	Baetidae**	<i>Baetis sp.</i>
			Ephemeridae*	<i>Ephemera sp.</i>
		Coléoptères	Elmidae	<i>Elmis sp.</i>
				<i>Limnius sp.</i>
				<i>Riolus sp.</i>
		Gyrinidae*		
		Diptères	Anthomyiidae**	
			Athericidae**	
			Ceratopogonidae*	Sous famille <i>Ceratopogoninae</i>
			Chironomidae	Tribu Chironomini
				Sous famille <i>Tanypodinae</i>
				Tribu Tanytarsini
			Limoniidae*	<i>Dicranota sp.</i>
				autre tribu Pediciini
				autre tribu Hexatomini
			Simuliidae**	
		Tabanidae*		
		Odonates	Aeshnidae	<i>Boyeria irene</i>
			Calopterygidae	<i>Calopteryx sp.</i>
			Cordulegasteridae**	<i>Cordulegaster sp.</i>
			Platycnemididae**	
		Mégaloptères	Sialidae*	<i>Sialis fuliginosa</i>
		Crustacés		
		Branchiopodes**		
		Malacostracés	Amphipodes	Gammaridae
Isopodes	Asellidae**		<i>Asellus aquaticus</i>	
			<i>Proasellus meridianus</i>	
Décapodes	Cambaridae**			
HYDRACARIENS				
MOLLUSQUES	Bivalves		Sphaeriidae	<i>Pisidium</i>
	Gastéropodes		Hydrobiidae*	
			Lymnaeidae**	<i>Radix sp.</i>
			Physidae*	<i>Physa sp.</i>
			Planorbidae	
	Valvatidae*			
VERS	Achètes		Erpobdellidae*	<i>Erpobdella sp.</i>
			Glossiphoniidae	<i>Glossiphonia complanata</i>
	Turbellariés (Triclades)		Dendrocoelidae*	
	Oligochètes			
Némathelminthes				

Tableau 11 : Liste des espèces issue des relevés hydrobiologiques réalisés sur les ruisseaux de la Brévenne et de l'Azergues en 2010

*espèces présentes uniquement dans la Brévenne

** espèces présentes uniquement dans l'Azergues

Classe	Ordre	Famille
Insectes	Plécoptères	Leuctridae
	Trichoptères	Hydropsychidae
		Leptoceridae
		Polycentropodidae*
		Psychomyidae
		Rhyacophilidae
	Ephéméroptères	Baetidae
		Caenidae*
	Coléoptères	Dytiscidae**
		Elmidae
		Gyrinidae**
	Diptères	Athericidae**
		Blephariceridae*
		Ceratopogonidae
		Chironomidae
		Empididae*
		Limoniidae*
		Simuliidae
		Tipulidae
	Odonates	Aeshnidae
		Calopterygidae
Coenagrionidae*		
Gomphidae		
Platycnemididae**		
Crustacés	Amphipodes	Gammaridae
	Isopodes	Asellidae*
	Décapodes	Cambaridae*
	Bivalves	Sphaeriidae**
Mollusques	Gastéropodes	Ancylidae
		Hydrobiidae*
		Physidae**
Vers	Oligochètes	
	Némathelminthes	Mermithidae

D/ Récapitulatif des acquisitions de connaissances suite à l'ABC

Tableau 12 : Récapitulatif des acquisitions/évaluations de connaissances par l'ABC de Châtillon (2016-2019)

Ce tableau donne des valeurs approchées, la synthèse étant difficile à faire. L'ABC a permis une vraie progression sur la connaissance de nombreux groupes.

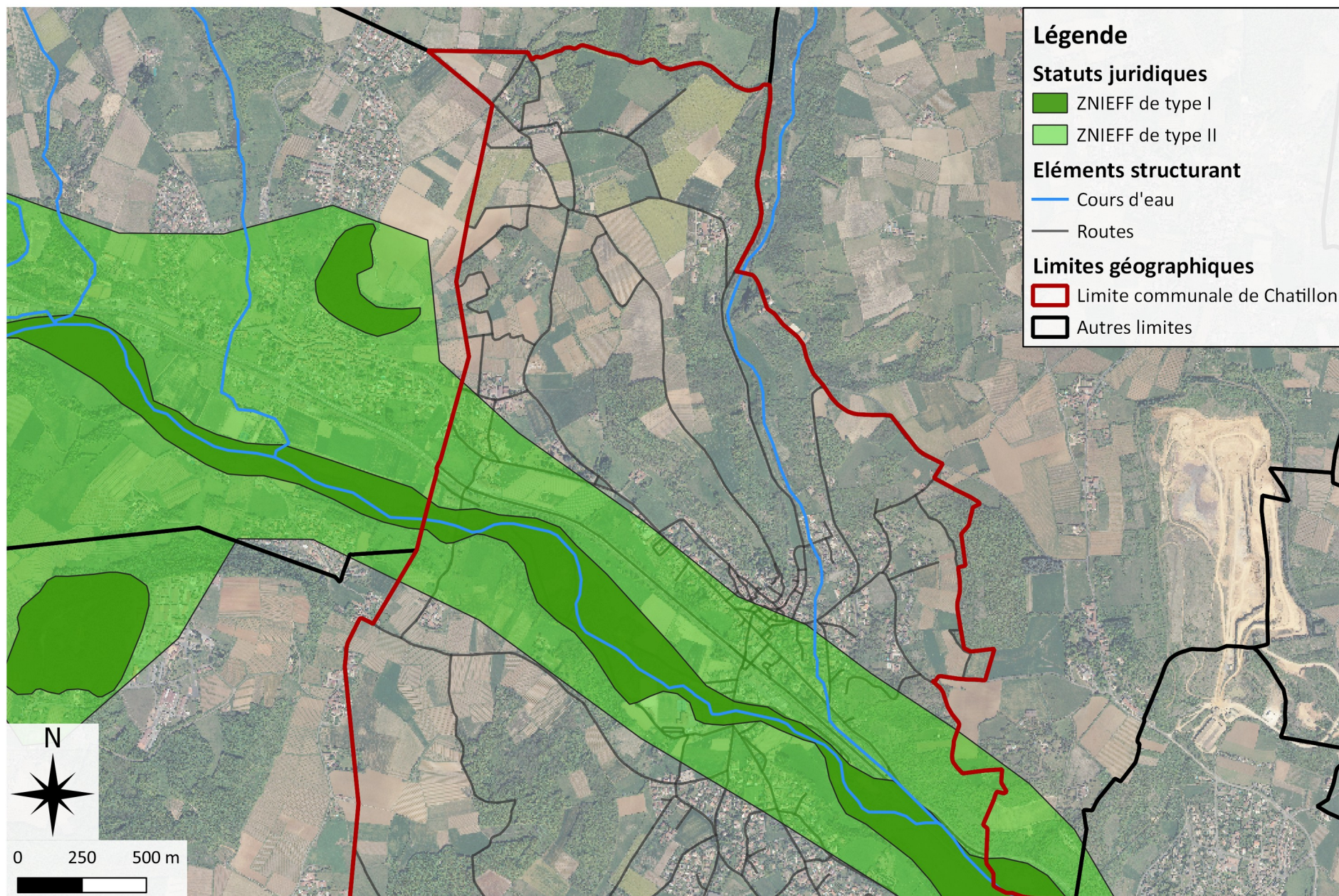
	Avant ABC	Bilan ABC	Commentaires
Habitats naturels	Pas d'inventaire connu	32	Très bonne connaissance des habitats
Éléments fixes du paysages : haies, mares, sources, arbres isolés, carrières, chiras...	Uniquement les mares	Toute la commune	Très bonne connaissance du paysage
Fonctionnalités écologiques : corridors, passages à faune...	Échelle régionale (SCOT)	Échelle communale	Bonne connaissance des fonctionnalités. Quelques corridors à compléter (aériens)
Flore vasculaire	65 (PIFH entre 2010 et 2015)	796	Environ 1600 espèces dans le Rhône
Bryophytes	1	141	Très bonne connaissance du groupe
Oiseaux	96	104	Très bonne connaissance du groupe
Grands et moyens mammifères	65 (PIFH entre 2010 et 2015)	15	Très bonne connaissance du groupe
Micro-mammifères	2	12	Très bonne connaissance du groupe (25 espèces dans la région)
Chiroptères	11	13	Très bonne connaissance du groupe (27 dans le département)
Amphibiens	9	8	Mise à jour des données
Reptiles	3	6	Très bonne connaissance du groupe
Poissons et agnathes	15	9	Bonne connaissance
Décapodes	Pas d'inventaire connu	2	Connaissance limitée
Arachnides	Pas d'inventaire connu	28	Très bonne connaissance du groupe
Mollusques terrestres	Pas d'inventaire connu	14	Bonne connaissance
Mollusques aquatiques	Pas d'inventaire connu	>6	Bonne connaissance
Crustacés	2	>3	Connaissance limitée
Rhopalocères	57	70	Très bonne connaissance du groupe
Hétérocères	14	318	Très bonne connaissance du groupe
Odonates	27	30	Très bonne connaissance du groupe
Coléoptères	5	45	Faible connaissance du groupe (11 300 espèces en France)
Orthoptères	2	43	Bonne connaissance du groupe (216 espèces en France)
Autres invertébrés terrestres	Pas d'inventaire connu	48	Bonne connaissance
Insectes aquatiques	Pas d'inventaire connu	>10	Bonne connaissance
Invertébrés aquatiques	Pas d'inventaire connu	30 taxons	Bonne connaissance

E/ Cartographie

Cartes page suivante.

Localisation des ZNIEFF de type I et II sur la commune

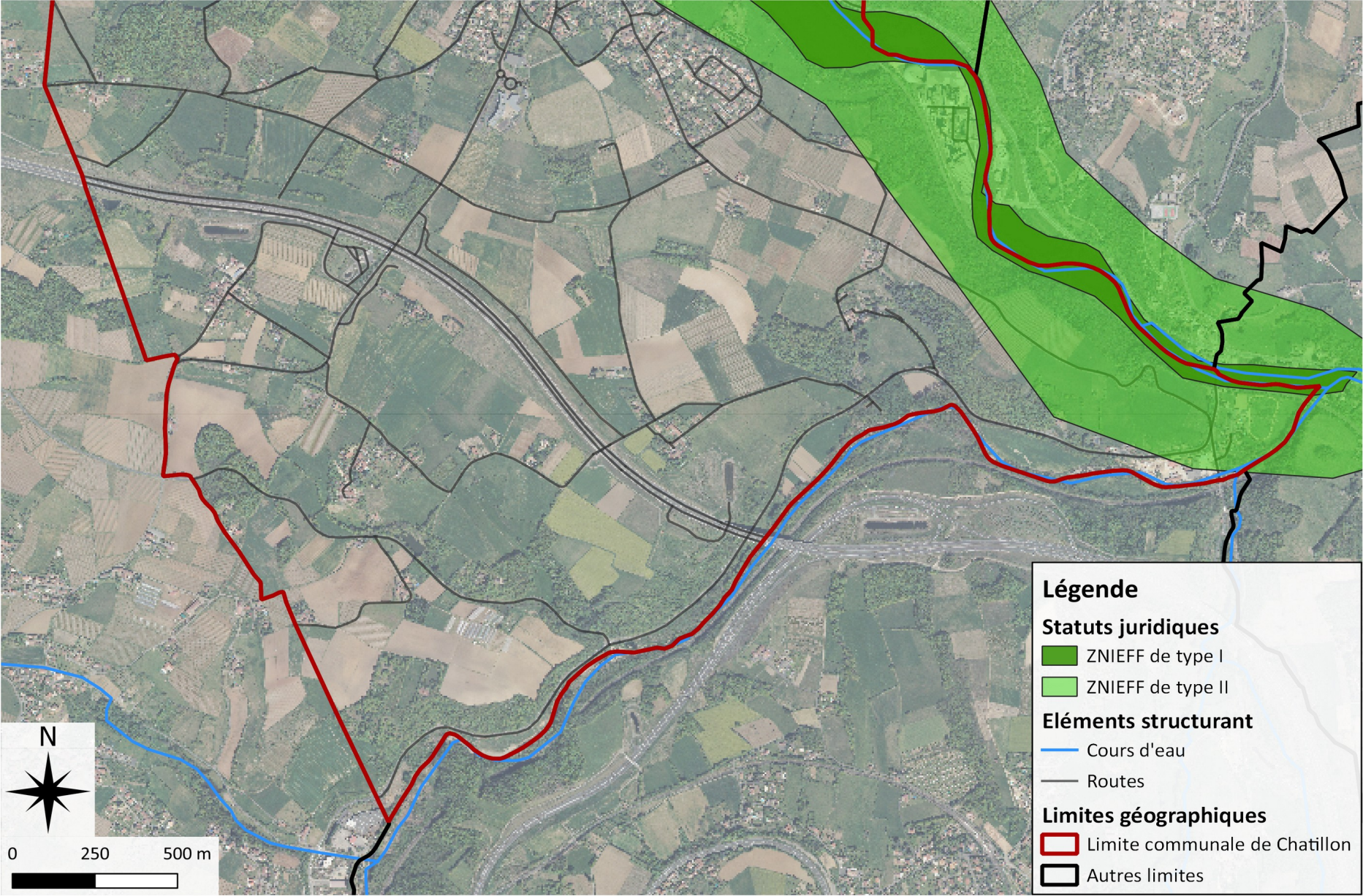
[Retour](#)
[Présentation de la commune](#)



Carte 1 : ZNIEFF de type I et II sur la partie nord de la commune

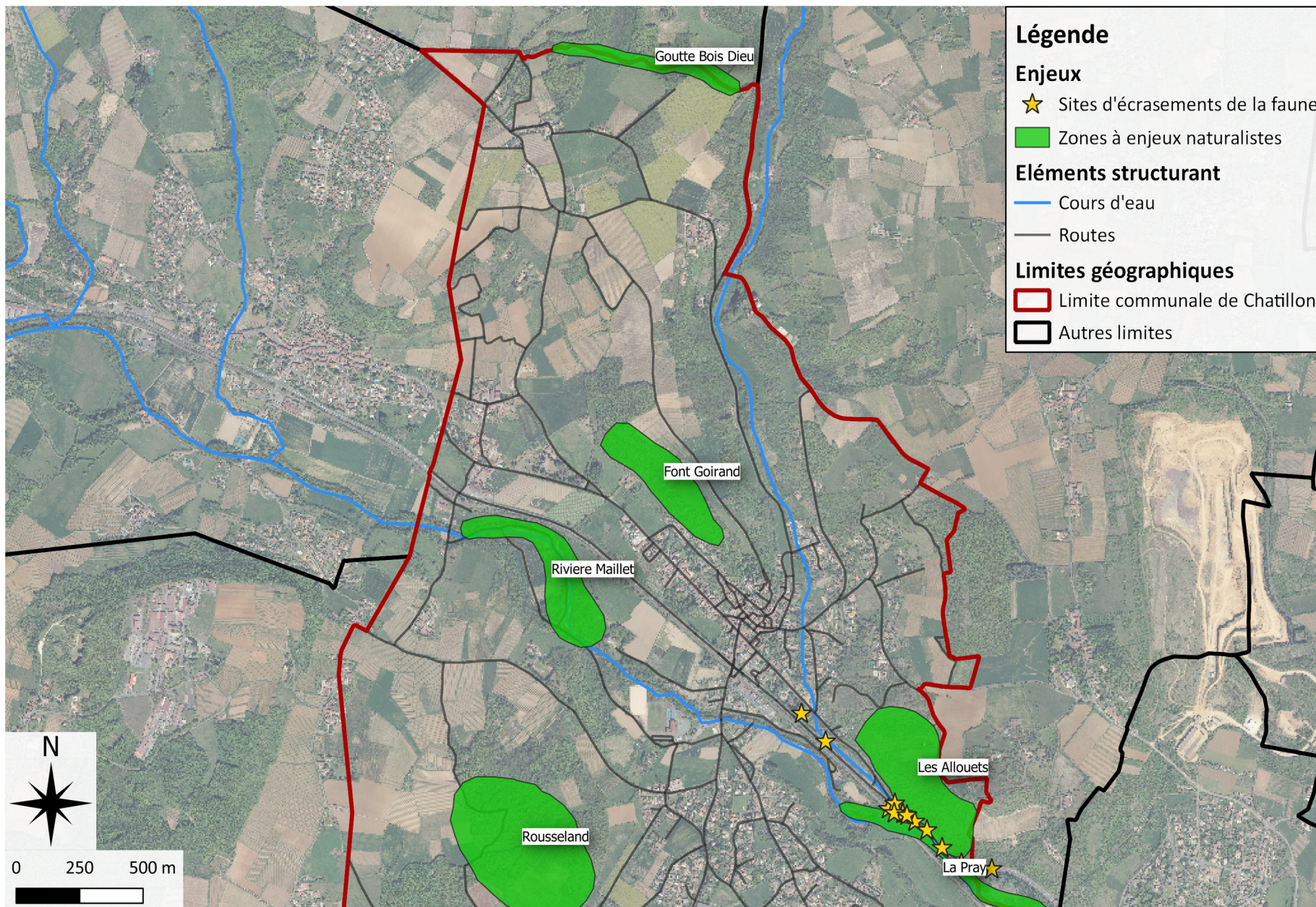
Localisation des ZNIEFF de type I et II sur la commune

[Retour](#)
[Présentation de la commune](#)



Carte 1bis : ZNIEFF de type I et II sur la partie sud de la commune

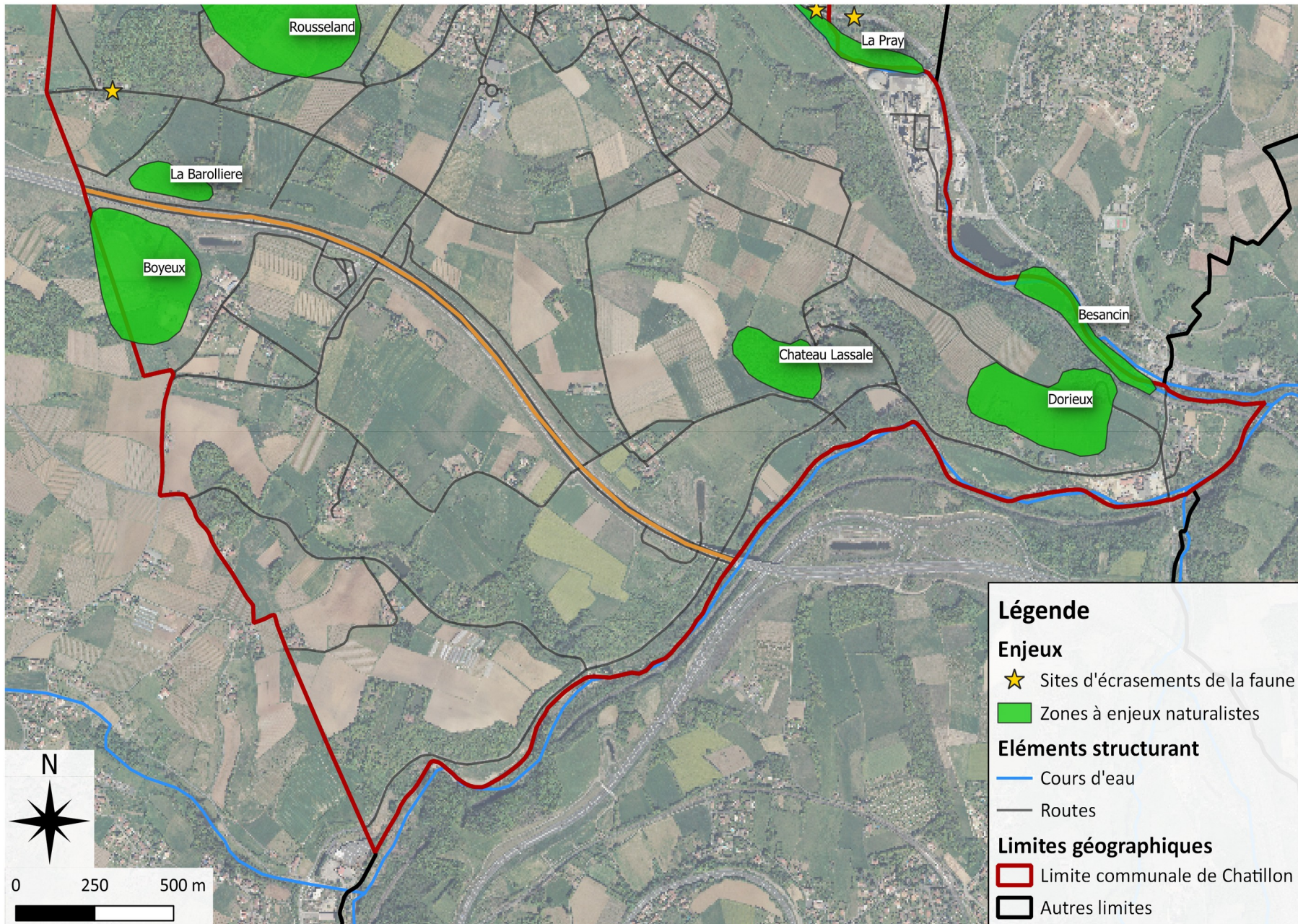
Localisation des zones à enjeux naturalistes sur la commune



[Retour](#)
[24h Naturalistes](#)
[Milieux humides](#)
[Zones à enjeux](#)

Carte 2 : Zones à enjeux naturalistes sur la partie nord de la commune

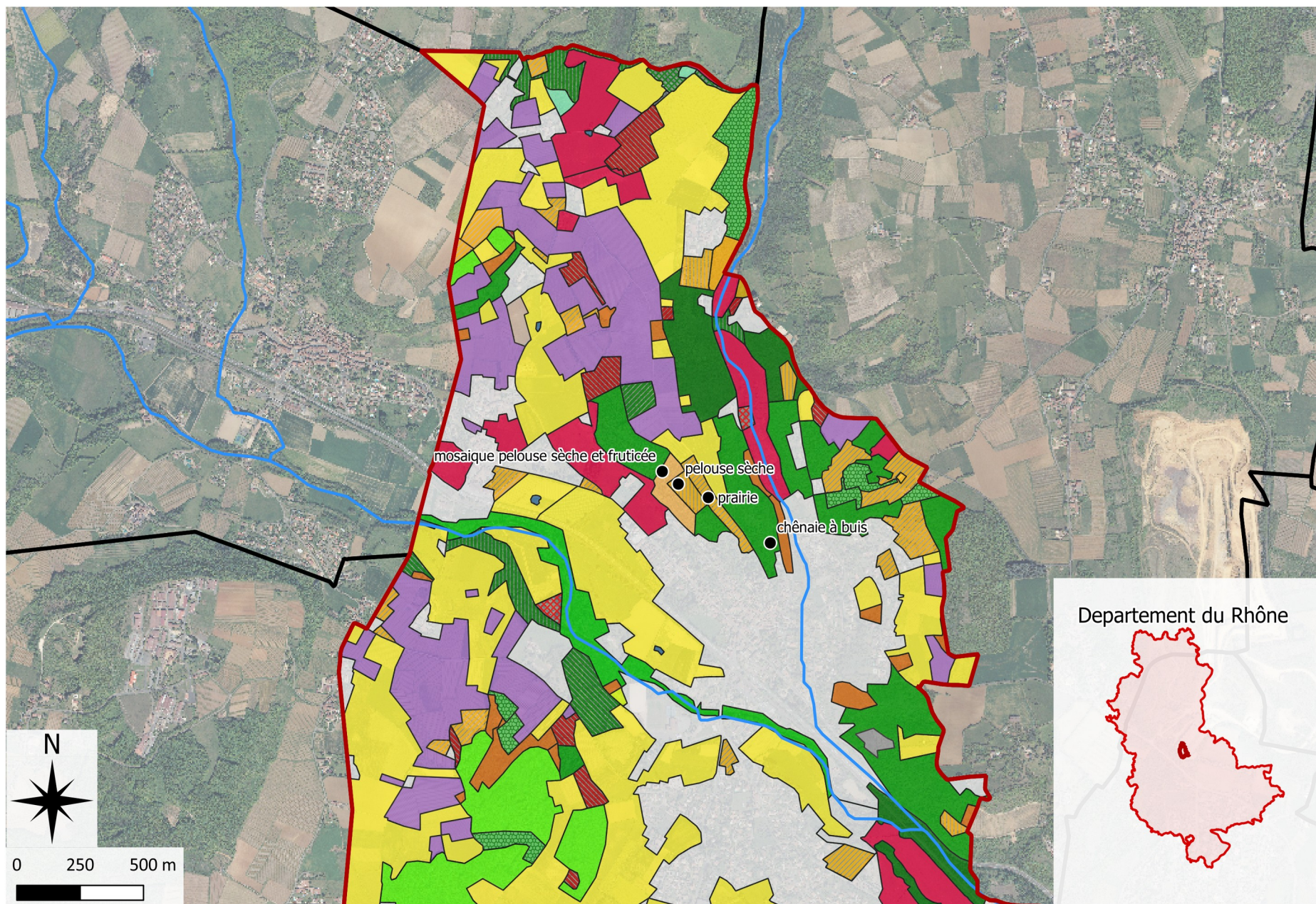
Localisation des zones à enjeux naturalistes sur la commune



Retour
24h Naturalistes
Milieux humides
Zones à enjeux

Carte 2bis : Zones à enjeux naturalistes sur la partie sud de la commune

Cartographie des habitats de la commune





















[Retour](#)
[Cartographie et flore \(I\)](#)
[Cartographie des habitats](#)
[Milieux humides](#)














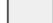
Carte 3 : Habitats sur la partie nord de la commune

Légende

- Relevés de végétation

Liste des habitats



-  Boisements de Charme
-  Boisements mixtes à Pin sylvestre et à Chêne thermophiles
-  Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Chêne, Frêne et Charme
-  Chênaies à Chêne pubescens occidentales et communautés apparentées
-  Chênaies acidophiles médio-européennes
-  Erablaies eurosibériennes
-  Forêts de ravin et de pente
-  Forêts mixtes de Chêne, Orme et Frêne des grands fleuves
-  Chênaies-Charmaies subcontinentales
-  Prébois caducifoliés
-  Formations à Genêt à balais planitaires et collinéennes
-  Fourrés à Buis commun
-  Fourrés à Noisetier
-  Fourrés médio-européens et Pelouses semi-sèches calcaires en mosaïque
-  Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées
-  Eaux dormantes de surfaces
-  Zone humide, complexe d'habitats humides
-  Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales

-  Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines
-  Prairies améliorées sèches ou humides
-  Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques
-  Pâturages ininterrompus
-  Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés
-  Plantations de conifères exotiques
-  Plantations de Robinier
-  Plantations de Peuplier
-  Vignobles
-  Vergers d'arbres fruitiers
-  Jardins potagers de subsistance
-  Cultures et jardins maraîchers
-  Espace privatif non-inventorié
-  Zones urbanisées

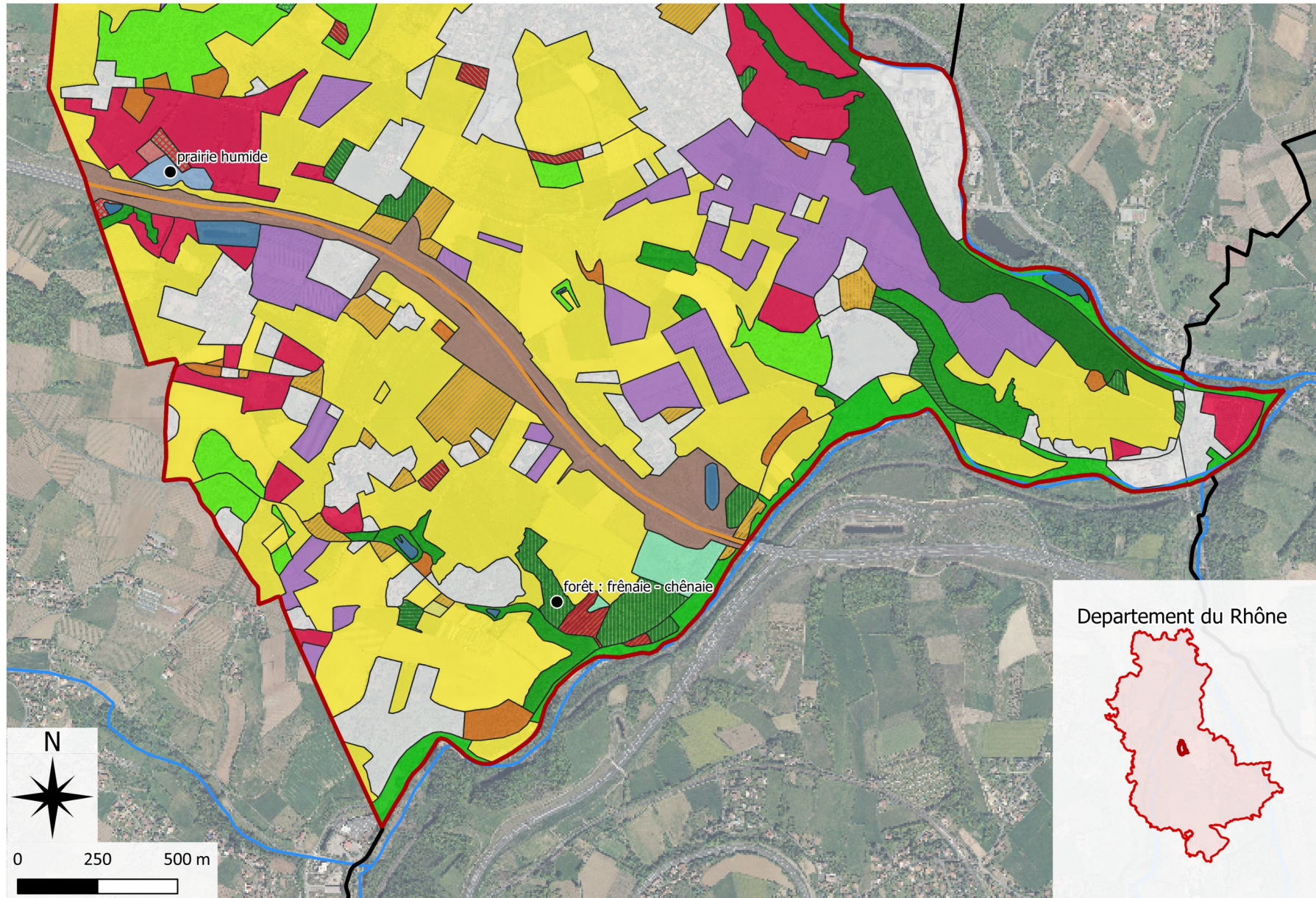
Éléments structurant

-  Cours d'eau

Limites géographiques

-  Limite communale de Chatillon
-  Autres limites

Cartographie des habitats de la commune













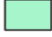





















[Retour](#)
[Cartographie et flore \(I\)](#)
[Cartographie des habitats](#)
[Milieux humides](#)

Carte 3bis : Habitats sur la partie sud de la commune

Légende

- Relevés de végétation

Liste des habitats


-  Boisements de Charme
-  Boisements mixtes à Pin sylvestre et à Chêne thermophiles
-  Boisements sur sols eutrophes et mésotrophes à Chêne, Frêne et Charme
-  Chênaies à Chêne pubescens occidentales et communautés apparentées
-  Chênaies acidophiles médio-européennes
-  Erablaies eurosibériennes
-  Forêts de ravin et de pente
-  Forêts mixtes de Chêne, Orme et Frêne des grands fleuves
-  Chênaies-Charmaies subcontinentales
-  Prébois caducifoliés
-  Formations à Genêt à balais planitaires et collinéennes
-  Fourrés à Buis commun
-  Fourrés à Noisetier
-  Fourrés médio-européens et Pelouses semi-sèches calcaires en mosaïque
-  Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées
-  Eaux dormantes de surfaces
-  Zone humide, complexe d'habitats humides
-  Communautés d'espèces rudérales des constructions rurales
-  Communautés d'espèces rudérales des constructions urbaines
-  Prairies améliorées sèches ou humides
-  Pelouses semi-sèches calcaires subatlantiques
-  Pâturages ininterrompus
-  Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés
-  Plantations de conifères exotiques
-  Plantations de Robinier
-  Plantations de Peuplier
-  Vignobles
-  Vergers d'arbres fruitiers
-  Jardins potagers de subsistance
-  Cultures et jardins maraîchers
-  Espace privatif non-inventorié
-  Zones urbanisées


Éléments structurant

 Autoroute A89

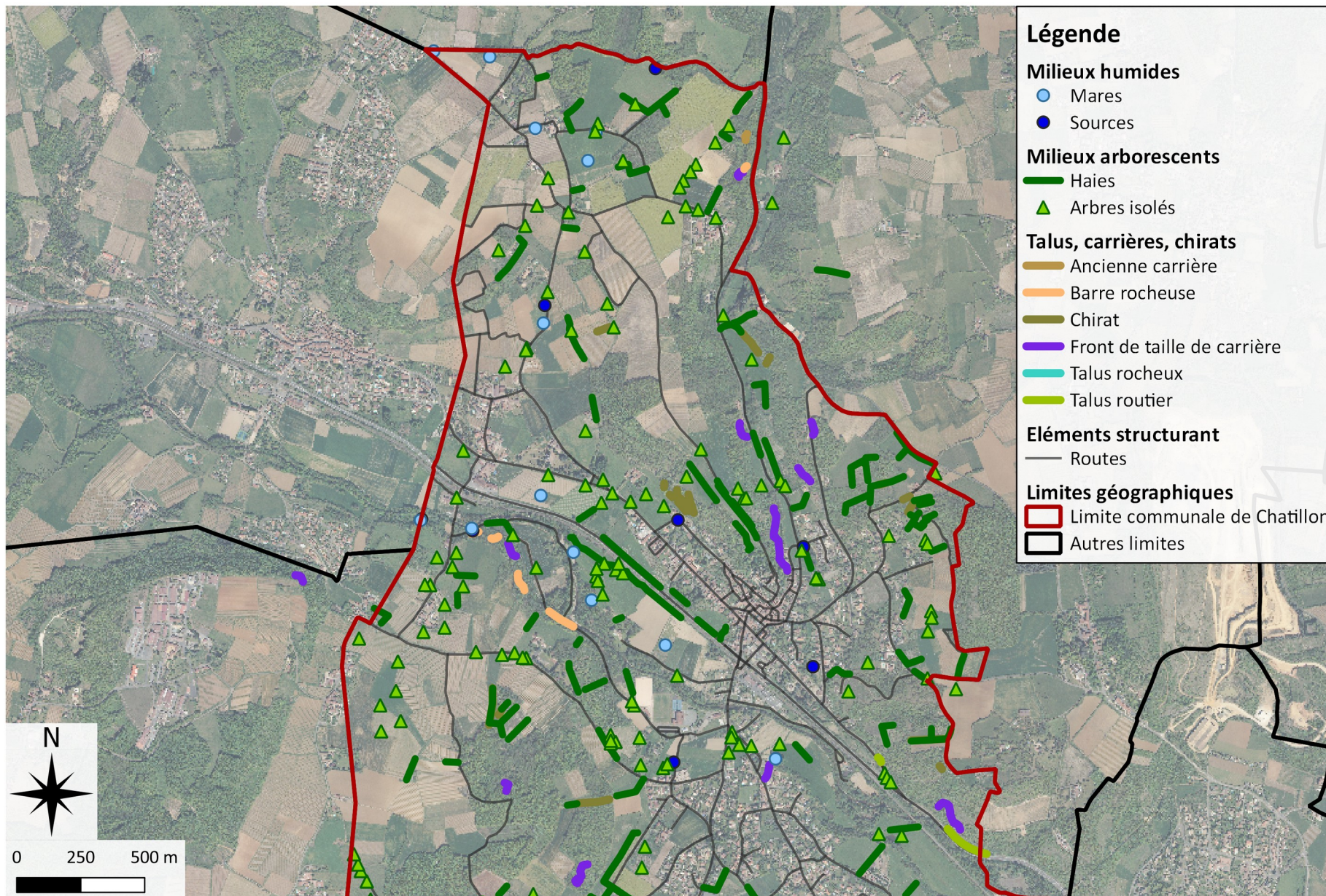
 Cours d'eau

Limites géographiques

 Limite communale de Chatillon

 Autres limites

Localisation des éléments particuliers de la commune

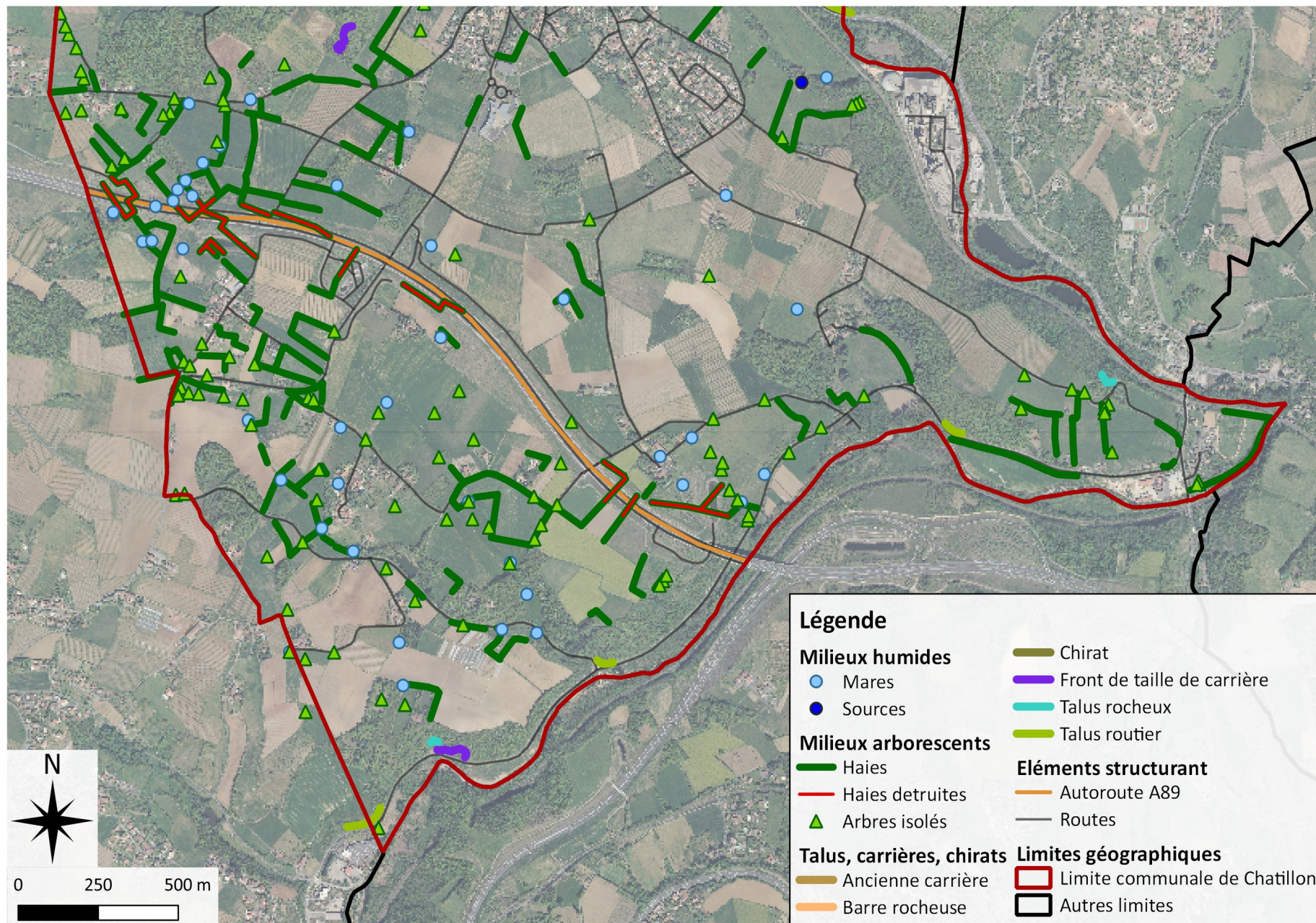


[Retour](#)
[Haies](#)
[Infrastructures rocheuses](#)
[Chirats et murs](#)

Carte 4 : Éléments structurants sur la partie nord de la commune

Localisation des éléments particuliers de la commune

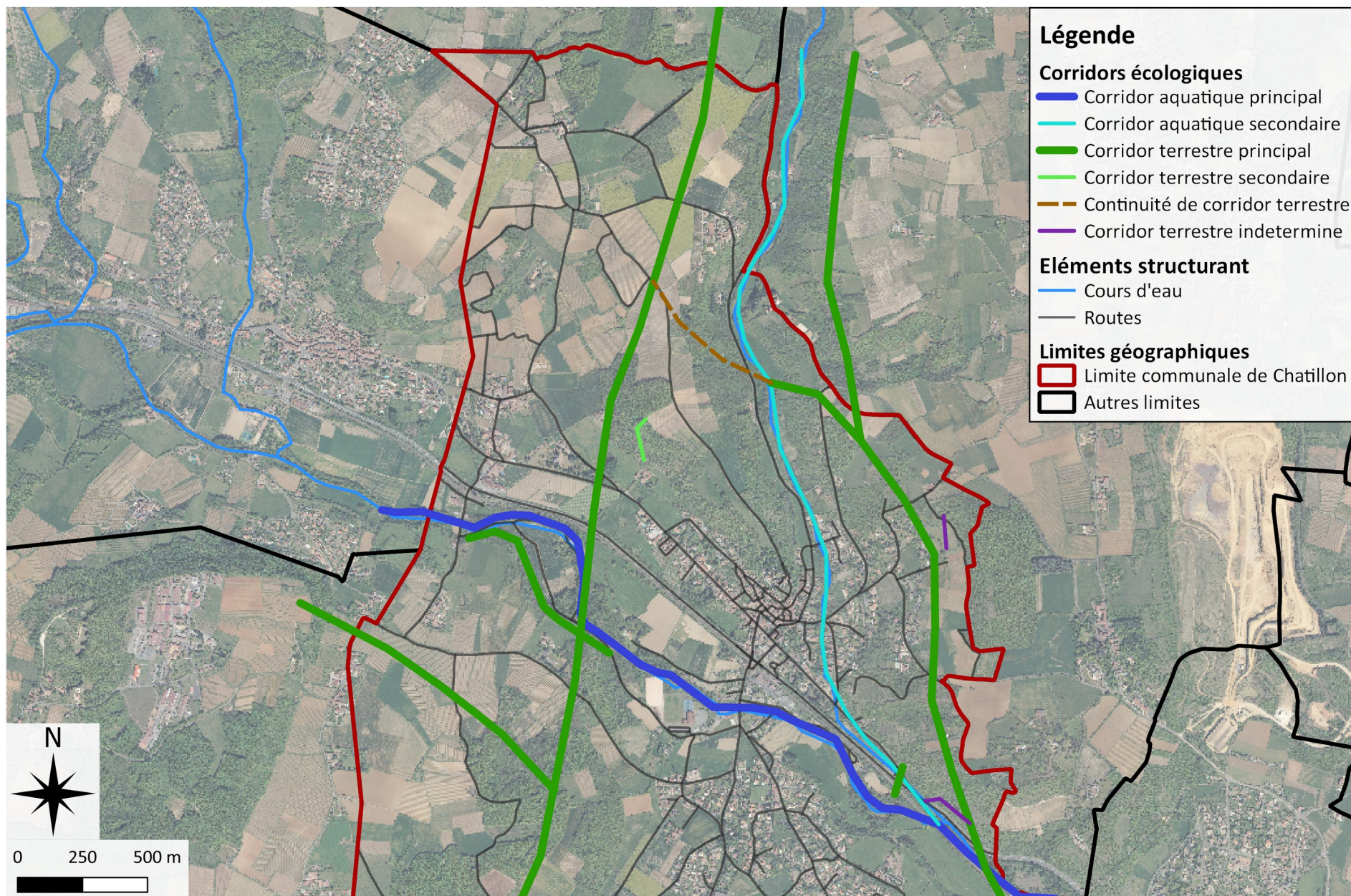
[Retour](#)
[Haies](#)
[Infrastructures rocheuses](#)
[Chirats et murs](#)



Carte 4bis : Éléments structurants sur la partie sud de la commune

Localisation des corridors écologiques sur la commune

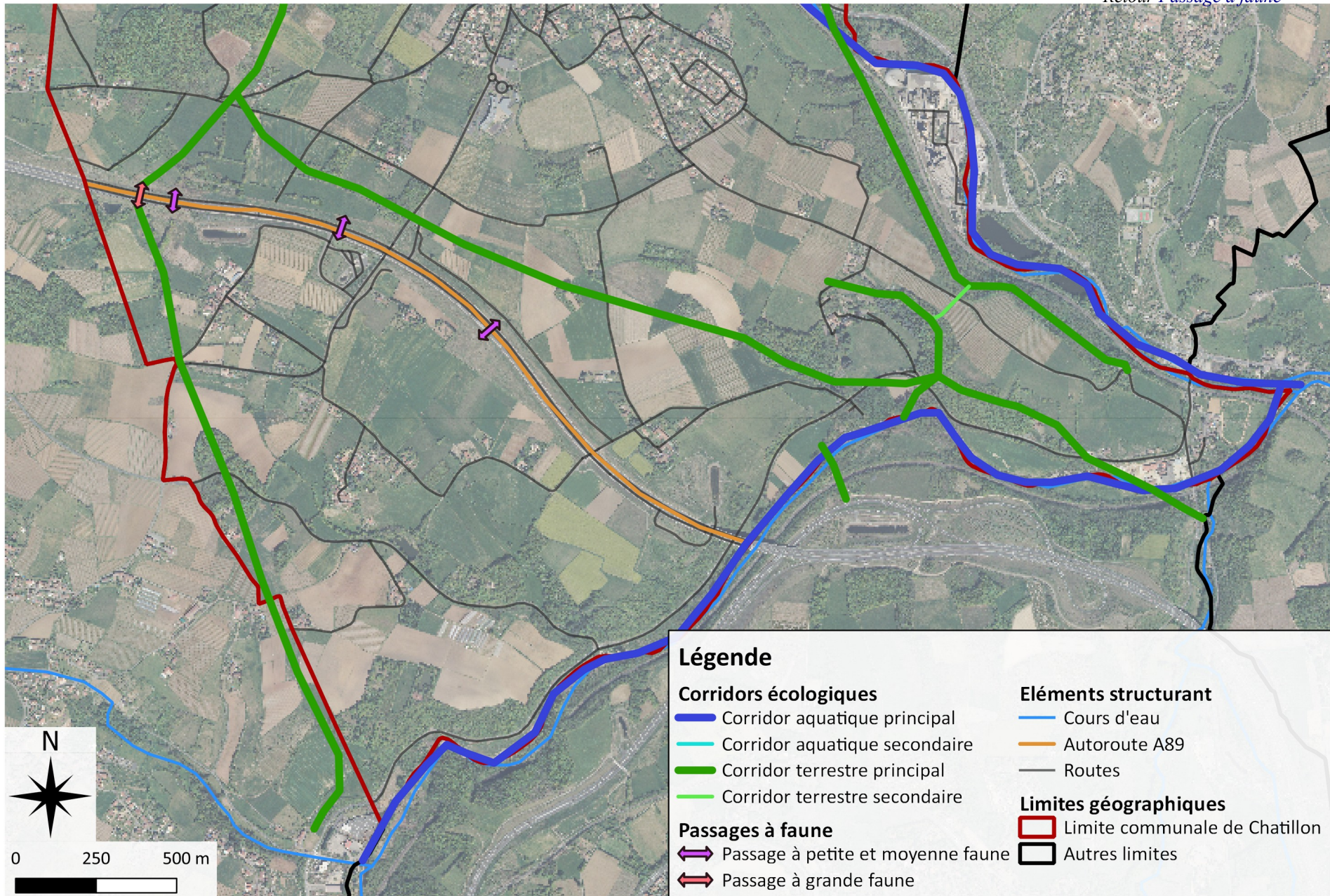
[Retour Corridors écologiques](#)



Carte 5 : Corridors écologiques sur la partie nord de la commune

Localisation des corridors écologiques sur la commune

[Retour Corridors écologiques](#)
[Retour Passage à faune](#)



Carte 5bis : Corridors écologiques sur la partie sud de la commune

F/ Enquête participative fournie aux habitants de Châtillon

(Retour [Engagement de la commune](#))



Enquête participative de l'Atlas de la Biodiversité Communale



LES CO-LOCATAIRES DE MA DEMEURE OU DE MON JARDIN*



Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbicum*)

nombre de nids occupés :

Autres informations :

.....



Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)

nombre de nids occupés :

Autres informations :

.....



Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*)

oiseau isolé - couple - jeunes

Autres informations (dans bâtiments, arbre creux...) :

.....



Effraie des clochers (*Tyto alba*)

oiseau isolé - couple - jeunes

Autres informations (nid ?) :

.....



Rougequeue noir « queue rousse » (*Phoenicurus ochruros*)

oiseau isolé - couple - nid

Hanneton (*Melolontha melolontha*)

nombre approximatif :



Carabe doré (*Carabus auratus*)

Autres scarabées :

*ne sont présentées ici que quelques espèces emblématiques parmi les nombreuses autres susceptibles d'être observées



Chauve-souris

- derrière mes volets
- dans ma cave ou mon grenier

Autres informations (nombre, saison de présence) :

.....
.....



Crapaud commun (*Bufo bufo*)

- nombre d'individus :

Autres informations (dans bassin, mare, serve...) :

.....
.....



Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*)

- nombre d'individus :

Autres informations :

.....
.....

Mes coordonnées (facultatif mais souhaitable)

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Tél : **Mail :**



Lérot commun « rat fruitier »
(Eliomys quercinus)

- individu isolé - couple - petits

Autres informations :

.....
.....



Tritons

- Triton alpestre (*Ichthyosaura alpestris*)
- Triton palmé (*Lissotriton helveticus*)

Autres informations (dans bassin, mare, serve...) :

.....
.....



Orvet fragile (*Anguis fragilis*)

- nombre d'individus :

Autres informations :

.....
.....



Merci de votre contribution

Questionnaire à retourner renseigné, par tout moyen à votre convenance, en Mairie de Châtillon